

Pour rendu exécutoire



Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur
Le 04/03/2025
Arnaud FICOT



25-C-0026

Séance du vendredi 28 février 2025

DELIBERATION DU CONSEIL

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE ACTIVITES IMMOBILIERES ET ECONOMIQUES - EXERCICE 2025

Vu les articles du code général des collectivités territoriales en lien avec l'adoption du budget primitif de la collectivité ;

Vu le rapport d'orientations budgétaires portant sur l'exercice 2025 et présenté lors de la séance du Conseil du 20 décembre 2024 ;

I. Exposé des motifs

Le budget annexe Activités immobilières et économiques (AIE), créé en 2004, suit les opérations d'acquisition ou de construction d'immeubles à usage industriel et commercial, en vue de leur location.

Son statut de service public administratif (SPA) emporte les conséquences suivantes :

- l'activité est retracée dans un budget distinct destiné à individualiser le coût du service ;
- il est soumis à une nomenclature comptable spécifique (la nomenclature M57) et voté en montants hors taxes.

Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Modes de gestion	Gestion de la TVA
Activités Immobilières et Economiques	01/01/2004	SPA	M 57	Marchés publics Concession service public	Budget hors taxes

Il s'agit d'un budget dont le besoin de financement d'équilibre est couvert par :

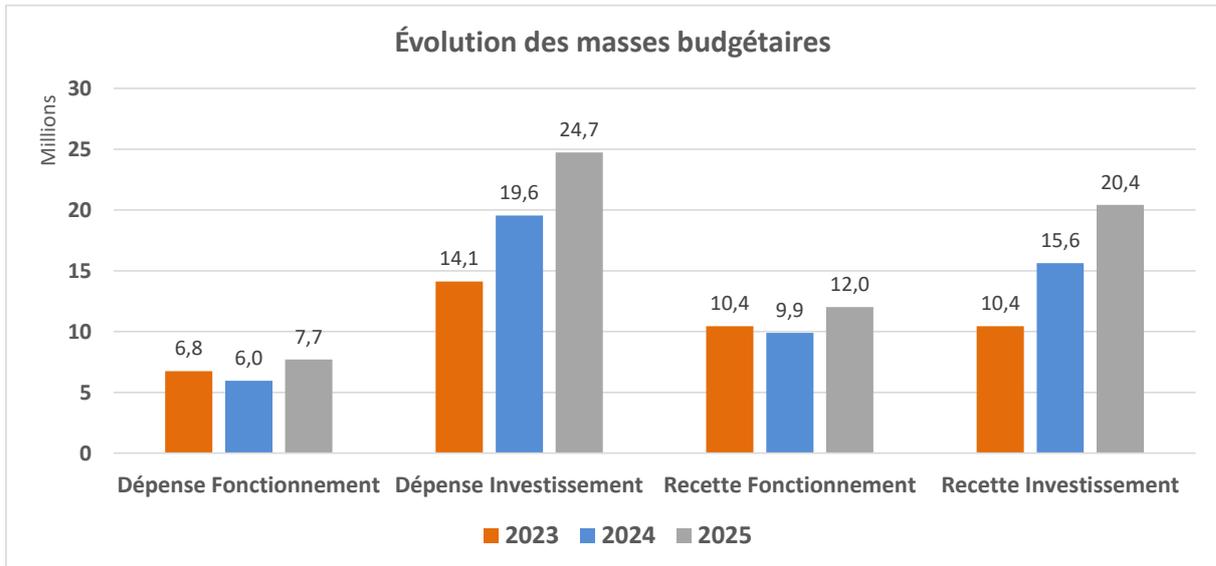
- une avance remboursable du budget général (section d'investissement) ;
- une subvention d'équilibre du budget général (section de fonctionnement).

En 2025, la masse budgétaire globale (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 38,86 M€ et se répartit de la manière suivante :

- section de fonctionnement : 13,0 M€, soit 33,4 % ;
- section d'investissement : 25,9 M€, soit 66,6 %.

1. Évolution des masses budgétaires réelles

L'analyse des masses budgétaires est réalisée en mouvements réels, hors résultats reportés. En 2025, les masses budgétaires réelles s'élèvent à 32,4 M€, en augmentation de 6,9 M€ par rapport au BP 2024 (+ 27,1 %).



Le budget primitif 2025 est marqué par une augmentation des dépenses d'investissement de 5,2 M€ (+ 26,4 %) avec notamment les opérations menées sur le site de Blanchemaille et l'ilot concessif de la concession de service public (CSP) de la filière du numérique.

Les dépenses et recettes de fonctionnement augmentent respectivement de 1,74 M€ (+ 29,2 %) et 2,12 M€ (+ 21,4 %).

La balance de l'exercice 2025 est jointe en annexe n° 1.

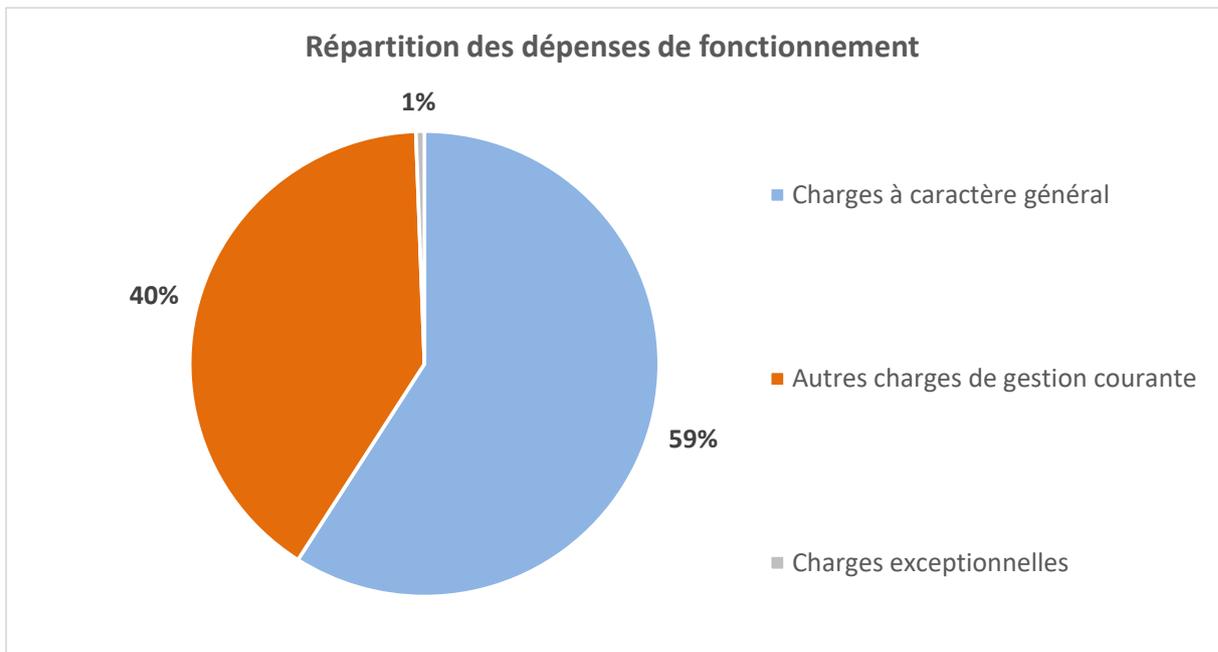
2. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7,7 M€ et sont en augmentation de 1,7 M€, soit + 29,2 %.

Chapitres	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Évolution en valeur	Évolution en %
Charges à caractère général	3 290 340	3 439 182	4 553 950	1 114 768	32,4%
Autres charges de gestion courante	3 442 750	2 502 686	3 111 142	608 456	24,3%
Charges exceptionnelles	25 000	25 000	45 000	20 000	80,0%
Total	6 758 090	5 966 868	7 710 092	1 743 224	29,2%

Ces dépenses se composent principalement de deux postes :

- **les charges à caractère général représentent 4,55 M€, soit + 1,1 M€ par rapport à 2024.** Elles représentent 59 % des dépenses de fonctionnement. Les dépenses concernent principalement le site Blanchemaille (0,92 M€), les ruches d'entreprises (0,9 M€), Euramaterials (CETI : 0,69 M€), le bâtiment Euratechnologies (0,39 M€), Eurasanté (0,21 M€), Plaine Images (0,15 M€) ;
- **les autres charges de gestion courante atteignent 3,1 M€, en augmentation de 0,6 M€ par rapport au BP 2024.** Elles représentent 40,4 % des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses concernent essentiellement le contrat de concession de service public (CSP) pour le soutien au développement des filières numériques pour un montant de 3,1 M€ (+ 0,6 M€ par rapport au BP 2024 du fait du renouvellement du contrat au 1er janvier 2025).

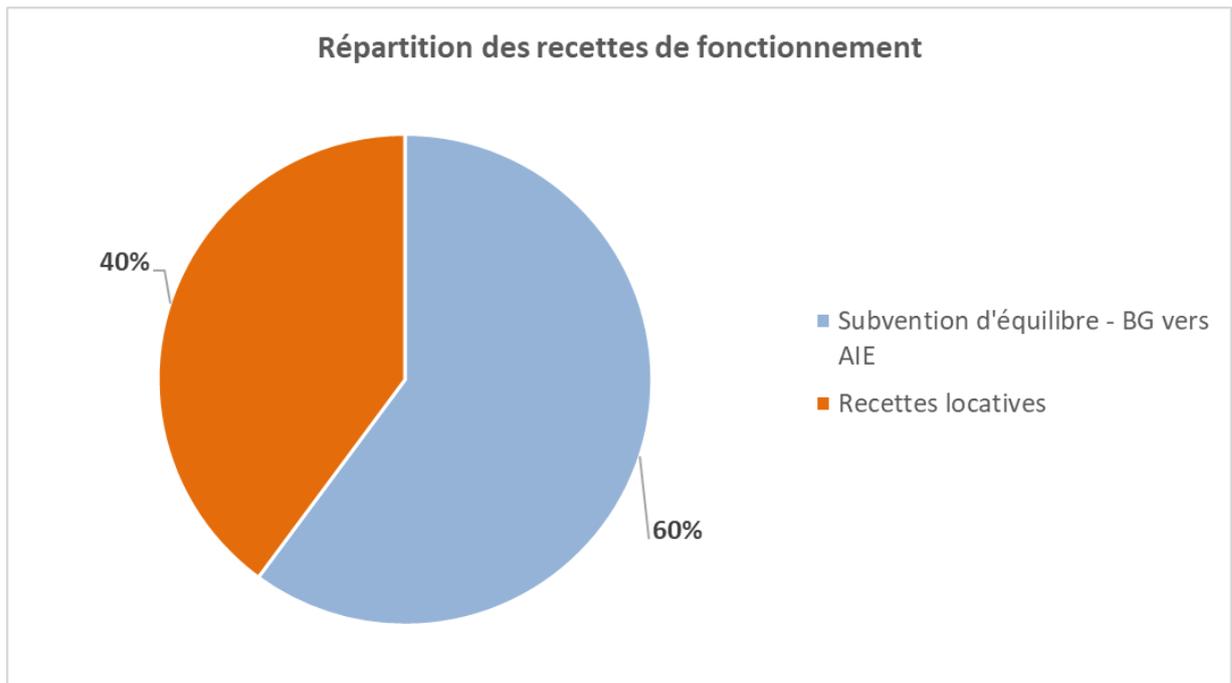


Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 12,0 M€ et progressent de 2,1 M€ (+ 21,4 %).

Recettes	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Évolution en valeur	Évolution en %
Subvention d'équilibre - BG vers AIE	7 490 167	6 609 193	7 220 520	611 327	9%
Recettes locatives	2 956 000	3 285 000	4 791 462	1 506 462	46%
Total	10 446 167	9 894 193	12 011 982	2 117 789	21,4%

Cette évolution s'explique principalement par une augmentation :

- de la subvention d'équilibre du budget général vers le budget AIE de 0,6 M€ par rapport à 2024 pour atteindre 7,2 M€ en 2025 ;
- des recettes locatives et assimilées (+ 1,5 M€) en raison principalement des opérations de régularisations liées à la fin de contrat de la CSP Euratechnologies (+ 1,3 M€).



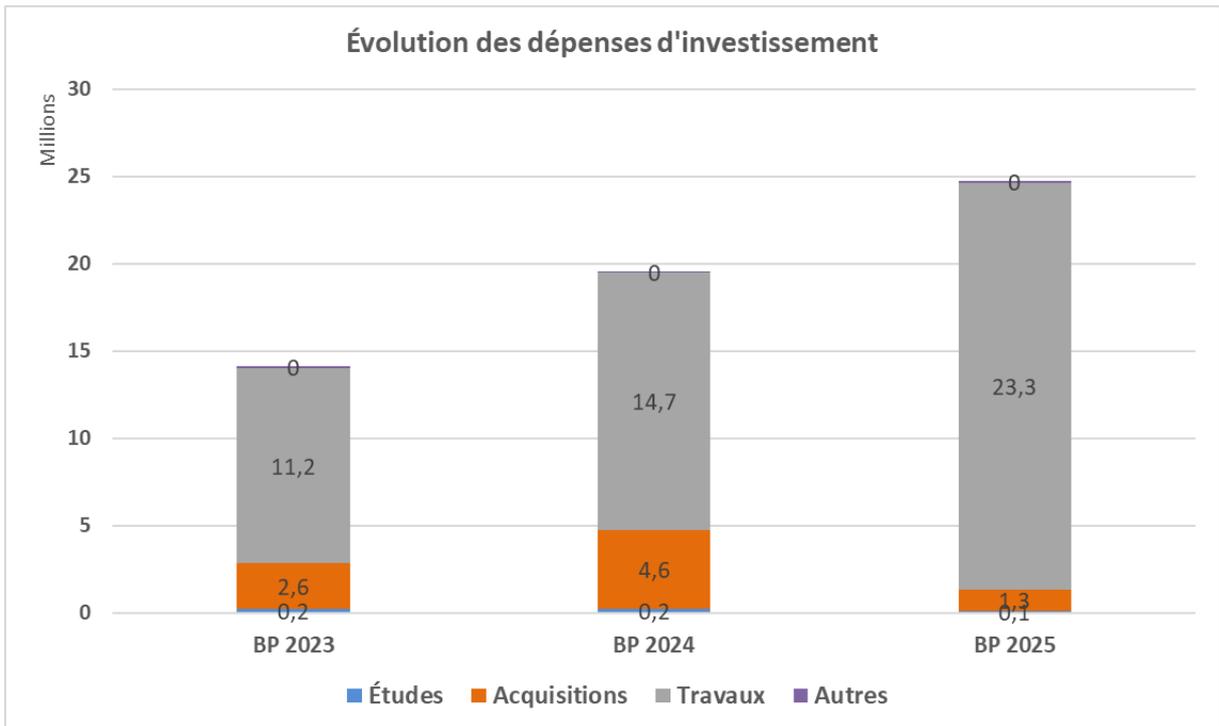
3. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement représentent 24,7 M€ en 2025 et sont en hausse de 5,2 M€ par rapport au BP 2024, soit + 26,4 %.

Dépenses	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Évolution en valeur	Évolution en %
Études	235 000	215 000	100 000	-115 000	-53,5%
Acquisitions	2 604 000	4 550 544	1 259 720	-3 290 824	-72,3%
Travaux	11 168 000	14 713 000	23 284 479	8 571 479	58,3%
Autres	126 000	80 000	80 000	0	0%
Total	14 133 000	19 558 544	24 724 199	5 165 655	26,4%

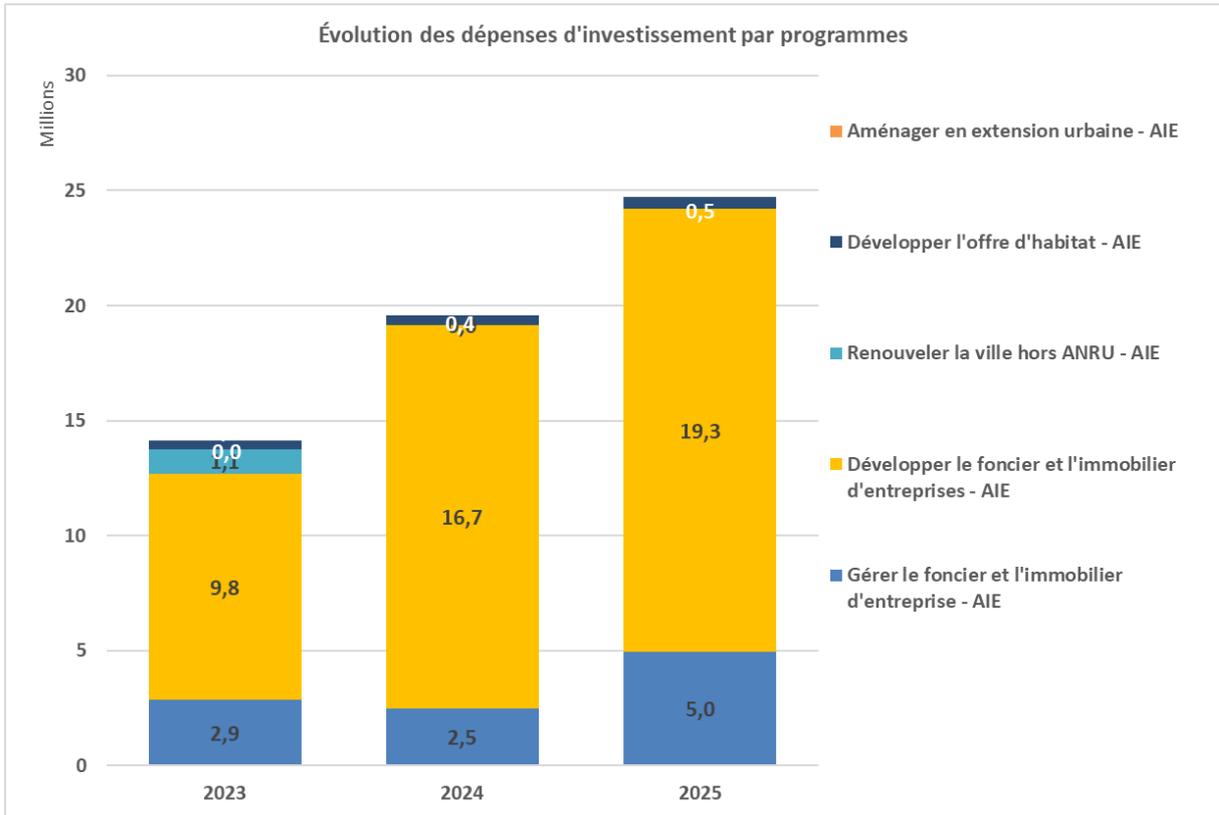
Elles sont composées :

- à 94,2 % de travaux (23,3 M€) ;
- à 5,1 % d'acquisitions (1,26 M€) ;
- à 0,4 % d'études (0,1 M€) ;
- et à 0,3 % de remboursement de dépôts de garantie (0,08 M€).



Les dépenses d'investissement concernent :

- **les projets de développement du foncier dédiés aux entreprises, à l'habitat et à l'aménagement** : 19,8 M€, en augmentation par rapport au BP 2024 (+ 2,7 M€), avec notamment les travaux sur le site Blanchemaille (17,7 M€), le site d'Halluin Front de Lys (0,45 M€), Euramaterials (0,53 M€) et le développement de l'offre d'habitat (0,5 M€) ;
- **la gestion de l'immobilier d'entreprise** : 5 M€ en 2025, soit + 2,5 M€ par rapport au BP 2024, notamment des interventions sur les sites de la filière du numérique (4,2 M€), dont 3,2 M€ dédié à l'ilot concessif et les ruches d'entreprises (0,57 M€).



Les recettes réelles d'investissement représentent 20,4 M€ et augmentent de 4,8 M€, soit + 30,7 % par rapport au BP 2024.

Recettes	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Évolution en valeur	Évolution en %
Cessions	3 348 500	5 609 023	7 875 500	2 266 477	40,4%
Autres	1 340 644	80 000	80 000	0	0%
Recettes hors avance	4 689 144	5 689 023	7 955 500	2 266 477	39,8%
Avance du BG	5 755 779	9 942 196	12 466 809	2 524 613	25,4%
Total	10 444 923	15 631 219	20 422 309	4 791 090	30,7%

Elles sont constituées principalement de l'avance versée par le budget général (12,5 M€ en augmentation de 2,5 M€ par rapport au BP 2024 afin de porter les dépenses d'investissement en hausse) et de produits de cessions (7,9 M€).

4. Évolution de l'épargne de gestion

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Évolution 2025/2024 en %
Recettes de gestion	10 865 212	10 446 167	9 894 193	12 011 982	21,4%
Dépenses de gestion	7 494 034	6 758 090	5 966 868	7 710 092	29,2%
Épargne de gestion	3 371 178	3 688 077	3 927 325	4 301 890	9,5%
Résultat comptable	0	0	0	0	
Dépenses d'investissement	13 268 341	14 133 000	19 558 544	24 724 199	26,4%
Autofinancement de l'investissement	25%	26%	20%	17%	-13,3%
Solde mvts ordre fonctionnement	3 371 178	3 688 077	3 927 325	4 301 890	9,5%

L'épargne de gestion progresse de 0,37 M€ (+ 9,5 %) pour atteindre 4,3 M€ au BP 2025.

Cette épargne de gestion est destinée à couvrir pour un montant identique les opérations d'ordre de la section de fonctionnement. Après prise en compte de ces opérations, le résultat comptable est nul.

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) D'approuver le budget primitif 2025 du budget annexe Activités immobilières et économiques, tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant arrêté à 38 859 085 € ;
- 2) De voter les crédits au niveau des chapitres budgétaires et des chapitres globalisés (011, 012, 013, 014, 040, 041, 042) tels que repris au sein de la balance budgétaire annexée ;
- 3) De fixer le montant de la subvention d'équilibre versée par le budget général à 7 220 520 € et celui de l'avance remboursable à 12 466 809 €. Ces montants maximums pourront être versés au fur et à mesure des besoins du budget annexe Activités immobilières et économiques et être ajustés lors d'étapes budgétaires futures (DM, BS) ;

- 4) D'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT ;
- 5) De voter le budget sans reprise des résultats.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Le groupe Métropole écologiste citoyenne et solidaire s'étant abstenu.

Budget Act. Immo et Eco

Dépenses

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP	BP	BP Réel et Ordre
			Réel	Ordre	
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0
	020	Dépenses imprévues	0		0
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		961 452	961 452
	041	Opérations patrimoniales		200 000	200 000
	16	Emprunts et dettes assimilées	80 000		80 000
	20	Immobilisations incorporelles	100 000		100 000
	204	Subventions d'équipement versées	0		0
	21	Immobilisations corporelles	1 259 720		1 259 720
	23	Immobilisations en cours	23 284 479		23 284 479
	27	Autres immobilisations financières	0		0
				0	
		Somme :	24 724 199	1 161 452	25 885 651
Fonctionnement	002	Résultat de fonctionnement reporté	0		0
	011	Charges à caractère général	4 553 950		4 553 950
	022	Dépenses imprévues	0		0
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 263 342	5 263 342
	65	Autres charges de gestion courante	3 111 142		3 111 142
	67	Charges spécifiques	45 000		45 000
	68	Dotations aux provisions et dépréciations	0		0
				0	
		Somme :	7 710 092	5 263 342	12 973 434
Total général			32 434 291	6 424 794	38 859 085

Recettes

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP	BP	BP Réel et Ordre
			Réel	Ordre	
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0
	021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0
	024	Produits des cessions d'immobilisations	7 875 500		7 875 500
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 263 342	5 263 342
	041	Opérations patrimoniales		200 000	200 000
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0		0
	13	Subventions d'investissement	0		0
	16	Emprunts et dettes assimilées	12 546 809		12 546 809
	21	Immobilisations corporelles	0		0
	23	Immobilisations en cours	0		0
	27	Autres immobilisations financières	0		0
			0		0
		Somme :	20 422 309	5 463 342	25 885 651

Fonctionnement	002	Résultat de fonctionnement reporté	0		0
	013	Atténuations de charges	0		0
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		961 452	961 452
	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 840 062		1 840 062
	74	Dotations et participations	0		0
	75	Autres produits de gestion courante	10 171 920		10 171 920
	77	Produits spécifiques	0		0
	78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0		0
		Somme :	12 011 982	961 452	12 973 434

Total général			32 434 291	6 424 794	38 859 085
----------------------	--	--	-------------------	------------------	-------------------

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**06 Groupements de collectivités : METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (1
)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Général (2)

Numéro SIRET : 20009320100073

POSTE COMPTABLE : le Trésorier de la MEL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : Budget Act. Immo et Eco (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
B3.1 - Etat des provisions constituées	43
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	45
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	46
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	47
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	48
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	50

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.0%
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des Impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p> <p>III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement : % - Investissement : % <p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).</p> <p>VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.</p> <p>VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).</p>

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes			Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	25 885 651,00	25 885 651,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	25 885 651,00	25 885 651,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	12 973 434,00	12 973 434,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	12 973 434,00	12 973 434,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	38 859 085,00	38 859 085,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
401E45	2025-26 Dépenses d'investissement récurrentes	16, 20, 21, 23	1 583 769,21
405E18	Blanchemaille AP	20, 21, 23	5 086 240,40
401E50	Euratechnologies - Patrimoine	20, 23	2 804 637,99
405E04	La Lainière - DI - AIE	21	-2 000,00
405E19	Tourcoing Caulleuz - DI	20, 23	-55 571,47
TOTAL			9 417 076,13
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			9 417 076,13

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	215 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 550 544,00	0,00	1 259 720,00	0,00	1 259 720,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	14 713 000,00	0,00	23 284 479,00	0,00	23 284 479,00
Total des dépenses d'équipement		19 478 544,00	0,00	24 644 199,00	0,00	24 644 199,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		19 558 544,00	0,00	24 724 199,00	0,00	24 724 199,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	961 452,00		961 452,00	0,00	961 452,00
041	Opérations patrimoniales (7)	600 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 561 452,00		1 161 452,00	0,00	1 161 452,00

TOTAL	21 119 996,00	0,00	25 885 651,00	0,00	25 885 651,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 885 651,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	9 942 196,00	0,00	12 466 809,00	0,00	12 466 809,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 942 196,00	0,00	12 466 809,00	0,00	12 466 809,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 609 023,00	0,00	7 875 500,00	0,00	7 875 500,00
Total des recettes financières		5 689 023,00	0,00	7 955 500,00	0,00	7 955 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		15 631 219,00	0,00	20 422 309,00	0,00	20 422 309,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	4 888 777,00		5 263 342,00	0,00	5 263 342,00
041	Opérations patrimoniales (10)	600 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 488 777,00		5 463 342,00	0,00	5 463 342,00

TOTAL	21 119 996,00	0,00	25 885 651,00	0,00	25 885 651,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 885 651,00
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 301 890,00
----------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 439 182,00	0,00	4 553 950,00	0,00	4 553 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 502 686,00	0,00	3 111 142,00	0,00	3 111 142,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 941 868,00	0,00	7 665 092,00	0,00	7 665 092,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	25 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 966 868,00	0,00	7 710 092,00	0,00	7 710 092,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	4 888 777,00		5 263 342,00	0,00	5 263 342,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 888 777,00		5 263 342,00	0,00	5 263 342,00

TOTAL	10 855 645,00	0,00	12 973 434,00	0,00	12 973 434,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 973 434,00
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	530 000,00	0,00	1 840 062,00	0,00	1 840 062,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 364 193,00	0,00	10 171 920,00	0,00	10 171 920,00
Total des recettes de gestion courante		9 894 193,00	0,00	12 011 982,00	0,00	12 011 982,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 894 193,00	0,00	12 011 982,00	0,00	12 011 982,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	961 452,00	0,00	961 452,00	0,00	961 452,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		961 452,00	0,00	961 452,00	0,00	961 452,00

TOTAL	10 855 645,00	0,00	12 973 434,00	0,00	12 973 434,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 973 434,00
------------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 301 890,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	961 452,00	961 452,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 000,00	0,00	80 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	100 000,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 259 720,00	0,00	1 259 720,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	23 284 479,00	200 000,00	23 484 479,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		24 724 199,00	1 161 452,00	25 885 651,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 885 651,00
-----------------------------------------------------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 553 950,00		4 553 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 111 142,00	0,00	3 111 142,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	45 000,00	0,00	45 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	5 263 342,00	5 263 342,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 710 092,00	5 263 342,00	12 973 434,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 973 434,00
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 546 809,00	0,00	12 546 809,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 263 342,00	5 263 342,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 875 500,00		7 875 500,00
Recettes d'investissement – Total		20 422 309,00	5 463 342,00	25 885 651,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 885 651,00
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 840 062,00		1 840 062,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	10 171 920,00	0,00	10 171 920,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	961 452,00	961 452,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		12 011 982,00	961 452,00	12 973 434,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			12 973 434,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		21 119 996,00	0,00	9 417 076,13	25 885 651,00	0,00	23 682 199,00	2 203 452,00	25 885 651,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	215 000,00	0,00	-100 092,68	100 000,00	0,00	75 000,00	25 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 550 544,00	0,00	2 281 679,09	1 259 720,00	0,00	1 229 720,00	30 000,00	1 259 720,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	14 713 000,00	0,00	7 129 489,72	23 284 479,00	0,00	22 326 479,00	958 000,00	23 284 479,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		19 478 544,00	0,00	9 311 076,13	24 644 199,00	0,00	23 631 199,00	1 013 000,00	24 644 199,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 000,00	0,00		80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	51 000,00	29 000,00	80 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		19 558 544,00	0,00	9 417 076,13	24 724 199,00	0,00	23 682 199,00	1 042 000,00	24 724 199,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	961 452,00			961 452,00	0,00		961 452,00	961 452,00
041	Opérations patrimoniales (7)	600 000,00			200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 561 452,00			1 161 452,00	0,00		1 161 452,00	1 161 452,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---------------------------------------------------------------	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	25 885 651,00
-----------------------------------------------------	----------------------

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		21 119 996,00	0,00	25 885 651,00	0,00	25 885 651,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	9 942 196,00	0,00	12 466 809,00	0,00	12 466 809,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 942 196,00	0,00	12 466 809,00	0,00	12 466 809,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 609 023,00	0,00	7 875 500,00	0,00	7 875 500,00
Total des recettes financières		5 689 023,00	0,00	7 955 500,00	0,00	7 955 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		15 631 219,00	0,00	20 422 309,00	0,00	20 422 309,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	4 888 777,00		5 263 342,00	0,00	5 263 342,00
041	Opérations patrimoniales (6)	600 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre		5 488 777,00		5 463 342,00	0,00	5 463 342,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 0,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					25 885 651,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I			II			III = I + II	
TOTAL	21 119 996,00	0,00	9 417 076,13	25 885 651,00	0,00	23 682 199,00	2 203 452,00	25 885 651,00	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	215 000,00	0,00	-100 092,68	100 000,00	0,00	75 000,00	25 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	215 000,00	0,00		100 000,00	0,00	75 000,00	25 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 550 544,00	0,00	2 281 679,09	1 259 720,00	0,00	1 229 720,00	30 000,00	1 259 720,00
2111	Terrains nus	492 215,00	0,00		1 039 720,00	0,00	1 039 720,00	0,00	1 039 720,00
21318	Autres bâtiments publics	3 828 329,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	20 000,00	0,00		15 000,00	0,00	10 000,00	5 000,00	15 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	200 000,00	0,00		195 000,00	0,00	170 000,00	25 000,00	195 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	14 713 000,00	0,00	7 129 489,72	23 284 479,00	0,00	22 326 479,00	958 000,00	23 284 479,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	48 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	14 630 000,00	0,00		23 229 479,00	0,00	22 291 479,00	938 000,00	23 229 479,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	35 000,00	0,00		35 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	19 478 544,00	0,00	9 311 076,13	24 644 199,00	0,00	23 631 199,00	1 013 000,00	24 644 199,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	80 000,00	0,00		80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
165	Dépôts et cautionnements reçus	80 000,00	0,00		80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	51 000,00	29 000,00	80 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		19 558 544,00	0,00	9 417 076,13	24 724 199,00	0,00	23 682 199,00	1 042 000,00	24 724 199,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	961 452,00			961 452,00	0,00		961 452,00	961 452,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	961 452,00			961 452,00	0,00		961 452,00	961 452,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	379 171,00			379 171,00	0,00		379 171,00	379 171,00
13912	Subv. transf. Régions	303 333,00			303 333,00	0,00		303 333,00	303 333,00
13913	Subv. transf. Départements	104 032,00			104 032,00	0,00		104 032,00	104 032,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	7 500,00			7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00
139171	Subv. transf. Fonds social européen	167 416,00			167 416,00	0,00		167 416,00	167 416,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	600 000,00			200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	500 000,00			100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	100 000,00			100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 561 452,00			1 161 452,00	0,00		1 161 452,00	1 161 452,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		21 119 996,00	0,00	25 885 651,00	0,00	25 885 651,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	9 942 196,00	0,00	12 466 809,00	0,00	12 466 809,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	9 942 196,00	0,00	12 466 809,00	0,00	12 466 809,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 942 196,00	0,00	12 466 809,00	0,00	12 466 809,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 609 023,00	0,00	7 875 500,00	0,00	7 875 500,00
Total des recettes financières		5 689 023,00	0,00	7 955 500,00	0,00	7 955 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		15 631 219,00	0,00	20 422 309,00	0,00	20 422 309,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 888 777,00		5 263 342,00	0,00	5 263 342,00
28031	Frais d'études	950,00		950,00	0,00	950,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	392 713,00		392 713,00	0,00	392 713,00
28128	Autres aménagements de terrains	38 281,00		39 780,00	0,00	39 780,00
281321	Immeubles de rapport	2 860 778,00		2 781 257,00	0,00	2 781 257,00
281328	Autres bâtiments privés	1 139 680,00		1 605 551,00	0,00	1 605 551,00
281352	Bâtiments privés	250 074,00		332 528,00	0,00	332 528,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	12 581,00		1 241,00	0,00	1 241,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28181	Installations générales, aménagt divers	47 101,00		54 196,00	0,00	54 196,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		2 913,00	0,00	2 913,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 754,00		5 723,00	0,00	5 723,00
28188	Autres immo. corporelles	129 865,00		46 490,00	0,00	46 490,00
041	Opérations patrimoniales (9)	600 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	500 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		5 488 777,00		5 463 342,00	0,00	5 463 342,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	10 855 645,00	0,00	0,00	12 973 434,00	0,00	0,00	12 973 434,00	12 973 434,00
011	Charges à caractère général (3)	3 439 182,00	0,00	0,00	4 553 950,00	0,00	0,00	4 553 950,00	4 553 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 502 686,00	0,00	0,00	3 111 142,00	0,00	0,00	3 111 142,00	3 111 142,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	5 941 868,00	0,00	0,00	7 665 092,00	0,00	0,00	7 665 092,00	7 665 092,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	25 000,00	0,00		45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	25 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00
	Total des dépenses réelles	5 966 868,00	0,00	0,00	7 710 092,00	0,00	0,00	7 710 092,00	7 710 092,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	4 888 777,00			5 263 342,00	0,00		5 263 342,00	5 263 342,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	4 888 777,00			5 263 342,00	0,00		5 263 342,00	5 263 342,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 12 973 434,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 855 645,00	0,00	12 973 434,00	0,00	12 973 434,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	530 000,00	0,00	1 840 062,00	0,00	1 840 062,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	9 364 193,00	0,00	10 171 920,00	0,00	10 171 920,00
Total des recettes de gestion des services		9 894 193,00	0,00	12 011 982,00	0,00	12 011 982,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 894 193,00	0,00	12 011 982,00	0,00	12 011 982,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	961 452,00		961 452,00	0,00	961 452,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		961 452,00		961 452,00	0,00	961 452,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	12 973 434,00
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 855 645,00	0,00	0,00	12 973 434,00	0,00	0,00	12 973 434,00	12 973 434,00
011	Charges à caractère général (4)	3 439 182,00	0,00	0,00	4 553 950,00	0,00	0,00	4 553 950,00	4 553 950,00
60611	Eau et assainissement	49 000,00	0,00		81 000,00	0,00	0,00	81 000,00	81 000,00
60612	Energie - Electricité	369 862,00	0,00		728 000,00	0,00	0,00	728 000,00	728 000,00
60613	Chauffage urbain	433 000,00	0,00		390 500,00	0,00	0,00	390 500,00	390 500,00
6132	Locations immobilières	306 000,00	0,00		311 900,00	0,00	0,00	311 900,00	311 900,00
61358	Autres	3 372,50	0,00		4 900,00	0,00	0,00	4 900,00	4 900,00
614	Charges locatives et de copropriété	194 700,00	0,00		203 900,00	0,00	0,00	203 900,00	203 900,00
61521	Entretien terrains	70 000,00	0,00		53 000,00	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	329 726,00	0,00		320 800,00	0,00	0,00	320 800,00	320 800,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	28 875,00	0,00		26 500,00	0,00	0,00	26 500,00	26 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	28 000,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6156	Maintenance	168 365,00	0,00		150 950,00	0,00	0,00	150 950,00	150 950,00
617	Etudes et recherches	5 950,00	0,00		91 000,00	0,00	0,00	91 000,00	91 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	116 790,50	0,00		127 000,00	0,00	0,00	127 000,00	127 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	35 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6234	Réceptions	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	5 041,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	0,00		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6282	Frais de gardiennage	130 000,00	0,00		290 000,00	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	145 500,00	0,00		174 700,00	0,00	0,00	174 700,00	174 700,00
63512	Taxes foncières	995 000,00	0,00		1 472 800,00	0,00	0,00	1 472 800,00	1 472 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 502 686,00	0,00	0,00	3 111 142,00	0,00	0,00	3 111 142,00	3 111 142,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65743	Subv.Fonct. fermiers et cessionnaires	2 467 681,00	0,00		3 076 137,00	0,00	0,00	3 076 137,00	3 076 137,00
6583	Pénalités sur marchés	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	25 005,00	0,00		25 005,00	0,00	0,00	25 005,00	25 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 941 868,00	0,00	0,00	7 665 092,00	0,00	0,00	7 665 092,00	7 665 092,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	25 000,00	0,00		45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 000,00	0,00		45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		25 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00
Total des dépenses réelles		5 966 868,00	0,00	0,00	7 710 092,00	0,00	0,00	7 710 092,00	7 710 092,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 888 777,00			5 263 342,00	0,00		5 263 342,00	5 263 342,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	4 888 777,00			5 263 342,00	0,00		5 263 342,00	5 263 342,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 888 777,00			5 263 342,00	0,00		5 263 342,00	5 263 342,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 855 645,00	0,00	12 973 434,00	0,00	12 973 434,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	530 000,00	0,00	1 840 062,00	0,00	1 840 062,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	500 000,00	0,00	1 810 062,00	0,00	1 810 062,00
706888	Autres	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 364 193,00	0,00	10 171 920,00	0,00	10 171 920,00
752	Revenus des immeubles	2 755 000,00	0,00	2 951 400,00	0,00	2 951 400,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	6 609 193,00	0,00	7 220 520,00	0,00	7 220 520,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		9 894 193,00	0,00	12 011 982,00	0,00	12 011 982,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 894 193,00	0,00	12 011 982,00	0,00	12 011 982,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	961 452,00		961 452,00	0,00	961 452,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	961 452,00		961 452,00	0,00	961 452,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		961 452,00		961 452,00	0,00	961 452,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 €		16/12/2022
	Catégories de biens amortis		
L	Frais lié à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	5	16/12/2022
L	Frais d'études	5	16/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	16/12/2022
L	Frais d'insertion	5	16/12/2022
L	Subventions d'équipement aux organismes publics- Biens mobiliers,matériel et études	5	16/12/2022
L	Subventions d'équipement aux organismes publics- Batiments et installations	30	16/12/2022
L	Subventions d'équipement aux organismes publics-Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2022
L	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Biens mobiliers,matériel et études	5	16/12/2022
L	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Batiments et installations	30	16/12/2022
L	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé -Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2022
L	Subventions d'équipement en nature > Organimes publics - Biens mobiliers,matériel et études	5	16/12/2022
L	Subventions d'équipement en nature > Organimes publics - Batiments et installations	30	16/12/2022
L	Subventions d'équipement en nature > Organimes publics -Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2022
L	Subventions d'équipement en nature > Personnes de droit privé - Biens mobiliers,matériel et études	5	16/12/2022
L	Subventions d'équipement en nature > Personnes de droit privé - Batiments et installations	30	16/12/2022
L	Subventions d'équipement en nature > Personnes de droit privé -Projets d'infrastructures d'int nat	40	16/12/2022
L	Logiciels, progiciels, licences et procédés	2	16/12/2022
L	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	16/12/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	16/12/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains	10	16/12/2022
L	Bâtiments privés (Immeubles de rapport et autres bâtiments privés)	20	16/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15	16/12/2022
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	16/12/2022
L	Install. Gales div. dans les const. dont la collec. n'est ni propr., ni bénéf. d'une mise à dispos.	5	16/12/2022
L	Matériel de transport	5	16/12/2022
L	Matériel informatique	5	16/12/2022
L	Matériel de bureau et de reprographie	5	16/12/2022
L	Matériel de monétique	5	16/12/2022
L	Ameublement	10	16/12/2022
L	Matériel de réseaux et téléphonique	5	16/12/2022
L	Appareils de mesures et d'analyses	5	16/12/2022

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Matériel agricole	10	16/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		337 948,39	337 948,39	0,00	337 948,39
Provisions pour litiges	0,00		337 948,39	337 948,39	0,00	337 948,39
Contentieux titre pénalités bail emphytéotique Lesquin	0,00	17/12/2021	337 948,39	337 948,39	0,00	337 948,39
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	53 289,23		87 292,07	140 581,30	18 872,69	121 708,61
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	53 289,23		87 292,07	140 581,30	18 872,69	121 708,61
Restes à recouvrer à risques	4 183,31	14/12/2018	474,20	4 657,51	0,00	4 657,51
Procédure collective SCOTT PEINTURE	0,00	17/12/2021	7 812,00	7 812,00	936,66	6 875,34
Procédure collective LEMAIRE DEVELOPPEMENT	0,00	17/12/2021	12 831,54	12 831,54	0,00	12 831,54
Procédure collective ANGELEC	0,00	17/12/2021	1 512,40	1 512,40	0,00	1 512,40
Procédure collective IBM ELECTRONIQUE	0,00	16/12/2022	434,00	434,00	0,00	434,00
SATD sans provisions LJA BUREAUTIQUE	0,00	16/12/2022	12 022,17	12 022,17	12 022,17	0,00
Procédure collective WILD HORSES DRAMA	0,00	15/12/2023	30 636,13	30 636,13	0,00	30 636,13
Procédure collective LILLE DESIGN	0,00	15/12/2023	266,00	266,00	0,00	266,00
Procédure collective LAKROZ	483,26	15/12/2023	3 300,75	3 784,01	0,00	3 784,01
Procédure collective INITIANCES	0,00	15/12/2023	352,99	352,99	0,00	352,99
Procédure collective CRONOS PRIVILEGE	0,00	15/12/2023	2 065,44	2 065,44	167,44	1 898,00
Procédure collective EKIHO	0,00	15/12/2023	14 264,32	14 264,32	4 426,29	9 838,03
Procédure collective ATAR	0,00	15/12/2023	1 320,13	1 320,13	1 320,13	0,00
Procédure collective BEAU ET COMPAGNIES	5 039,29	20/12/2024	0,00	5 039,29	0,00	5 039,29
Procédure collective AODYO	3 566,07	20/12/2024	0,00	3 566,07	0,00	3 566,07
Procédure collective BOCAUX LOCAUX	9 721,84	20/12/2024	0,00	9 721,84	0,00	9 721,84
Procédure collective DIGIPHYSE	1 204,00	20/12/2024	0,00	1 204,00	0,00	1 204,00
Procédure collective ECREALL	420,00	20/12/2024	0,00	420,00	0,00	420,00
Procédure collective FULL PIECES SERVICES	26 969,28	20/12/2024	0,00	26 969,28	0,00	26 969,28

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Act. Immo et Eco - BP (projet de budget) - 2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Procédure collective MAISONS DE MODE	1 414,56	20/12/2024	0,00	1 414,56	0,00	1 414,56
Procédure collective SEALUNE	98,00	20/12/2024	0,00	98,00	0,00	98,00
Procédure collective VIVRE SIMPLEMENT	189,62	20/12/2024	0,00	189,62	0,00	189,62
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	53 289,23		425 240,46	478 529,69	18 872,69	459 657,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	53 289,23		425 240,46	478 529,69	18 872,69	459 657,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0,00 (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
- Concession procédure en cours pour le développement et l'animation de la filière numérique	SAEM Euratechnologies	SAEM Euratechnologies	Société Anonyme d'Économie Mixte (SAEM)	3 097 303,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	961 452,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	13 138 842,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	12 177 390,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		961 452,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		961 452,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	961 452,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 138 842,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		13 138 842,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	950,00	0,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	392 713,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	39 780,00	0,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	2 781 257,00	0,00
281328	<i>Autres bâtiments privés</i>	1 605 551,00	0,00
281352	<i>Bâtiments privés</i>	332 528,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 241,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	54 196,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	2 913,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	5 723,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	46 490,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 875 500,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Pour rendu exécutoire



Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur
Le 04/03/2025
Arnaud FICOT



25-C-0027

Séance du vendredi 28 février 2025

DELIBERATION DU CONSEIL

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2025

Vu les articles du Code général des collectivités territoriales en lien avec l'adoption du budget primitif de la collectivité ;

Vu le rapport d'orientations budgétaires portant sur l'exercice 2025 et présenté lors de la séance du Conseil du 20 décembre 2024 ;

I. Exposé des motifs

Le budget annexe assainissement, créé en 1968, retrace l'activité de collecte et de traitement des eaux usées. Son statut de service public industriel et commercial emporte les conséquences suivantes :

- l'activité est retracée dans le cadre d'un budget annexe destiné à individualiser le coût du service,
- le financement de l'exploitation du service est assuré principalement par la redevance assainissement,
- le budget annexe assainissement est soumis à la nomenclature M49,
- le budget est voté en montants hors taxes (déclarations CA3).

Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Gestion de la TVA
Assainissement	01/01/1968	SPIC	M 49	Budget hors Taxes

La masse budgétaire globale pour 2025 (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 205,0M€, répartis de la manière suivante :

- section d'exploitation : 120,4M€, soit 59% de la masse,
- section d'investissement : 84,6M€, soit 41% de la masse.

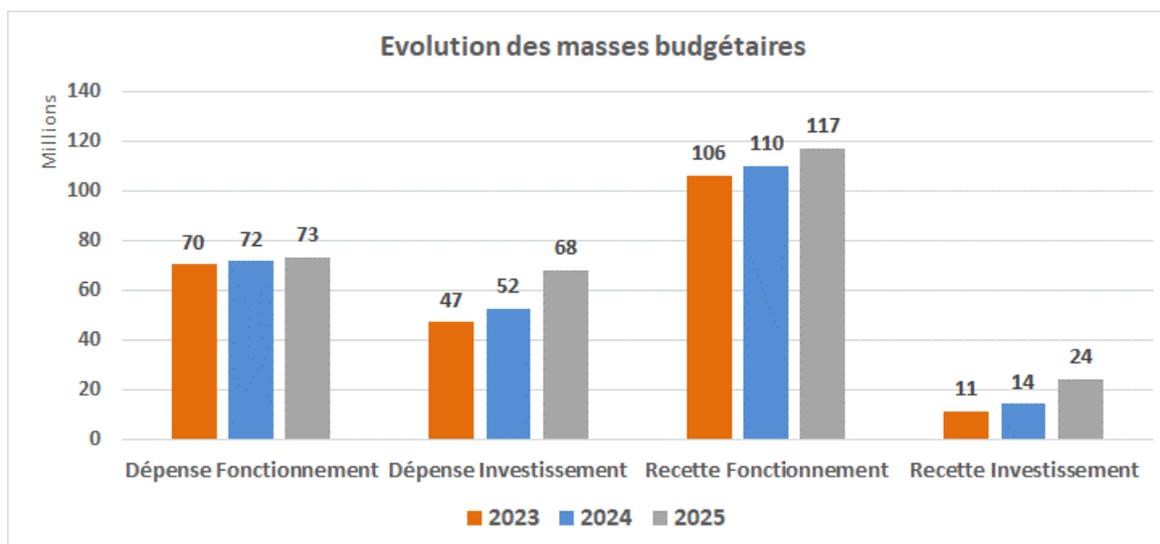
La balance de l'exercice 2025 est jointe en annexe n°1.

1. Évolution des masses budgétaires

L'analyse des masses budgétaires est réalisée en mouvements réels, hors résultats, ligne de trésorerie et opérations de dettes équilibrées en dépenses et en recettes.

En 2025, les masses budgétaires réelles s'élèvent à 141,0M€, soit +17,2M€ par rapport à 2024 (+13,9%).

83% des recettes de ce budget annexe et 52% des dépenses sont inscrites en section de fonctionnement.



2. Section de fonctionnement

Depenses de fonctionnement	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evo. en valeur	Evo. en %
Charges à caractère général	52 403 225	53 805 547	55 475 954	1 670 407	3,1%
<i>dont charges hors refacturation</i>	49 796 143	50 536 566	52 157 938	1 621 372	3,2%
<i>dont refacturations fonctions supports</i>	2 607 082	3 268 981	3 318 016	49 035	1,5%
Charges de personnel	15 577 263	15 541 270	15 532 367	-8 903	-0,1%
<i>dont charges de personnel hors refact.</i>	11 893 023	11 874 012	11 810 100	-63 912	-0,5%
<i>dont refacturations fonctions supports</i>	3 684 240	3 667 258	3 722 267	55 009	1,5%
Charges exceptionnelles	464 500	561 500	420 000	-141 500	-25,2%
Atténuations de produits	111 000	111 000	111 000	0	0,0%
Autres charges de gestion courante	120 010	120 010	140 010	20 000	16,7%
Dépenses de gestion et except.	68 675 998	70 139 327	71 679 331	1 540 004	2,2%
Charges financières	1 551 937	1 405 176	1 441 686	36 510	2,6%
Provisions	0	0	0	0	0,0%
Total	70 227 935	71 544 503	73 121 017	1 576 514	2,2%

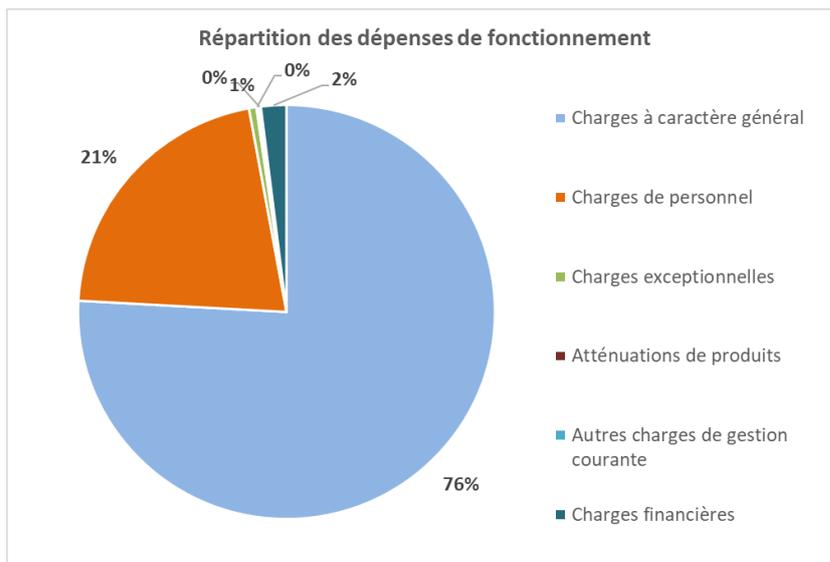
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 73,1M€ et sont en augmentation de +1,6M€, soit +2,2% par rapport au budget 2024.

Ces dépenses se décomposent comme suit :

- **de charges à caractère général qui représentent 55,5M€, soit +1,7M€ (+3,1%) par rapport à 2024.** Cette évolution s'explique par l'augmentation des dépenses d'exploitation des stations d'épuration (STEP) sur la filière boues sur les équipements de Marquette et Neuville (impactant également le poste

curage des canalisations), de la STEP géré par Ipalle (hausse de l'électricité, produits chimiques et gestion des boues), de la reprise des marchés des STEP Annoeulin et Bauvin (lié à la fusion avec ex-CCHD) et du poste électricité pour les STEP gérées en régie ;

- **de charges de personnel (15,5 M€)**, en légère régression de -0,1%. L'état du personnel est présenté aux annexes C1.1 et C1.2 de la maquette budgétaire. 194 postes sont pourvus (contre 196 l'année dernière), dont 182 titulaires et 12 non titulaires. Les inscriptions budgétaires ont été ajustées en tenant compte des postes pourvus mais également des réalisations des exercices antérieurs ;
- **de charges financières (1,4M€)**, en évolution de +2,6% ;
- **des charges exceptionnelles (0,4M€)**, soit -0,1 M€ ;
- **de charges diverses (0,25M€ d'autres charges de gestion courante et atténuations de produits)** en progression de +0,02M€ ;



Les recettes de fonctionnement augmentent de +7,1M€ (+6,5%) pour atteindre 116,8M€.

Recettes de fonctionnement	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol. en valeur	Evol. en %
Autres	1 875 010	1 875 010	1 993 060	118 050	6,3%
Eaux pluviales	6 000 000	6 000 000	6 000 000	0	0,0%
PRE / PFAC / Branchements	7 100 000	7 100 000	7 100 000	0	0,0%
Prime d'épuration	4 000 000	3 500 000	2 000 000	-1 500 000	-42,9%
Redevance Assainissement	87 242 000	91 260 000	99 730 000	8 470 000	9,3%
Total	106 217 010	109 735 010	116 823 060	7 088 050	6,5%

Ces recettes sont les suivantes :

- **la redevance assainissement** pour 99,7M€, en augmentation de +8,5M€ par rapport au BP 2024 en lien avec l'évolution de l'indice et des volumes projetés. Ce produit représente 85% des recettes pour 2025 ;
- **les recettes liées à la collecte des eaux usées** (participation pour le raccordement à l'égout, branchements et participation pour le financement de l'assainissement collectif), qui s'élèvent à 7,1 M€ en 2025, stable par rapport au BP 2024, et représentant 6% des recettes ;
- **la participation eaux pluviales** (versée par le budget général), stable, représente 6 M€ soit 5% des recettes de fonctionnement ;
- **la prime épuration**, disparaît progressivement (2,0M€ en baisse de -1,5M€) ;
- **les autres produits** (dont les produits exceptionnels) s'élèvent à 2,0M€ (+0,1M€/BP 2024).

3. Section d'investissement

Dépenses d'investissement	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol. en valeur	Evolution en %
Acquisitions / Matériel	5 144 125	4 856 750	4 620 300	-236 450	-5%
Études	5 903 800	4 913 300	16 153 592	11 240 292	229%
Travaux	25 882 150	32 852 350	36 983 758	4 131 408	13%
Aides déléguées de l'Agence de l'Eau	250 000	250 000	200 000	-50 000	-20%
Autre	0	0	0	0	
Dépenses d'investissement hors dette	37 180 075	42 872 400	57 957 650	15 085 250	35%
Emprunts et dettes assimilées	9 800 000	9 400 000	9 902 000	502 000	5%
Total	46 980 075	52 272 400	67 859 650	15 587 250	30%

Les dépenses d'investissement représentent 67,9M€ en 2025 et progressent de +15,6M€ par rapport au BP 2024, soit +30%.

Les dépenses d'investissement hors dette sont composées de travaux (37,0M€, soit 64%), d'études (16,2M€, soit 28%), d'acquisitions (4,6M€, soit 8%), et des aides déléguées par l'Agence de l'Eau (0,2M€).

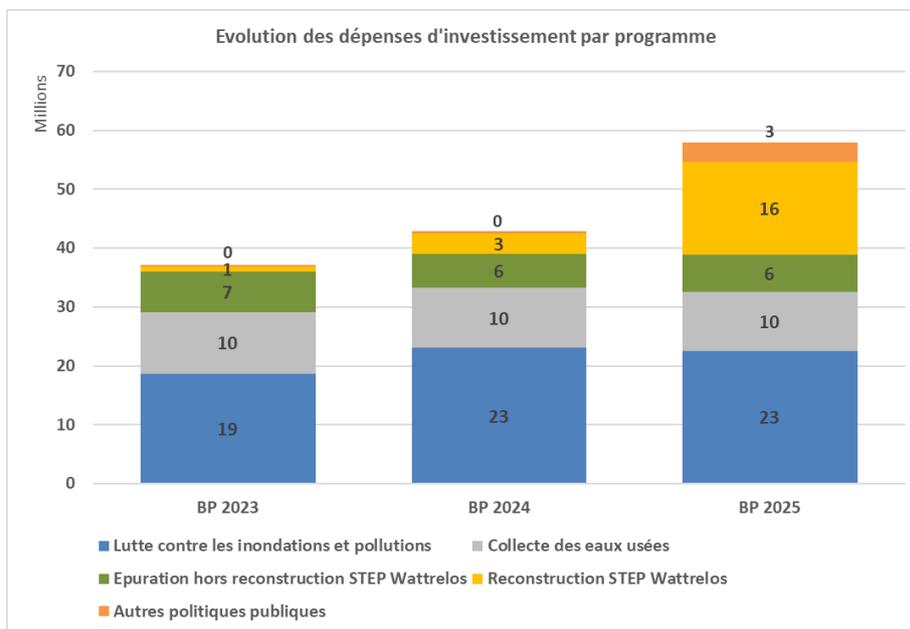
A ces dépenses s'ajoute l'amortissement de la dette qui atteint 9,9M€ en 2025 soit une progression de +0,5M€ (+5%) par rapport au BP 2024.

Les principaux programmes financés au BP 2025 concernent :

- **la lutte contre les inondations et les pollutions** pour 22,6M€ en légère régression de -0,5M€ et représentant 39% des dépenses d'investissement hors dette. Les principaux postes d'investissement concernent la gestion

patrimoniale structurante (12,0M€), l'extension des réseaux de dépollution (1,2M€), l'optimisation du système d'assainissement (2,0M€), la gestion du risque inondation (2,9M€), les bassins de lutte contre la pollution (1,7M€) et enfin des dépenses associées à différents projets avec notamment la déconnexion des eaux claires parasites (ECP) à Armentières (1,1M€) ou des études sur le recalibrage et couverture de l'Espierre (0,3M€) ;

- **la collecte des eaux usées** (branchements et extensions de réseaux), à hauteur de 10,0M€ soit un poids de 17%, en baisse de -0,2M€ ;
- **la construction et la rénovation des stations d'épuration**, à hauteur de 22,1M€, en progression de +12,9M€ et représentant 38% des dépenses. Les principaux investissements concernent la reconstruction/extension de la STEP de Wattrelos avec un démarrage de travaux chiffré à 15,8M€ sur 2025, la gestion patrimoniale des équipements (3,5M€), le rééquipement des stations de pompage et de relèvement (1,2M€), les achats, diagnostics et réparations d'appareil de mesures, expérimentation, outils de gestion (1,2M€) ;
- **les autres dépenses** composées des aides déléguées par l'Agence de l'Eau à 0,2M€ et 3,0M€ sur un mouvement comptable d'intégration sur les réseaux d'assainissement (montant équivalent en recettes).



Les recettes d'investissement hors emprunt et avances s'élèvent à 6,5M€ en évolution de +4,7M€ par rapport à 2024, en particulier sur la ligne « Autres » : 3,0M€ sur un mouvement comptable d'intégration sur les réseaux d'assainissement (en corollaire du mouvement en dépenses pour le même montant) et 1,8M€ pour des travaux refacturés concernant le dévoiement de collecteur d'assainissement.

Recettes d'investissement	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol. en valeur	Evol. en %
Subventions	3 035 882	1 720 450	1 575 250	-145 200	-8%
Autres	100 000	100 000	4 900 000	4 800 000	4800%
Recettes d'investissement hors dette	3 135 882	1 820 450	6 475 250	4 654 800	256%
Avances	850 477	250 000	250 000	0	0%
Dette	7 004 641	12 011 443	17 432 357	5 420 914	45%
Dettes et avances	7 855 118	12 261 443	17 682 357	5 420 914	44%
Total	10 991 000	14 081 893	24 157 607	10 075 714	72%

Par ailleurs, le **besoin d'emprunt** s'élève à 17,4M€ au BP 2025 et augmente de +5,4M€ par rapport au BP 2024. Ce montant budgétaire sera ajusté lors de la reprise, au budget supplémentaire 2025, des résultats constatés pour 2024.

Enfin, les avances versées par l'Agence de l'Eau (prêts à taux zéro) restent stables à 0,25M€ par rapport au BP 2024.

4. Évolution des principaux ratios

	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution 2024/2023
Recettes de gestion	106 217 010	109 735 010	116 823 060	6,5%
Dépenses de gestion	68 675 998	70 139 327	71 679 331	2,2%
Épargne de gestion	37 541 012	39 595 683	45 143 729	14,0%
Charges financières nettes	1 551 937	1 405 176	1 441 686	2,6%
Épargne brute	35 989 075	38 190 507	43 702 043	14,4%
Amortissement de la dette	9 800 000	9 400 000	9 902 000	5,3%
Épargne nette	26 189 075	28 790 507	33 800 043	17,4%
Solde mvts ordre fonctionnement	26 882 822	27 660 110	27 270 767	-1,4%
Résultat comptable	9 106 253	10 530 397	16 431 276	56,0%
Dépenses d'investissement hors dette	37 180 075	42 872 400	57 957 650	35,2%
Autofinancement de l'investissement	70%	67%	58%	-13,2%

- **L'épargne de gestion** progresse de +14,0% (+5,5M€) pour atteindre 45,1M€ avec une dynamique de recettes supérieure à celle des dépenses ;
- **L'épargne brute** s'élève à 43,7M€ en progression de +14,4% avec des frais financiers en hausse de +2,6% ;
- **L'épargne nette** s'élève à 33,8M€ en hausse de +17,4% (+5,0M€) par rapport à 2024. Ce niveau d'épargne permet de couvrir 58% des investissements prévus contre 67% l'année précédente étant donné l'évolution des investissements (+35% / BP 2024).

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) d'approuver le budget primitif 2025 du budget annexe assainissement, tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant arrêté à 204 962 110 euros ;
- 2) de voter les crédits au niveau des chapitres budgétaires et des chapitres globalisés (011, 012, 013, 014, 040, 041, 042) tels que repris au sein de la balance budgétaire annexée ;
- 3) de voter l'état des effectifs tel qu'il figure en annexe C1.1 et C1.2 de la maquette budgétaire ;
- 4) de voter le budget sans reprise des résultats.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Le groupe Métropole écologiste citoyenne et solidaire s'étant abstenu.

Budget Assainissement

Dépenses

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP	BP	BP Réel et Ordre	
			Réel	Ordre		
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0	
	020	Dépenses imprévues	0		0	
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 539 700	3 539 700	
	041	Opérations patrimoniales		3 200 000	3 200 000	
	13	Subventions d'investissement	0		0	
	16	Emprunts et dettes assimilées	19 902 000		19 902 000	
	20	Immobilisations incorporelles	16 153 592		16 153 592	
	21	Immobilisations corporelles	4 620 300		4 620 300	
	23	Immobilisations en cours	36 983 758		36 983 758	
	26	Participations et créances rattachées à des participations	0		0	
	27	Autres immobilisations financières	0		0	
	458101	Aides déléguées de l'Agence de l'Eau (dépenses)	200 000		200 000	
	458201	Aides déléguées de l'Agence de l'Eau (recettes)	0		0	
			0		0	
			Somme :	77 859 650	6 739 700	84 599 350
	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	55 475 954		55 475 954
012		Charges de personnel et frais assimilés	15 532 367		15 532 367	
014		Atténuations de produits	111 000		111 000	
022		Dépenses imprévues	0		0	
023		Virement à la section d'investissement		16 431 276	16 431 276	
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections		30 810 467	30 810 467	
65		Autres charges de gestion courante	140 010		140 010	
66		Charges financières	1 441 686		1 441 686	
67		Charges exceptionnelles	420 000		420 000	
68		Dotations aux provisions et aux dépréciations	0		0	
		0		0		
		Somme :	73 121 017	47 241 743	120 362 760	
Total général			150 980 667	53 981 443	204 962 110	

Recettes

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP	BP	BP Réel et Ordre
			Réel	Ordre	
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0
	021	Virement de la section d'exploitation		16 431 276	16 431 276
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		30 810 467	30 810 467
	041	Opérations patrimoniales		3 200 000	3 200 000
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0		0
	13	Subventions d'investissement	4 575 250		4 575 250
	16	Emprunts et dettes assimilées	27 682 357		27 682 357
	20	Immobilisations incorporelles	0		0
	21	Immobilisations corporelles	0		0
	23	Immobilisations en cours	1 800 000		1 800 000
	27	Autres immobilisations financières	0		0
	458101	Aides déléguées de l'Agence de l'Eau (dépenses)	0		0
	458201	Aides déléguées de l'Agence de l'Eau (recettes)	100 000		100 000
			Somme :	34 157 607	50 441 743
Fonctionnement	002	Résultat d'exploitation reporté	0		0
	013	Atténuations de charges	0		0
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 539 700	3 539 700
	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	114 788 050		114 788 050
	74	Subventions d'exploitation	2 000 000		2 000 000
	75	Autres produits de gestion courante	10		10
	77	Produits exceptionnels	35 000		35 000
	78	Reprises sur provisions et dépréciations	0		0
			Somme :	116 823 060	3 539 700
Total général			150 980 667	53 981 443	204 962 110

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20009320100024	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT 06 Groupements de collectivités METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
----------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : le Trésorier de la MEL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Budget Assainissement (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	42
A3.2 - Etalement des provisions	43
A4.1 - Equilibre des opérations financières	44
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	47
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	48
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	49
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	54
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	58

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	59
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	60
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	61
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	62

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	63
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	66
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	67
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	120 362 760,00	120 362 760,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		120 362 760,00	120 362 760,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	84 599 350,00	84 599 350,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		84 599 350,00	84 599 350,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	204 962 110,00	204 962 110,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	53 805 547,00	0,00	55 475 954,00	0,00	55 475 954,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 541 270,00	0,00	15 532 367,00	0,00	15 532 367,00
014	Atténuations de produits	111 000,00	0,00	111 000,00	0,00	111 000,00
65	Autres charges de gestion courante	120 010,00	0,00	140 010,00	0,00	140 010,00
Total des dépenses de gestion des services		69 577 827,00	0,00	71 259 331,00	0,00	71 259 331,00
66	Charges financières	1 405 176,00	0,00	1 441 686,00	0,00	1 441 686,00
67	Charges exceptionnelles	561 500,00	0,00	420 000,00	0,00	420 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		71 544 503,00	0,00	73 121 017,00	0,00	73 121 017,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	10 530 397,00		16 431 276,00	0,00	16 431 276,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	30 753 591,00		30 810 467,00	0,00	30 810 467,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		41 283 988,00		47 241 743,00	0,00	47 241 743,00
TOTAL		112 828 491,00	0,00	120 362 760,00	0,00	120 362 760,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	120 362 760,00
---------------------------------------------------	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	106 210 000,00	0,00	114 788 050,00	0,00	114 788 050,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 500 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00	0,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		109 710 010,00	0,00	116 788 060,00	0,00	116 788 060,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		109 735 010,00	0,00	116 823 060,00	0,00	116 823 060,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 093 481,00		3 539 700,00	0,00	3 539 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 093 481,00		3 539 700,00	0,00	3 539 700,00
TOTAL		112 828 491,00	0,00	120 362 760,00	0,00	120 362 760,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	120 362 760,00
---------------------------------------------------	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	43 702 043,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	4 913 300,00	0,00	16 153 592,00	0,00	16 153 592,00
21	Immobilisations corporelles	4 856 750,00	0,00	4 620 300,00	0,00	4 620 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 852 350,00	0,00	36 983 758,00	0,00	36 983 758,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	42 622 400,00	0,00	57 757 650,00	0,00	57 757 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 400 000,00	0,00	19 902 000,00	0,00	19 902 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	9 400 000,00	0,00	19 902 000,00	0,00	19 902 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	250 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	52 272 400,00	0,00	77 859 650,00	0,00	77 859 650,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 093 481,00		3 539 700,00	0,00	3 539 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 550 000,00		3 200 000,00	0,00	3 200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 643 481,00		6 739 700,00	0,00	6 739 700,00
	TOTAL	57 915 881,00	0,00	84 599 350,00	0,00	84 599 350,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	84 599 350,00
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 720 450,00	0,00	4 575 250,00	0,00	4 575 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 261 443,00	0,00	27 682 357,00	0,00	27 682 357,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
	Total des recettes d'équipement	13 981 893,00	0,00	34 057 607,00	0,00	34 057 607,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00

Total des recettes réelles d'investissement		14 081 893,00	0,00	34 157 607,00	0,00	34 157 607,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	10 530 397,00		16 431 276,00	0,00	16 431 276,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 753 591,00		30 810 467,00	0,00	30 810 467,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 550 000,00		3 200 000,00	0,00	3 200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		43 833 988,00		50 441 743,00	0,00	50 441 743,00
TOTAL		57 915 881,00	0,00	84 599 350,00	0,00	84 599 350,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	84 599 350,00
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	43 702 043,00
---------------------------------------------------------------------------------	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	55 475 954,00		55 475 954,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 532 367,00		15 532 367,00
014	Atténuations de produits	111 000,00		111 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	140 010,00		140 010,00
66	Charges financières	1 441 686,00	0,00	1 441 686,00
67	Charges exceptionnelles	420 000,00	0,00	420 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	30 810 467,00	30 810 467,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		16 431 276,00	16 431 276,00
Dépenses d'exploitation – Total		73 121 017,00	47 241 743,00	120 362 760,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	120 362 760,00
---------------------------------------------------	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	3 539 700,00	3 539 700,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 902 000,00	0,00	19 902 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	16 153 592,00	0,00	16 153 592,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 620 300,00	0,00	4 620 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	36 983 758,00	3 200 000,00	40 183 758,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	200 000,00	0,00	200 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		77 859 650,00	6 739 700,00	84 599 350,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	84 599 350,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	114 788 050,00		114 788 050,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	2 000 000,00		2 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	35 000,00	3 539 700,00	3 574 700,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	116 823 060,00	3 539 700,00	120 362 760,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	120 362 760,00
---------------------------------------------------	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	4 575 250,00	0,00	4 575 250,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 682 357,00	0,00	27 682 357,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 800 000,00	1 200 000,00	3 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		30 632 800,00	30 632 800,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	100 000,00	0,00	100 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		177 667,00	177 667,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		16 431 276,00	16 431 276,00
	Recettes d'investissement – Total	34 157 607,00	50 441 743,00	84 599 350,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	84 599 350,00
-----------------------------------------------------	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	53 805 547,00	55 475 954,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 939 298,00	4 176 868,00	0,00
6062	Produits de traitement	161 000,00	194 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	827 000,00	877 000,00	0,00
611	Sous-traitance générale	23 244 394,00	22 781 807,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	80 000,00	59 875,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	9 441 097,00	10 607 071,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	8 850 000,00	9 250 000,00	0,00
6156	Maintenance	170 547,00	173 500,00	0,00
617	Etudes et recherches	318 820,00	246 180,00	0,00
6222	Commissions recouvrement redevance	535 280,00	527 450,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	9 400,00	5 000,00	0,00
6238	Divers	10 000,00	10 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	70 050,00	70 050,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 870,00	8 870,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 000,00	52 000,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	4 903 981,00	5 107 963,00	0,00
6288	Autres	170 000,00	100 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	89 000,00	139 000,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	31 530,00	42 500,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	923 280,00	1 046 820,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 541 270,00	15 532 367,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	3 667 258,00	3 722 267,00	0,00
6331	Versement de mobilité	116 799,00	100 193,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	29 477,00	28 820,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	64 304,00	63 336,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	17 686,00	17 344,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	6 121 778,55	6 082 536,00	0,00
6413	Primes et gratifications	2 488 333,00	2 479 554,00	0,00
6415	Supplément familial	96 490,32	76 470,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	608 385,00	600 243,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 870 019,00	1 967 883,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	22 506,00	20 000,00	0,00
6471	Prestations directes	362 831,00	296 729,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	57 456,00	63 824,00	0,00
648	Autres charges de personnel	17 947,13	13 168,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	111 000,00	111 000,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	5 000,00	5 000,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	106 000,00	106 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	120 010,00	140 010,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	80 000,00	100 000,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	40 010,00	40 010,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		69 577 827,00	71 259 331,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	1 405 176,00	1 441 686,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-94 824,00	-58 314,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	561 500,00	420 000,00	0,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	50 000,00	70 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	260 000,00	110 000,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	51 500,00	40 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	200 000,00	200 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		71 544 503,00	73 121 017,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	10 530 397,00	16 431 276,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	30 753 591,00	30 810 467,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	30 575 924,00	30 632 800,00	0,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	177 667,00	177 667,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		41 283 988,00	47 241 743,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		41 283 988,00	47 241 743,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		112 828 491,00	120 362 760,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	120 362 760,00
---------------------------------------------------	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	403 008,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	461 322,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-58 314,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	106 210 000,00	114 788 050,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	5 000,00	5 000,00	0,00
704	Travaux	1 150 000,00	1 150 000,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	91 060 000,00	99 530 000,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	50 000,00	50 000,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	5 950 000,00	5 950 000,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	200 000,00	200 000,00	0,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	6 000 000,00	6 000 000,00	0,00
7068	Autres prestations de services	1 795 000,00	1 903 050,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 500 000,00	2 000 000,00	0,00
741	Primes d'épuration	3 500 000,00	2 000 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00	0,00
7588	Autres	10,00	10,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		109 710 010,00	116 788 060,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	25 000,00	35 000,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	25 000,00	25 000,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		109 735 010,00	116 823 060,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 093 481,00	3 539 700,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 093 481,00	3 539 700,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 093 481,00	3 539 700,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		112 828 491,00	120 362 760,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	120 362 760,00
---------------------------------------------------	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 913 300,00	16 153 592,00	0,00
2031	Frais d'études	4 544 200,00	15 898 592,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	369 100,00	255 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 856 750,00	4 620 300,00	0,00
2111	Terrains nus	2 455 000,00	228 800,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	11 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	3 000 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	1 021 750,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	1 180 000,00	1 280 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	200 000,00	100 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	32 852 350,00	36 983 758,00	0,00
2312	Terrains	15 000,00	15 000,00	0,00
2313	Constructions	325 000,00	240 800,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	32 012 350,00	36 197 958,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	30 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	500 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		42 622 400,00	57 757 650,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 400 000,00	19 902 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 200 000,00	4 200 000,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	10 000 000,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	5 200 000,00	5 605 000,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	97 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		9 400 000,00	19 902 000,00	0,00
458101	Aides déléguées de l'Agence de l'Eau (dépenses) (6)	250 000,00	200 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		250 000,00	200 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		52 272 400,00	77 859 650,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 093 481,00	3 539 700,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 093 481,00	3 539 700,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	1 750 170,00	2 130 054,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	232 095,00	294 387,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	4 161,00	4 161,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	144,00	144,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	4 470,00	4 470,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	86 033,00	86 033,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	27 140,00	31 183,00	0,00
139188	des tiers	971 398,00	971 398,00	0,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	17 870,00	17 870,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 550 000,00	3 200 000,00	0,00
2313	Constructions	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	550 000,00	1 200 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 643 481,00	6 739 700,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		57 915 881,00	84 599 350,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			84 599 350,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 720 450,00	4 575 250,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 720 450,00	1 575 250,00	0,00
13188	des tiers	0,00	3 000 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 261 443,00	27 682 357,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 011 443,00	17 432 357,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	10 000 000,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	250 000,00	250 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 800 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 800 000,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 981 893,00	34 057 607,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458201	Aides déléguées de l'Agence de l'Eau (recettes) (5)	100 000,00	100 000,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		100 000,00	100 000,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 081 893,00	34 157 607,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	10 530 397,00	16 431 276,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	30 753 591,00	30 810 467,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	49 897,00	43 015,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 118 757,00	599 083,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	74 835,00	43 673,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	317 527,00	186 943,00	0,00
28131	Bâtiments	6 473 845,00	6 894 634,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	789 582,00	706 627,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	37 475,00	37 475,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	8 582,00	8 582,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 933 806,00	1 952 693,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	17 652 998,00	17 838 552,00	0,00
28154	Matériel industriel	413 031,00	486 349,00	0,00
28155	Outillage industriel	8 815,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 422 177,00	1 508 652,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	431,00	431,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 945,00	13 411,00	0,00
28188	Autres	271 221,00	312 680,00	0,00
4818	Charges à étaler	177 667,00	177 667,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		41 283 988,00	47 241 743,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 550 000,00	3 200 000,00	0,00
2031	Frais d'études	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	550 000,00	1 200 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		43 833 988,00	50 441 743,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		57 915 881,00	84 599 350,00	0,00

+

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Assainissement - BP (projet de budget) - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			84 599 350,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					81 569 169,98									
1641 Emprunts en euros (total)					81 569 169,98									
00778088592J (28108(1))	CREDIT FONCIER DE FRANCE	06/12/2006	31/12/2011	02/01/2013	28 932 806,30	F	FIXE	2,820	2,861		A	C	N	A-1
0559/101/001 (29100)	SOCIETE GENERALE	30/12/2009	30/12/2009	30/12/2010	20 000 000,00	F	FIXE	4,180	4,240		A	C	N	A-1
100 0069 2473 (30036)	CREDIT AGRICOLE DU NORD	07/12/2017	15/12/2017	02/05/2018	4 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,380	1,726		A	X Libre	N	A-1
7780885J - 00837610592T (28108)	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/02/2013	30/03/2013	30/06/2013	13 636 363,68	F	FIXE	3,970	4,089		T	C	N	A-1
81758 (30008(1))	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	12/04/2013	23/09/2013	23/09/2014	10 000 000,00	F	FIXE	2,970	2,970		A	C	N	A-1
CREDIT MUTUEL - financement 20	CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL	07/12/2017	20/12/2017	30/04/2018	5 000 000,00	F	FIXE	1,100	1,107		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					106 888 814,94									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					106 888 814,94									
10003 (32177)	AGENCE DE L'EAU	29/01/2015	09/11/2015	23/10/2017	138 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Assainissement - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10010 (32173)	AGENCE DE L'EAU	20/11/2014	22/10/2015	02/10/2017	36 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10016 (32176)	AGENCE DE L'EAU	20/11/2014	03/11/2015	16/10/2017	57 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10027 (32175-1)	AGENCE DE L'EAU	20/11/2014	30/10/2015	05/10/2017	18 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10027 (32175-2)	AGENCE DE L'EAU	20/11/2014	30/10/2015	31/12/2027	12 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	C	N	A-1
10130 (32193)	AGENCE DE L'EAU	02/02/2015	30/01/2017	21/12/2018	3 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10131 (32174)	AGENCE DE L'EAU	29/01/2015	22/10/2015	02/10/2017	15 275,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10133 (32223)	AGENCE DE L'EAU	20/01/2015	30/08/2019	26/07/2021	12 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10141 (32204)	AGENCE DE L'EAU	03/11/2014	30/01/2018	07/12/2019	5 425,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10215 (30097)	AGENCE DE L'EAU	07/07/2021	07/07/2021	16/11/2022	522 718,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10416 (32179)	AGENCE DE L'EAU	29/01/2015	23/11/2015	06/11/2017	628 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10859 (32241)	AGENCE DE L'EAU	16/03/2020	13/01/2022	21/12/2023	318 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10925 (32220-1)	AGENCE DE L'EAU	29/01/2015	19/03/2019	12/10/2020	15 300,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10925 (32220-2)	AGENCE DE L'EAU	29/01/2015	19/03/2019	31/12/2027	10 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10949 (32268)	AGENCE DE L'EAU	15/05/2020	05/12/2022	09/11/2024	105 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10961 (30076)	AGENCE DE L'EAU	05/06/2020	01/12/2020	25/11/2022	309 652,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10990 (32248)	AGENCE DE L'EAU	05/06/2020	13/01/2022	21/12/2023	65 690,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11069 (30093)	AGENCE DE L'EAU	09/09/2020	15/12/2020	24/11/2022	115 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11509 (32194)	AGENCE DE L'EAU	28/09/2015	07/11/2017	07/11/2019	26 793,78	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11510 (32205)	AGENCE DE L'EAU	02/10/2015	30/01/2018	07/11/2019	19 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11736 (32189)	AGENCE DE L'EAU	03/02/2016	23/12/2016	30/11/2018	19 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11740 (32185)	AGENCE DE L'EAU	15/09/2015	17/10/2016	17/10/2018	16 175,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11744 (32197)	AGENCE DE L'EAU	28/09/2015	07/11/2017	07/11/2019	57 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11804 (32184)	AGENCE DE L'EAU	31/12/2015	05/09/2016	05/09/2018	25 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11855 (32188)	AGENCE DE L'EAU	18/09/2015	30/11/2016	30/11/2018	57 850,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11858 (30077-1)	AGENCE DE L'EAU	03/02/2020	01/12/2020	07/12/2022	94 381,60	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11858 (30077-2)	AGENCE DE L'EAU	03/02/2020	01/12/2020	31/12/2025	62 921,07	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11860 (32196-1)	AGENCE DE L'EAU	28/09/2015	07/11/2017	07/11/2019	8 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11860 (32196-2)	AGENCE DE L'EAU	28/09/2015	07/11/2017	31/12/2027	5 400,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	C	N	A-1
11863 (32201)	AGENCE DE L'EAU	03/02/2016	30/01/2018	07/11/2019	51 250,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11864 (32202)	AGENCE DE L'EAU	03/02/2016	30/01/2018	07/11/2019	126 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
11885 (32192)	AGENCE DE L'EAU	03/02/2016	30/01/2017	13/12/2018	66 044,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11886 (32187-1)	AGENCE DE L'EAU	26/05/2016	23/12/2016	30/11/2018	4 297,77	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11886 (32187-2)	AGENCE DE L'EAU	26/05/2016	23/12/2016	31/12/2027	2 865,18	F	FIXE	0,000	0,000		X	C	N	A-1
11887 (32198)	AGENCE DE L'EAU	28/09/2015	07/11/2017	07/11/2019	17 950,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Assainissement - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
11888 (30089-1)	AGENCE DE L'EAU	03/03/2016	01/12/2020	23/11/2022	76 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11888 (30089-2)	AGENCE DE L'EAU	03/03/2016	31/12/2020	31/12/2027	51 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	C	N	A-1
11890 (32186)	AGENCE DE L'EAU	03/07/2014	27/10/2016	08/11/2017	22 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11891 (32206)	AGENCE DE L'EAU	26/05/2016	30/01/2018	07/11/2019	15 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
11907 (32207)	AGENCE DE L'EAU	15/01/2016	30/01/2018	07/11/2019	48 025,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
12006 (30078)	AGENCE DE L'EAU	12/05/2020	01/12/2020	23/11/2022	199 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
14528 (32135)	AGENCE DE L'EAU	06/12/2012	11/07/2013	26/06/2015	690 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
14550 (32147)	AGENCE DE L'EAU	21/02/2014	09/09/2014	13/08/2016	516 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
14551 (32153)	AGENCE DE L'EAU	21/02/2014	11/12/2014	19/11/2016	181 665,88	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
14815 (32136)	AGENCE DE L'EAU	19/03/2013	03/07/2013	04/06/2015	1 643 895,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17524 (32230)	AGENCE DE L'EAU	05/08/2013	14/03/2020	14/09/2020	4 631,69	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17722 (32155)	AGENCE DE L'EAU	02/04/2014	11/12/2014	19/11/2016	14 498,59	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17724 (32148)	AGENCE DE L'EAU	03/07/2014	19/12/2014	03/12/2016	132 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17727 (32191)	AGENCE DE L'EAU	27/11/2013	08/12/2016	08/12/2018	12 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17728 (32141)	AGENCE DE L'EAU	11/03/2014	22/07/2014	07/07/2016	43 436,33	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17729 (32143-1)	AGENCE DE L'EAU	11/03/2014	01/08/2014	17/07/2016	19 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17729 (32143-2)	AGENCE DE L'EAU	11/03/2014	01/08/2014	31/12/2027	13 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	C	O	A-1
17730 (32157)	AGENCE DE L'EAU	07/02/2014	05/03/2015	18/02/2017	24 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17731 (32142)	AGENCE DE L'EAU	11/03/2014	22/07/2014	07/07/2016	28 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17732 (32164)	AGENCE DE L'EAU	31/03/2014	16/06/2015	26/05/2017	7 352,33	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17733 (32165)	AGENCE DE L'EAU	02/04/2014	16/06/2015	26/05/2017	3 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17734 (32146)	AGENCE DE L'EAU	11/03/2014	21/08/2014	08/08/2016	162 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17802 (32169)	AGENCE DE L'EAU	03/07/2014	29/07/2015	03/07/2017	767 804,36	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17803 (32149)	AGENCE DE L'EAU	11/03/2014	19/12/2014	03/12/2016	91 666,07	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17804 (32166)	AGENCE DE L'EAU	02/04/2014	16/06/2015	26/05/2017	6 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17805 (32144)	AGENCE DE L'EAU	11/03/2014	03/08/2014	17/07/2016	69 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17806 (32150)	AGENCE DE L'EAU	11/03/2014	24/11/2014	03/11/2016	28 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17807 (32163)	AGENCE DE L'EAU	07/02/2014	29/05/2015	12/05/2017	12 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17808 (32152)	AGENCE DE L'EAU	20/03/2014	24/11/2014	04/11/2016	72 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17810 (32208)	AGENCE DE L'EAU	03/04/2014	05/04/2018	30/03/2020	1 343,13	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17812 (32158)	AGENCE DE L'EAU	07/02/2014	05/03/2015	18/02/2017	3 879,02	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17832 (32140)	AGENCE DE L'EAU	29/01/2014	05/06/2014	23/05/2016	525 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17893 (32156)	AGENCE DE L'EAU	07/02/2014	06/08/2014	23/07/2016	16 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
17896 (32180)	AGENCE DE L'EAU	20/03/2014	15/02/2016	29/01/2018	43 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Assainissement - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
17897 (32171)	AGENCE DE L'EAU	20/03/2014	29/07/2015	03/07/2017	60 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19251 (32239)	AGENCE DE L'EAU	17/07/2014	14/03/2020	27/02/2021	31 680,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19822 (32154-1)	AGENCE DE L'EAU	22/08/2014	11/12/2014	19/11/2016	8 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19822 (32154-2)	AGENCE DE L'EAU	22/08/2014	11/12/2014	31/12/2027	5 400,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19824 (32181)	AGENCE DE L'EAU	30/10/2014	15/02/2016	29/01/2018	40 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19825 (32159)	AGENCE DE L'EAU	22/08/2014	27/04/2015	10/04/2017	7 945,94	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19826 (32160)	AGENCE DE L'EAU	30/10/2014	13/05/2015	24/04/2017	21 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19830 (32178-1)	AGENCE DE L'EAU	06/11/2014	09/11/2015	23/10/2017	46 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19830 (32178-2)	AGENCE DE L'EAU	06/11/2014	09/11/2015	06/11/2027	31 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	C	N	A-1
19833 (32161)	AGENCE DE L'EAU	13/10/2014	14/04/2015	25/03/2017	28 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19835 (32151)	AGENCE DE L'EAU	22/08/2014	24/11/2014	03/11/2016	116 277,59	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19962 (32162)	AGENCE DE L'EAU	30/10/2014	27/04/2015	10/04/2017	6 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19982 (32172)	AGENCE DE L'EAU	30/10/2014	29/07/2015	09/07/2017	10 355,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19986 (32167)	AGENCE DE L'EAU	06/11/2014	16/06/2015	26/05/2017	21 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19998 (32168)	AGENCE DE L'EAU	06/11/2014	16/06/2015	26/05/2017	15 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
21051 (32243)	AGENCE DE L'EAU	24/02/2021	13/01/2022	21/12/2023	100 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
21052 (32282)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	21/05/2024	21/05/2026	52 350,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
22465 (32242)	AGENCE DE L'EAU	24/02/2021	13/01/2022	21/12/2023	104 900,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
22475 (32240)	AGENCE DE L'EAU	24/02/2021	13/01/2022	21/12/2023	360 905,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
22973 (32244)	AGENCE DE L'EAU	24/02/2021	13/01/2022	21/12/2023	99 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
22973 (32290)	AGENCE DE L'EAU	24/01/2021	31/12/2024	31/12/2025	19 950,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
24835 (32247)	AGENCE DE L'EAU	24/02/2021	17/01/2022	21/12/2023	70 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
29505 (32288)	AGENCE DE L'EAU	10/01/2022	16/04/2024	28/08/2026	47 332,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
29612 (32269)	AGENCE DE L'EAU	10/01/2022	28/12/2022	07/12/2024	330 550,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
30642 (32251)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2017	21/01/2022	21/12/2023	7 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
30644 (30091)	AGENCE DE L'EAU	18/04/2019	01/12/2020	23/11/2022	43 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
30715 (32267)	AGENCE DE L'EAU	10/01/2022	05/12/2022	09/11/2024	72 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
30723 (32279)	AGENCE DE L'EAU	10/01/2022	07/08/2023	31/12/2043	145 250,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	C	N	A-1
32973 (32278)	AGENCE DE L'EAU	22/09/2022	07/08/2023	31/12/2024	453 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
32975 (32280)	AGENCE DE L'EAU	10/01/2024	07/08/2023	31/12/2024	425 250,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
32976 (32275)	AGENCE DE L'EAU	03/03/2020	23/11/2023	23/11/2024	1 455 150,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
33924 (32209-1)	AGENCE DE L'EAU	03/04/2014	30/10/2018	30/10/2020	720 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
33924 (32209-2)	AGENCE DE L'EAU	07/10/2024	21/05/2024	21/05/2025	144 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
33925 (30088)	AGENCE DE L'EAU	28/02/2018	01/12/2020	24/11/2022	169 132,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Assainissement - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
33926 (32210)	AGENCE DE L'EAU	03/04/2014	22/10/2018	22/10/2020	917 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
33960 (30079-1)	AGENCE DE L'EAU	23/04/2018	19/03/2020	17/03/2022	18 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
33960 (30079-2)	AGENCE DE L'EAU	23/04/2018	19/03/2020	19/03/2022	12 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
33962 (32274)	AGENCE DE L'EAU	03/03/2020	23/11/2023	23/11/2024	51 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
35555 (32283)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	21/05/2024	21/05/2026	628 218,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
36704 (32291)	AGENCE DE L'EAU	30/01/2024	28/08/2024	28/08/2026	478 852,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
36713 (32289)	AGENCE DE L'EAU	30/01/2024	26/08/2024	26/08/2026	118 357,60	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
36829 (32292)	AGENCE DE L'EAU	30/01/2024	29/08/2024	29/08/2026	219 397,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
38963 (32301)	AGENCE DE L'EAU	10/09/2024	31/12/2024	28/10/2026	372 076,00	F	FIXE	0,000	100,000		A	C	N	A-1
50567 (27107)	AGENCE DE L'EAU	24/03/2005	24/03/2005	24/03/2006	230 850,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
50568 (27105)	AGENCE DE L'EAU	24/03/2005	24/03/2005	24/03/2006	151 891,63	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
50570 (27106)	AGENCE DE L'EAU	24/03/2005	24/03/2005	24/03/2006	298 962,29	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
50658 (27117)	AGENCE DE L'EAU	13/09/2005	13/09/2005	13/09/2006	82 350,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
50755 (27113)	AGENCE DE L'EAU	28/06/2005	28/06/2005	28/06/2006	106 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
50872 (27114)	AGENCE DE L'EAU	27/04/2005	27/04/2005	27/04/2006	377 148,31	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
52433 (27119)	AGENCE DE L'EAU	21/10/2005	21/10/2005	21/10/2006	241 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
52434 (28105)	AGENCE DE L'EAU	30/06/2006	30/06/2006	30/06/2007	334 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
52438 (27120)	AGENCE DE L'EAU	21/10/2005	21/10/2005	21/10/2006	222 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
52439 (28104)	AGENCE DE L'EAU	06/04/2006	06/04/2006	06/04/2007	338 850,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
52440 (27116)	AGENCE DE L'EAU	28/07/2005	28/07/2005	28/07/2006	254 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
52446 (27115)	AGENCE DE L'EAU	28/07/2005	28/07/2005	28/07/2006	256 655,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
52943 (28106)	AGENCE DE L'EAU	14/02/2006	14/02/2006	14/02/2007	193 973,32	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
53015 (27121)	AGENCE DE L'EAU	07/11/2005	07/11/2005	07/11/2006	124 740,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
53162 (32277)	AGENCE DE L'EAU	19/03/2018	06/04/2023	06/04/2024	33 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
53186 (32281)	AGENCE DE L'EAU	12/04/2018	06/11/2023	06/11/2024	36 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
53187 (32252)	AGENCE DE L'EAU	30/10/2017	28/02/2022	21/12/2023	46 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
53188 (32221)	AGENCE DE L'EAU	14/03/2018	09/12/2019	02/09/2021	1 241 557,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
53192 (32222)	AGENCE DE L'EAU	19/03/2018	09/12/2019	16/09/2021	191 250,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
53263 (32246)	AGENCE DE L'EAU	28/02/2018	18/01/2022	20/12/2023	62 850,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
54626 (28102)	AGENCE DE L'EAU	10/03/2006	10/03/2006	10/03/2007	104 400,47	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
54628 (28103)	AGENCE DE L'EAU	30/06/2006	30/06/2006	30/06/2007	42 480,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
54631 (28101)	AGENCE DE L'EAU	10/03/2006	10/03/2006	10/03/2007	236 250,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
54632 (29101)	AGENCE DE L'EAU	15/01/2007	15/01/2007	15/01/2008	67 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
54634 (29105)	AGENCE DE L'EAU	21/05/2007	21/05/2007	21/05/2008	137 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Assainissement - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
54635 (28107)	AGENCE DE L'EAU	07/12/2006	07/12/2006	07/12/2007	326 700,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
54637 (29106)	AGENCE DE L'EAU	11/06/2007	11/06/2007	11/06/2008	33 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
56247 (30112)	AGENCE DE L'EAU	04/08/2008	04/08/2008	23/07/2009	307 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
56251 (29102)	AGENCE DE L'EAU	21/05/2007	21/05/2007	21/05/2008	94 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
56252 (30102)	AGENCE DE L'EAU	21/03/2008	21/03/2008	12/03/2009	81 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
57271 (32229-3)	AGENCE DE L'EAU	08/10/2024	29/08/2024	29/08/2026	66 240,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
57531 (32276)	AGENCE DE L'EAU	28/01/2019	06/04/2023	06/04/2024	66 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
57533 (32265)	AGENCE DE L'EAU	28/01/2019	29/06/2022	28/06/2024	37 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
57534 (30087)	AGENCE DE L'EAU	28/01/2019	15/03/2021	27/11/2022	32 850,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
57535 (32264)	AGENCE DE L'EAU	15/01/2019	29/06/2022	28/06/2024	55 475,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
57536 (30080)	AGENCE DE L'EAU	25/01/2019	01/12/2020	23/11/2022	102 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
57755 (32231)	AGENCE DE L'EAU	14/02/2019	14/03/2020	28/11/2021	43 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
58149 (32272)	AGENCE DE L'EAU	18/04/2019	09/12/2022	09/11/2024	34 220,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
60096 (29107)	AGENCE DE L'EAU	11/06/2007	11/06/2007	11/06/2008	56 700,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
60176 (29104)	AGENCE DE L'EAU	21/05/2007	21/05/2007	21/05/2008	314 280,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
60177 (29108)	AGENCE DE L'EAU	23/08/2007	23/08/2007	23/08/2008	284 396,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
60192 (30115)	AGENCE DE L'EAU	15/09/2008	15/09/2008	22/08/2010	125 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
60200 (29109)	AGENCE DE L'EAU	09/10/2007	25/09/2007	25/09/2008	225 967,64	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
60215 (29103)	AGENCE DE L'EAU	21/05/2007	21/05/2007	21/05/2008	434 575,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
60220 (30111)	AGENCE DE L'EAU	03/07/2008	03/07/2008	03/07/2009	83 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
60221 (30103)	AGENCE DE L'EAU	16/05/2008	16/05/2008	25/04/2009	81 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
60225 (30107)	AGENCE DE L'EAU	05/06/2008	06/04/2008	26/05/2010	773 250,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
60310 (30113)	AGENCE DE L'EAU	04/08/2008	04/08/2008	23/07/2010	705 580,83	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
60385 (32235)	AGENCE DE L'EAU	15/01/2007	14/03/2020	10/12/2020	64 260,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
61059 (30116)	AGENCE DE L'EAU	15/09/2008	15/09/2008	20/11/2010	587 475,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
61063 (30104)	AGENCE DE L'EAU	16/05/2008	16/05/2008	25/04/2009	782 985,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
61075 (30117)	AGENCE DE L'EAU	15/09/2008	15/09/2008	20/11/2010	88 020,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
61076 (30105)	AGENCE DE L'EAU	16/05/2008	16/05/2008	25/04/2009	134 340,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
61484 (30108)	AGENCE DE L'EAU	05/06/2008	05/06/2008	05/06/2009	675 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
61903 (30101)	AGENCE DE L'EAU	26/02/2008	26/02/2008	26/02/2009	295 260,31	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
61911 (30110)	AGENCE DE L'EAU	12/06/2008	12/06/2008	29/05/2009	900 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
62238 (30114)	AGENCE DE L'EAU	04/08/2008	23/07/2008	23/07/2010	380 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
62611 (32110)	AGENCE DE L'EAU	01/03/2010	09/09/2010	13/08/2012	158 993,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
63406 (30118)	AGENCE DE L'EAU	18/03/2008	18/03/2008	30/04/2010	23 400,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Assainissement - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
63425 (30109)	AGENCE DE L'EAU	12/06/2008	12/06/2008	29/05/2010	788 700,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
63773 (30106)	AGENCE DE L'EAU	05/06/2008	05/06/2008	26/05/2010	552 330,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
63879 (31101)	AGENCE DE L'EAU	10/01/2009	10/01/2009	12/03/2009	307 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
65517 (31104)	AGENCE DE L'EAU	15/06/2009	16/06/2009	19/05/2011	207 300,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
65518 (31103)	AGENCE DE L'EAU	02/06/2009	02/06/2009	07/05/2010	202 373,47	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
65519 (31102)	AGENCE DE L'EAU	20/03/2009	20/03/2009	03/04/2009	440 144,16	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
65759 (31107)	AGENCE DE L'EAU	12/12/2008	30/06/2009	30/06/2009	702 540,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
65917 (31108)	AGENCE DE L'EAU	06/07/2009	06/07/2009	15/07/2011	155 638,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
66011 (31105)	AGENCE DE L'EAU	15/06/2009	15/06/2009	15/06/2009	309 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
66853 (32102)	AGENCE DE L'EAU	05/02/2009	22/02/2010	09/02/2011	338 580,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
66854 (32101)	AGENCE DE L'EAU	17/03/2010	11/03/2010	16/02/2011	285 570,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
66855 (31106)	AGENCE DE L'EAU	15/06/2009	15/06/2009	15/06/2011	129 810,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
67025 (32123)	AGENCE DE L'EAU	07/08/2012	07/08/2012	30/07/2014	480 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
67059 (32124)	AGENCE DE L'EAU	18/09/2012	18/09/2012	05/09/2014	1 857 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
70459 (31109)	AGENCE DE L'EAU	05/10/2009	24/09/2009	25/09/2011	557 370,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
71438 (32103)	AGENCE DE L'EAU	25/02/2010	25/02/2010	02/02/2012	745 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
72898 (31110)	AGENCE DE L'EAU	06/07/2009	06/07/2009	25/09/2009	657 942,80	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
77358 (32109)	AGENCE DE L'EAU	01/03/2010	03/06/2010	28/05/2012	255 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
77379 (32106)	AGENCE DE L'EAU	01/03/2010	31/03/2011	22/12/2012	505 966,84	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
79162 (32112)	AGENCE DE L'EAU	01/03/2010	18/11/2010	05/11/2012	140 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
79218 (32118)	AGENCE DE L'EAU	10/03/2010	30/03/2011	18/03/2012	2 508 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
80481 (32105)	AGENCE DE L'EAU	08/11/2010	13/12/2010	08/12/2013	56 000 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
80884 (32104)	AGENCE DE L'EAU	10/05/2010	26/07/2010	02/08/2012	176 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
81236 (32116)	AGENCE DE L'EAU	01/03/2010	03/11/2010	11/10/2015	63 397,19	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
83761 (32128)	AGENCE DE L'EAU	24/07/2012	24/07/2012	17/07/2014	450 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
83929 (32130)	AGENCE DE L'EAU	30/01/2012	15/02/2012	18/01/2014	1 743 344,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
83933 (32120)	AGENCE DE L'EAU	12/02/2011	07/12/2011	22/11/2013	237 420,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
85042 (32138)	AGENCE DE L'EAU	29/08/2011	03/07/2013	04/06/2015	917 359,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
85043 (32121)	AGENCE DE L'EAU	12/09/2011	12/09/2011	20/03/2016	34 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
85569 (32131)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2012	15/02/2012	02/02/2014	345 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
85571 (32119)	AGENCE DE L'EAU	18/07/2011	07/12/2011	22/11/2012	177 840,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
85968 (32132)	AGENCE DE L'EAU	05/11/2012	05/11/2012	16/10/2014	162 450,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
85973 (32145)	AGENCE DE L'EAU	23/02/2012	01/08/2014	05/03/2017	79 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
85980 (32170)	AGENCE DE L'EAU	13/02/2012	29/07/2015	03/07/2017	522 641,12	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Assainissement - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
86008 (32133)	AGENCE DE L'EAU	10/07/2012	10/07/2012	26/06/2014	188 340,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
86011 (32139)	AGENCE DE L'EAU	23/02/2012	26/06/2013	04/06/2015	211 256,10	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98032 (32250)	AGENCE DE L'EAU	13/03/2017	18/01/2022	20/12/2023	13 620,55	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98033 (32253)	AGENCE DE L'EAU	25/01/2017	09/03/2022	12/03/2022	6 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98034 (32200)	AGENCE DE L'EAU	16/12/2016	30/01/2018	15/11/2019	176 801,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98035 (32213)	AGENCE DE L'EAU	19/01/2017	19/03/2019	10/10/2020	103 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98038 (32217)	AGENCE DE L'EAU	19/01/2017	15/03/2019	10/10/2020	21 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98058 (32203)	AGENCE DE L'EAU	25/01/2017	30/01/2018	07/12/2019	157 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98273 (30083-1)	AGENCE DE L'EAU	06/03/2017	15/01/2021	25/11/2022	6 300,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98273 (30083-2)	AGENCE DE L'EAU	06/03/2017	15/01/2021	15/01/2022	4 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98274 (30094)	AGENCE DE L'EAU	13/03/2017	01/12/2020	23/11/2022	69 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98275 (30086-1)	AGENCE DE L'EAU	06/03/2017	15/01/2021	27/11/2022	36 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
98275 (30086-2)	AGENCE DE L'EAU	13/03/2017	09/12/2022	09/12/2023	24 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98276 (32215)	AGENCE DE L'EAU	19/01/2017	15/03/2019	10/10/2020	182 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98278 (30084)	AGENCE DE L'EAU	16/12/2016	15/01/2021	08/12/2022	36 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98282 (32199)	AGENCE DE L'EAU	28/09/2015	07/11/2017	07/11/2019	1 276 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98283 (32249-1)	AGENCE DE L'EAU	25/01/2017	18/01/2022	20/12/2023	47 794,29	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98283 (32249-2)	AGENCE DE L'EAU	25/01/2017	18/01/2022	31/12/2028	31 862,86	F	FIXE	0,000	0,000		X	C	N	A-1
98284 (30090-1)	AGENCE DE L'EAU	25/01/2017	01/12/2020	24/11/2022	93 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98284 (30090-2)	AGENCE DE L'EAU	25/01/2017	01/12/2020	31/12/2027	62 400,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	C	N	A-1
98287 (30096)	AGENCE DE L'EAU	19/01/2017	25/06/2021	27/11/2022	78 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98288 (32214)	AGENCE DE L'EAU	19/12/2017	15/03/2019	10/10/2020	27 019,56	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98289 (30095)	AGENCE DE L'EAU	07/04/2017	16/09/2020	21/04/2022	15 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98291 (30082)	AGENCE DE L'EAU	28/03/2017	15/01/2021	08/12/2022	4 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98292 (32216)	AGENCE DE L'EAU	19/01/2017	15/03/2019	10/10/2020	21 202,77	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98293 (32218)	AGENCE DE L'EAU	19/01/2017	15/03/2019	10/10/2020	36 150,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98294 (30085)	AGENCE DE L'EAU	15/01/2021	15/01/2021	24/11/2022	46 875,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98295 (30081)	AGENCE DE L'EAU	02/01/2017	15/01/2021	15/12/2022	43 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98296 (32245)	AGENCE DE L'EAU	25/01/2017	21/01/2022	20/12/2023	78 136,50	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98297 (30092)	AGENCE DE L'EAU	25/01/2017	01/12/2020	26/11/2022	22 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98445 (32212)	AGENCE DE L'EAU	24/01/2017	19/03/2019	10/10/2020	174 150,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					188 457 984,92									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		35 406 888,84					4 016 770,18	1 152 657,88	0,00	404 978,78
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		35 406 888,84					4 016 770,18	1 152 657,88	0,00	404 978,78
00778088592J (28108(1))	N	0,00	A-1	11 573 122,46	7,00	F	FIXE	2,820	1 446 640,32	331 801,42	0,00	288 739,76
0559/101/001 (29100)	N	0,00	A-1	8 000 000,00	10,00	F	FIXE	4,180	800 000,00	339 003,89	0,00	1 671,80
100 0069 2473 (30036)	N	0,00	A-1	2 285 714,32	7,34	V	EURIBOR12M	3,892	285 714,28	90 195,56	0,00	52 758,22
7780885J - 00837610592T (28108)	N	0,00	A-1	5 090 909,22	7,00	F	FIXE	3,970	727 272,72	193 908,44	0,00	962,42
81758 (30008(1))	N	0,00	A-1	5 600 000,00	13,73	F	FIXE	2,970	400 000,00	166 320,00	0,00	42 312,33
CREDIT MUTUEL - financement 20	N	0,00	A-1	2 857 142,84	7,33	F	FIXE	1,100	357 142,86	31 428,57	0,00	18 534,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		44 965 542,18					5 103 887,13	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		44 965 542,18					5 103 887,13	0,00	0,00	0,00
10003 (32177)	N	0,00	A-1	82 800,00	11,81	F	FIXE	0,000	6 900,00	0,00	0,00	0,00
10010 (32173)	N	0,00	A-1	21 600,00	11,75	F	FIXE	0,000	1 800,00	0,00	0,00	0,00
10016 (32176)	N	0,00	A-1	34 500,00	11,79	F	FIXE	0,000	2 875,00	0,00	0,00	0,00
10027 (32175-1)	N	0,00	A-1	10 800,00	11,76	F	FIXE	0,000	900,00	0,00	0,00	0,00
10027 (32175-2)	N	0,00	A-1	12 000,00	3,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10130 (32193)	N	0,00	A-1	1 950,00	12,97	F	FIXE	0,000	150,00	0,00	0,00	0,00
10131 (32174)	N	0,00	A-1	0,00	7,75	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10133 (32223)	N	0,00	A-1	9 600,00	15,57	F	FIXE	0,000	600,00	0,00	0,00	0,00
10141 (32204)	N	0,00	A-1	3 810,42	13,93	F	FIXE	0,000	258,33	0,00	0,00	0,00
10215 (30097)	N	0,00	A-1	182 951,30	16,88	F	FIXE	0,000	26 135,90	0,00	0,00	0,00
10416 (32179)	N	0,00	A-1	372 811,80	11,85	F	FIXE	0,000	31 067,64	0,00	0,00	0,00
10859 (32241)	N	0,00	A-1	286 785,00	17,97	F	FIXE	0,000	15 932,50	0,00	0,00	0,00
10925 (32220-1)	N	0,00	A-1	11 475,00	14,78	F	FIXE	0,000	765,00	0,00	0,00	0,00
10925 (32220-2)	N	0,00	A-1	10 200,00	3,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10949 (32268)	N	0,00	A-1	100 225,00	18,86	F	FIXE	0,000	5 275,00	0,00	0,00	0,00
10961 (30076)	N	0,00	A-1	205 548,98	16,90	F	FIXE	0,000	12 091,11	0,00	0,00	0,00
10990 (32248)	N	0,00	A-1	59 121,00	17,97	F	FIXE	0,000	3 284,50	0,00	0,00	0,00
11069 (30093)	N	0,00	A-1	98 175,00	16,90	F	FIXE	0,000	5 775,00	0,00	0,00	0,00
11509 (32194)	N	0,00	A-1	18 755,70	13,85	F	FIXE	0,000	1 339,68	0,00	0,00	0,00
11510 (32205)	N	0,00	A-1	13 650,00	13,85	F	FIXE	0,000	975,00	0,00	0,00	0,00
11736 (32189)	N	0,00	A-1	10 985,00	12,91	F	FIXE	0,000	845,00	0,00	0,00	0,00
11740 (32185)	N	0,00	A-1	5 374,58	12,79	F	FIXE	0,000	413,42	0,00	0,00	0,00
11744 (32197)	N	0,00	A-1	13 416,67	13,85	F	FIXE	0,000	958,33	0,00	0,00	0,00
11804 (32184)	N	0,00	A-1	16 575,00	12,68	F	FIXE	0,000	1 275,00	0,00	0,00	0,00
11855 (32188)	N	0,00	A-1	37 602,50	12,91	F	FIXE	0,000	2 892,50	0,00	0,00	0,00
11858 (30077-1)	N	0,00	A-1	80 224,36	16,93	F	FIXE	0,000	4 719,08	0,00	0,00	0,00
11858 (30077-2)	N	0,00	A-1	62 921,07	1,00	F	FIXE	0,000	62 921,07	0,00	0,00	0,00
11860 (32196-1)	N	0,00	A-1	5 670,00	13,85	F	FIXE	0,000	405,00	0,00	0,00	0,00
11860 (32196-2)	N	0,00	A-1	5 400,00	3,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
11863 (32201)	N	0,00	A-1	17 280,82	13,85	F	FIXE	0,000	1 234,34	0,00	0,00	0,00
11864 (32202)	N	0,00	A-1	22 989,50	13,85	F	FIXE	0,000	1 642,10	0,00	0,00	0,00
11885 (32192)	N	0,00	A-1	42 928,60	12,95	F	FIXE	0,000	3 302,20	0,00	0,00	0,00
11886 (32187-1)	N	0,00	A-1	2 793,61	12,91	F	FIXE	0,000	214,88	0,00	0,00	0,00
11886 (32187-2)	N	0,00	A-1	2 865,18	3,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
11887 (32198)	N	0,00	A-1	12 565,00	13,85	F	FIXE	0,000	897,50	0,00	0,00	0,00
11888 (30089-1)	N	0,00	A-1	65 025,00	16,89	F	FIXE	0,000	3 825,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
11888 (30089-2)	N	0,00	A-1	51 000,00	3,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
11890 (32186)	N	0,00	A-1	18 000,00	15,86	F	FIXE	0,000	1 125,00	0,00	0,00	0,00
11891 (32206)	N	0,00	A-1	10 500,00	13,85	F	FIXE	0,000	750,00	0,00	0,00	0,00
11907 (32207)	N	0,00	A-1	21 521,09	13,85	F	FIXE	0,000	1 537,22	0,00	0,00	0,00
12006 (30078)	N	0,00	A-1	169 575,00	16,89	F	FIXE	0,000	9 975,00	0,00	0,00	0,00
14528 (32135)	N	0,00	A-1	345 000,00	9,49	F	FIXE	0,000	34 664,29	0,00	0,00	0,00
14550 (32147)	N	0,00	A-1	283 800,00	10,62	F	FIXE	0,000	25 800,00	0,00	0,00	0,00
14551 (32153)	N	0,00	A-1	98 734,72	10,88	F	FIXE	0,000	8 975,88	0,00	0,00	0,00
14815 (32136)	N	0,00	A-1	819 180,00	9,43	F	FIXE	0,000	81 918,00	0,00	0,00	0,00
17524 (32230)	N	0,00	A-1	3 269,44	11,70	F	FIXE	0,000	272,45	0,00	0,00	0,00
17722 (32155)	N	0,00	A-1	7 974,31	10,88	F	FIXE	0,000	724,92	0,00	0,00	0,00
17724 (32148)	N	0,00	A-1	72 600,00	10,92	F	FIXE	0,000	6 600,00	0,00	0,00	0,00
17727 (32191)	N	0,00	A-1	7 800,00	12,94	F	FIXE	0,000	600,00	0,00	0,00	0,00
17728 (32141)	N	0,00	A-1	26 544,49	10,52	F	FIXE	0,000	2 413,12	0,00	0,00	0,00
17729 (32143-1)	N	0,00	A-1	10 890,00	10,54	F	FIXE	0,000	990,00	0,00	0,00	0,00
17729 (32143-2)	N	0,00	A-1	13 200,00	3,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
17730 (32157)	N	0,00	A-1	14 400,00	11,13	F	FIXE	0,000	1 200,00	0,00	0,00	0,00
17731 (32142)	N	0,00	A-1	15 675,00	10,52	F	FIXE	0,000	1 425,00	0,00	0,00	0,00
17732 (32164)	N	0,00	A-1	4 411,45	11,40	F	FIXE	0,000	367,61	0,00	0,00	0,00
17733 (32165)	N	0,00	A-1	1 800,00	11,40	F	FIXE	0,000	150,00	0,00	0,00	0,00
17734 (32146)	N	0,00	A-1	89 100,00	10,60	F	FIXE	0,000	8 100,00	0,00	0,00	0,00
17802 (32169)	N	0,00	A-1	458 695,16	11,51	F	FIXE	0,000	36 562,11	0,00	0,00	0,00
17803 (32149)	N	0,00	A-1	47 899,27	10,92	F	FIXE	0,000	4 365,05	0,00	0,00	0,00
17804 (32166)	N	0,00	A-1	3 600,00	11,40	F	FIXE	0,000	300,00	0,00	0,00	0,00
17805 (32144)	N	0,00	A-1	37 950,00	10,54	F	FIXE	0,000	3 450,00	0,00	0,00	0,00
17806 (32150)	N	0,00	A-1	15 400,00	10,84	F	FIXE	0,000	1 400,00	0,00	0,00	0,00
17807 (32163)	N	0,00	A-1	7 200,00	11,36	F	FIXE	0,000	600,00	0,00	0,00	0,00
17808 (32152)	N	0,00	A-1	39 600,00	10,84	F	FIXE	0,000	3 600,00	0,00	0,00	0,00
17810 (32208)	N	0,00	A-1	1 007,38	14,25	F	FIXE	0,000	67,15	0,00	0,00	0,00
17812 (32158)	N	0,00	A-1	2 327,42	11,13	F	FIXE	0,000	193,95	0,00	0,00	0,00
17832 (32140)	N	0,00	A-1	285 140,65	10,39	F	FIXE	0,000	25 921,87	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
17893 (32156)	N	0,00	A-1	9 075,00	10,56	F	FIXE	0,000	825,00	0,00	0,00	0,00
17896 (32180)	N	0,00	A-1	28 275,00	12,08	F	FIXE	0,000	2 175,00	0,00	0,00	0,00
17897 (32171)	N	0,00	A-1	35 810,53	11,51	F	FIXE	0,000	2 984,21	0,00	0,00	0,00
19251 (32239)	N	0,00	A-1	23 760,00	11,16	F	FIXE	0,000	1 980,00	0,00	0,00	0,00
19822 (32154-1)	N	0,00	A-1	4 455,00	10,88	F	FIXE	0,000	405,00	0,00	0,00	0,00
19822 (32154-2)	N	0,00	A-1	5 400,00	3,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19824 (32181)	N	0,00	A-1	26 325,00	12,08	F	FIXE	0,000	2 025,00	0,00	0,00	0,00
19825 (32159)	N	0,00	A-1	4 767,62	11,28	F	FIXE	0,000	397,29	0,00	0,00	0,00
19826 (32160)	N	0,00	A-1	12 600,00	11,31	F	FIXE	0,000	1 050,00	0,00	0,00	0,00
19830 (32178-1)	N	0,00	A-1	28 080,00	11,81	F	FIXE	0,000	2 340,00	0,00	0,00	0,00
19830 (32178-2)	N	0,00	A-1	31 200,00	2,85	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19833 (32161)	N	0,00	A-1	17 250,00	11,23	F	FIXE	0,000	1 437,50	0,00	0,00	0,00
19835 (32151)	N	0,00	A-1	61 286,27	10,84	F	FIXE	0,000	5 571,47	0,00	0,00	0,00
19962 (32162)	N	0,00	A-1	3 600,00	11,28	F	FIXE	0,000	300,00	0,00	0,00	0,00
19982 (32172)	N	0,00	A-1	6 213,00	11,52	F	FIXE	0,000	517,75	0,00	0,00	0,00
19986 (32167)	N	0,00	A-1	12 600,00	11,40	F	FIXE	0,000	1 050,00	0,00	0,00	0,00
19998 (32168)	N	0,00	A-1	9 000,00	11,40	F	FIXE	0,000	750,00	0,00	0,00	0,00
21051 (32243)	N	0,00	A-1	77 551,85	15,97	F	FIXE	0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
21052 (32282)	N	0,00	A-1	40 097,14	20,39	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
22465 (32242)	N	0,00	A-1	89 165,00	16,97	F	FIXE	0,000	5 245,00	0,00	0,00	0,00
22475 (32240)	N	0,00	A-1	324 814,50	17,97	F	FIXE	0,000	18 045,25	0,00	0,00	0,00
22973 (32244)	N	0,00	A-1	89 775,00	17,97	F	FIXE	0,000	5 040,00	0,00	0,00	0,00
22973 (32290)	N	0,00	A-1	19 950,00	20,00	F	FIXE	0,000	997,50	0,00	0,00	0,00
24835 (32247)	N	0,00	A-1	15 545,05	17,97	F	FIXE	0,000	863,61	0,00	0,00	0,00
29505 (32288)	N	0,00	A-1	47 332,00	20,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
29612 (32269)	N	0,00	A-1	242 998,27	18,93	F	FIXE	0,000	12 789,38	0,00	0,00	0,00
30642 (32251)	N	0,00	A-1	6 750,00	17,97	F	FIXE	0,000	375,00	0,00	0,00	0,00
30644 (30091)	N	0,00	A-1	36 975,00	16,89	F	FIXE	0,000	2 175,00	0,00	0,00	0,00
30715 (32267)	N	0,00	A-1	61 704,14	18,86	F	FIXE	0,000	3 247,58	0,00	0,00	0,00
30723 (32279)	N	0,00	A-1	116 200,00	19,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
32973 (32278)	N	0,00	A-1	344 850,00	19,00	F	FIXE	0,000	18 150,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
32975 (32280)	N	0,00	A-1	323 190,00	19,00	F	FIXE	0,000	17 010,00	0,00	0,00	0,00
32976 (32275)	N	0,00	A-1	1 164 120,00	18,89	F	FIXE	0,000	61 269,47	0,00	0,00	0,00
33924 (32209-1)	N	0,00	A-1	396 000,00	11,83	F	FIXE	0,000	34 285,71	0,00	0,00	0,00
33924 (32209-2)	N	0,00	A-1	144 000,00	19,39	F	FIXE	0,000	7 200,00	0,00	0,00	0,00
33925 (30088)	N	0,00	A-1	143 762,20	16,90	F	FIXE	0,000	8 456,60	0,00	0,00	0,00
33926 (32210)	N	0,00	A-1	641 900,00	13,81	F	FIXE	0,000	45 850,00	0,00	0,00	0,00
33960 (30079-1)	N	0,00	A-1	15 300,00	16,21	F	FIXE	0,000	900,00	0,00	0,00	0,00
33960 (30079-2)	N	0,00	A-1	12 000,00	0,22	F	FIXE	0,000	12 000,00	0,00	0,00	0,00
33962 (32274)	N	0,00	A-1	46 942,21	18,89	F	FIXE	0,000	2 470,64	0,00	0,00	0,00
35555 (32283)	N	0,00	A-1	502 574,00	20,39	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
36704 (32291)	N	0,00	A-1	383 081,60	20,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
36713 (32289)	N	0,00	A-1	118 357,60	20,65	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
36829 (32292)	N	0,00	A-1	175 517,60	20,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
38963 (32301)	N	0,00	A-1	297 660,80	20,83	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
50567 (27107)	N	0,00	A-1	23 085,00	1,23	F	FIXE	0,000	11 542,50	0,00	0,00	0,00
50568 (27105)	N	0,00	A-1	14 955,85	1,23	F	FIXE	0,000	7 477,84	0,00	0,00	0,00
50570 (27106)	N	0,00	A-1	29 561,82	1,23	F	FIXE	0,000	14 780,91	0,00	0,00	0,00
50658 (27117)	N	0,00	A-1	8 235,00	1,70	F	FIXE	0,000	4 117,50	0,00	0,00	0,00
50755 (27113)	N	0,00	A-1	10 665,00	1,49	F	FIXE	0,000	5 332,50	0,00	0,00	0,00
50872 (27114)	N	0,00	A-1	37 678,85	1,32	F	FIXE	0,000	18 839,38	0,00	0,00	0,00
52433 (27119)	N	0,00	A-1	24 165,00	1,81	F	FIXE	0,000	12 082,50	0,00	0,00	0,00
52434 (28105)	N	0,00	A-1	50 220,00	2,50	F	FIXE	0,000	16 740,00	0,00	0,00	0,00
52438 (27120)	N	0,00	A-1	22 275,00	1,81	F	FIXE	0,000	11 137,50	0,00	0,00	0,00
52439 (28104)	N	0,00	A-1	50 827,50	2,26	F	FIXE	0,000	16 942,50	0,00	0,00	0,00
52440 (27116)	N	0,00	A-1	25 400,00	1,58	F	FIXE	0,000	12 700,00	0,00	0,00	0,00
52446 (27115)	N	0,00	A-1	25 665,50	1,58	F	FIXE	0,000	12 832,75	0,00	0,00	0,00
52943 (28106)	N	0,00	A-1	28 881,16	2,12	F	FIXE	0,000	9 627,01	0,00	0,00	0,00
53015 (27121)	N	0,00	A-1	10 783,01	1,85	F	FIXE	0,000	5 391,47	0,00	0,00	0,00
53162 (32277)	N	0,00	A-1	32 062,50	18,26	F	FIXE	0,000	1 687,50	0,00	0,00	0,00
53186 (32281)	N	0,00	A-1	26 352,40	18,85	F	FIXE	0,000	1 386,97	0,00	0,00	0,00
53187 (32252)	N	0,00	A-1	37 665,00	17,97	F	FIXE	0,000	2 092,50	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
53188 (32221)	N	0,00	A-1	710 750,17	15,67	F	FIXE	0,000	44 421,88	0,00	0,00	0,00
53192 (32222)	N	0,00	A-1	66 787,39	6,71	F	FIXE	0,000	4 174,21	0,00	0,00	0,00
53263 (32246)	N	0,00	A-1	56 565,00	17,97	F	FIXE	0,000	3 142,50	0,00	0,00	0,00
54626 (28102)	N	0,00	A-1	15 605,71	2,19	F	FIXE	0,000	5 201,86	0,00	0,00	0,00
54628 (28103)	N	0,00	A-1	6 241,68	2,50	F	FIXE	0,000	2 080,52	0,00	0,00	0,00
54631 (28101)	N	0,00	A-1	32 445,00	2,19	F	FIXE	0,000	10 815,00	0,00	0,00	0,00
54632 (29101)	N	0,00	A-1	13 500,00	3,04	F	FIXE	0,000	3 375,00	0,00	0,00	0,00
54634 (29105)	N	0,00	A-1	27 500,00	3,39	F	FIXE	0,000	6 875,00	0,00	0,00	0,00
54635 (28107)	N	0,00	A-1	30 628,19	2,93	F	FIXE	0,000	10 209,37	0,00	0,00	0,00
54637 (29106)	N	0,00	A-1	6 394,80	3,44	F	FIXE	0,000	1 598,68	0,00	0,00	0,00
56247 (30112)	N	0,00	A-1	76 875,00	4,56	F	FIXE	0,000	15 375,00	0,00	0,00	0,00
56251 (29102)	N	0,00	A-1	18 900,00	3,39	F	FIXE	0,000	4 725,00	0,00	0,00	0,00
56252 (30102)	N	0,00	A-1	20 250,00	4,20	F	FIXE	0,000	4 050,00	0,00	0,00	0,00
57271 (32229-3)	N	0,00	A-1	66 240,00	20,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57531 (32276)	N	0,00	A-1	35 551,75	18,26	F	FIXE	0,000	1 871,15	0,00	0,00	0,00
57533 (32265)	N	0,00	A-1	35 625,00	18,49	F	FIXE	0,000	1 875,00	0,00	0,00	0,00
57534 (30087)	N	0,00	A-1	27 922,50	16,91	F	FIXE	0,000	1 642,50	0,00	0,00	0,00
57535 (32264)	N	0,00	A-1	52 701,25	18,49	F	FIXE	0,000	2 773,75	0,00	0,00	0,00
57536 (30080)	N	0,00	A-1	86 700,00	16,89	F	FIXE	0,000	5 100,00	0,00	0,00	0,00
57755 (32231)	N	0,00	A-1	35 040,00	15,91	F	FIXE	0,000	2 190,00	0,00	0,00	0,00
58149 (32272)	N	0,00	A-1	32 551,93	18,86	F	FIXE	0,000	1 713,26	0,00	0,00	0,00
60096 (29107)	N	0,00	A-1	11 340,00	3,44	F	FIXE	0,000	2 835,00	0,00	0,00	0,00
60176 (29104)	N	0,00	A-1	62 856,00	3,39	F	FIXE	0,000	15 714,00	0,00	0,00	0,00
60177 (29108)	N	0,00	A-1	54 170,76	3,64	F	FIXE	0,000	13 542,66	0,00	0,00	0,00
60192 (30115)	N	0,00	A-1	31 250,00	4,64	F	FIXE	0,000	6 250,00	0,00	0,00	0,00
60200 (29109)	N	0,00	A-1	44 716,99	3,73	F	FIXE	0,000	11 179,21	0,00	0,00	0,00
60215 (29103)	N	0,00	A-1	86 915,00	3,39	F	FIXE	0,000	21 728,75	0,00	0,00	0,00
60220 (30111)	N	0,00	A-1	17 938,21	4,47	F	FIXE	0,000	3 587,61	0,00	0,00	0,00
60221 (30103)	N	0,00	A-1	20 250,00	4,32	F	FIXE	0,000	4 050,00	0,00	0,00	0,00
60225 (30107)	N	0,00	A-1	193 312,50	4,40	F	FIXE	0,000	38 662,50	0,00	0,00	0,00
60310 (30113)	N	0,00	A-1	175 161,45	4,56	F	FIXE	0,000	35 032,26	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
60385 (32235)	N	0,00	A-1	32 130,00	4,94	F	FIXE	0,000	6 426,00	0,00	0,00	0,00
61059 (30116)	N	0,00	A-1	146 868,75	4,89	F	FIXE	0,000	29 373,75	0,00	0,00	0,00
61063 (30104)	N	0,00	A-1	195 746,25	4,32	F	FIXE	0,000	39 149,25	0,00	0,00	0,00
61075 (30117)	N	0,00	A-1	22 005,00	4,89	F	FIXE	0,000	4 401,00	0,00	0,00	0,00
61076 (30105)	N	0,00	A-1	33 585,00	4,32	F	FIXE	0,000	6 717,00	0,00	0,00	0,00
61484 (30108)	N	0,00	A-1	168 750,00	4,40	F	FIXE	0,000	33 750,00	0,00	0,00	0,00
61903 (30101)	N	0,00	A-1	73 815,16	4,15	F	FIXE	0,000	14 763,01	0,00	0,00	0,00
61911 (30110)	N	0,00	A-1	225 000,00	4,41	F	FIXE	0,000	45 000,00	0,00	0,00	0,00
62238 (30114)	N	0,00	A-1	78 255,96	4,56	F	FIXE	0,000	15 651,17	0,00	0,00	0,00
62611 (32110)	N	0,00	A-1	55 647,55	6,62	F	FIXE	0,000	7 949,65	0,00	0,00	0,00
63406 (30118)	N	0,00	A-1	5 850,00	4,33	F	FIXE	0,000	1 170,00	0,00	0,00	0,00
63425 (30109)	N	0,00	A-1	114 758,42	4,41	F	FIXE	0,000	22 951,66	0,00	0,00	0,00
63773 (30106)	N	0,00	A-1	138 082,50	4,40	F	FIXE	0,000	27 616,50	0,00	0,00	0,00
63879 (31101)	N	0,00	A-1	83 160,00	5,20	F	FIXE	0,000	13 860,00	0,00	0,00	0,00
65517 (31104)	N	0,00	A-1	62 190,00	5,38	F	FIXE	0,000	10 365,00	0,00	0,00	0,00
65518 (31103)	N	0,00	A-1	59 192,83	5,35	F	FIXE	0,000	9 865,47	0,00	0,00	0,00
65519 (31102)	N	0,00	A-1	122 475,06	5,26	F	FIXE	0,000	20 412,51	0,00	0,00	0,00
65759 (31107)	N	0,00	A-1	210 762,00	5,50	F	FIXE	0,000	35 127,00	0,00	0,00	0,00
65917 (31108)	N	0,00	A-1	46 691,40	5,54	F	FIXE	0,000	7 781,90	0,00	0,00	0,00
66011 (31105)	N	0,00	A-1	77 141,97	5,46	F	FIXE	0,000	12 856,99	0,00	0,00	0,00
66853 (32102)	N	0,00	A-1	118 503,00	6,11	F	FIXE	0,000	16 929,00	0,00	0,00	0,00
66854 (32101)	N	0,00	A-1	99 949,50	6,13	F	FIXE	0,000	14 278,50	0,00	0,00	0,00
66855 (31106)	N	0,00	A-1	38 943,00	5,46	F	FIXE	0,000	6 490,50	0,00	0,00	0,00
67025 (32123)	N	0,00	A-1	176 727,28	8,58	F	FIXE	0,000	19 636,36	0,00	0,00	0,00
67059 (32124)	N	0,00	A-1	596 957,15	8,68	F	FIXE	0,000	66 328,57	0,00	0,00	0,00
70459 (31109)	N	0,00	A-1	167 211,00	5,73	F	FIXE	0,000	27 868,50	0,00	0,00	0,00
71438 (32103)	N	0,00	A-1	260 925,00	6,09	F	FIXE	0,000	37 275,00	0,00	0,00	0,00
72898 (31110)	N	0,00	A-1	219 314,36	5,73	F	FIXE	0,000	36 552,37	0,00	0,00	0,00
77358 (32109)	N	0,00	A-1	82 457,40	6,41	F	FIXE	0,000	11 779,61	0,00	0,00	0,00
77379 (32106)	N	0,00	A-1	176 737,84	6,98	F	FIXE	0,000	25 248,25	0,00	0,00	0,00
79162 (32112)	N	0,00	A-1	49 035,00	6,84	F	FIXE	0,000	7 005,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
79218 (32118)	N	0,00	A-1	602 016,45	7,21	F	FIXE	0,000	75 252,05	0,00	0,00	0,00
80481 (32105)	N	0,00	A-1	22 400 000,00	7,94	F	FIXE	0,000	2 800 000,00	0,00	0,00	0,00
80884 (32104)	N	0,00	A-1	61 600,00	6,59	F	FIXE	0,000	8 800,00	0,00	0,00	0,00
81236 (32116)	N	0,00	A-1	31 698,69	9,78	F	FIXE	0,000	3 169,87	0,00	0,00	0,00
83761 (32128)	N	0,00	A-1	202 500,00	8,54	F	FIXE	0,000	22 500,00	0,00	0,00	0,00
83929 (32130)	N	0,00	A-1	784 504,80	8,05	F	FIXE	0,000	87 167,20	0,00	0,00	0,00
83933 (32120)	N	0,00	A-1	94 968,00	7,89	F	FIXE	0,000	11 871,00	0,00	0,00	0,00
85042 (32138)	N	0,00	A-1	458 679,50	9,43	F	FIXE	0,000	45 867,95	0,00	0,00	0,00
85043 (32121)	N	0,00	A-1	18 810,00	10,22	F	FIXE	0,000	1 710,00	0,00	0,00	0,00
85569 (32131)	N	0,00	A-1	110 244,70	8,09	F	FIXE	0,000	12 249,41	0,00	0,00	0,00
85571 (32119)	N	0,00	A-1	71 136,00	7,89	F	FIXE	0,000	8 892,00	0,00	0,00	0,00
85968 (32132)	N	0,00	A-1	73 102,50	8,79	F	FIXE	0,000	8 122,50	0,00	0,00	0,00
85973 (32145)	N	0,00	A-1	47 880,00	11,18	F	FIXE	0,000	3 990,00	0,00	0,00	0,00
85980 (32170)	N	0,00	A-1	308 107,46	11,51	F	FIXE	0,000	24 887,67	0,00	0,00	0,00
86008 (32133)	N	0,00	A-1	84 753,00	8,49	F	FIXE	0,000	9 417,00	0,00	0,00	0,00
86011 (32139)	N	0,00	A-1	105 272,40	9,43	F	FIXE	0,000	10 527,24	0,00	0,00	0,00
98032 (32250)	N	0,00	A-1	12 258,51	17,97	F	FIXE	0,000	681,03	0,00	0,00	0,00
98033 (32253)	N	0,00	A-1	4 200,00	6,20	F	FIXE	0,000	600,00	0,00	0,00	0,00
98034 (32200)	N	0,00	A-1	80 563,53	13,87	F	FIXE	0,000	5 754,53	0,00	0,00	0,00
98035 (32213)	N	0,00	A-1	77 625,00	14,78	F	FIXE	0,000	5 175,00	0,00	0,00	0,00
98038 (32217)	N	0,00	A-1	15 750,00	14,78	F	FIXE	0,000	1 050,00	0,00	0,00	0,00
98058 (32203)	N	0,00	A-1	34 416,68	13,93	F	FIXE	0,000	2 458,33	0,00	0,00	0,00
98273 (30083-1)	N	0,00	A-1	4 410,00	6,90	F	FIXE	0,000	630,00	0,00	0,00	0,00
98273 (30083-2)	N	0,00	A-1	4 200,00	0,04	F	FIXE	0,000	4 200,00	0,00	0,00	0,00
98274 (30094)	N	0,00	A-1	59 255,67	16,89	F	FIXE	0,000	3 485,63	0,00	0,00	0,00
98275 (30086-1)	N	0,00	A-1	27 295,02	16,91	F	FIXE	0,000	1 605,59	0,00	0,00	0,00
98275 (30086-2)	N	0,00	A-1	12 250,00	0,94	F	FIXE	0,000	12 250,00	0,00	0,00	0,00
98276 (32215)	N	0,00	A-1	113 034,60	14,78	F	FIXE	0,000	7 535,64	0,00	0,00	0,00
98278 (30084)	N	0,00	A-1	27 540,00	16,94	F	FIXE	0,000	1 620,00	0,00	0,00	0,00
98282 (32199)	N	0,00	A-1	788 611,77	13,85	F	FIXE	0,000	56 329,41	0,00	0,00	0,00
98283 (32249-1)	N	0,00	A-1	43 014,87	17,97	F	FIXE	0,000	2 389,71	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
98283 (32249-2)	N	0,00	A-1	31 862,86	4,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
98284 (30090-1)	N	0,00	A-1	71 604,00	16,90	F	FIXE	0,000	4 212,00	0,00	0,00	0,00
98284 (30090-2)	N	0,00	A-1	56 160,00	3,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
98287 (30096)	N	0,00	A-1	17 850,00	16,91	F	FIXE	0,000	1 050,00	0,00	0,00	0,00
98288 (32214)	N	0,00	A-1	20 264,71	14,78	F	FIXE	0,000	1 350,97	0,00	0,00	0,00
98289 (30095)	N	0,00	A-1	12 750,00	16,31	F	FIXE	0,000	750,00	0,00	0,00	0,00
98291 (30082)	N	0,00	A-1	3 150,00	6,94	F	FIXE	0,000	450,00	0,00	0,00	0,00
98292 (32216)	N	0,00	A-1	15 604,19	14,78	F	FIXE	0,000	1 040,27	0,00	0,00	0,00
98293 (32218)	N	0,00	A-1	27 112,50	14,78	F	FIXE	0,000	1 807,50	0,00	0,00	0,00
98294 (30085)	N	0,00	A-1	32 762,09	16,90	F	FIXE	0,000	1 927,18	0,00	0,00	0,00
98295 (30081)	N	0,00	A-1	24 921,22	16,96	F	FIXE	0,000	1 465,95	0,00	0,00	0,00
98296 (32245)	N	0,00	A-1	70 322,86	17,97	F	FIXE	0,000	3 906,82	0,00	0,00	0,00
98297 (30092)	N	0,00	A-1	17 850,00	16,90	F	FIXE	0,000	1 050,00	0,00	0,00	0,00
98445 (32212)	N	0,00	A-1	130 612,50	13,78	F	FIXE	0,000	8 707,50	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		80 372 431,02					9 120 657,31	1 152 657,88	0,00	404 978,78

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	242	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	80 372 431,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	16/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	16/12/2022
L	Frais d'insertion	5	16/12/2022
L	Logiciels, progiciels, licences et procédés	2	16/12/2022
L	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	16/12/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	16/12/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains	10	16/12/2022
L	Bâtiments d'exploitation	50	16/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions bâtiments d'exploitation	15	16/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions bâtiments administratif	20	16/12/2022
L	Autres constructions	20	16/12/2022
L	Installations complexes spécialisés	40	16/12/2022
L	Installations à caractère spécifique >Réseaux d'adduction d'eau	40	16/12/2022
L	Installations à caractère spécifique >Réseaux d'assainissement	50	16/12/2022
L	Matériel industriel	10	16/12/2022
L	Outillage industriel	5	16/12/2022
L	Matériel spécifique d'exploitaion Eau	20	16/12/2022
L	Matériel spécifique d'exploitaion assainissement	20	16/12/2022
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	16/12/2022
L	Install. Gales div. dans les const. dont la collec. n'est ni propr., ni bénéf. d'une mise à dispos.	5	16/12/2022
L	Matériel de transport	5	16/12/2022
L	Matériel informatique	5	16/12/2022
L	Ameublement	10	16/12/2022
L	Matériel de réseaux et téléphonique	5	16/12/2022
L	Appareils de mesures et d'analyses	5	16/12/2022
L	Matériel agricole, garage, sportif...	10	16/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	28 170,57		1 543 730,42	1 571 900,99	4 846,51	1 567 054,48
Contentieux DEST. M. - Pollution dans un collecteur métropolitain	0,00	18/12/2020	33 661,06	33 661,06	0,00	33 661,06
Contentieux BIL. A. participation d'assainissement	0,00	18/12/2020	4 846,51	4 846,51	4 846,51	0,00
Contentieux IMMO LUXE- Raccordement	0,00	16/12/2022	5 222,85	5 222,85	0,00	5 222,85
Pré-contentieux DEGREMONT	0,00	15/12/2023	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Contentieux DT	2 544,95	20/12/2024	0,00	2 544,95	0,00	2 544,95
Contentieux LMF	6 462,28	20/12/2024	0,00	6 462,28	0,00	6 462,28
Contentieux PT	2 388,32	20/12/2024	0,00	2 388,32	0,00	2 388,32
Contentieux KAISER	3 540,80	20/12/2024	0,00	3 540,80	0,00	3 540,80
Contentieux SCI SARAIVA	11 790,00	20/12/2024	0,00	11 790,00	0,00	11 790,00
Contentieux RS et SC	1 444,22	20/12/2024	0,00	1 444,22	0,00	1 444,22
Dépréciations (2)	17 556,37		271 049,85	288 606,22	148 295,74	140 310,48
Restes à recouvrer à risques	0,00	03/12/2010	184 412,43	184 412,43	137 086,52	47 325,91
Procédure collective SCCV La Linierie - Raccordement	0,00	02/12/2016	4 472,82	4 472,82	0,00	4 472,82
Procédure collective SARL CGC Investissements - Raccordement	0,00	02/12/2016	25 438,36	25 438,36	10 828,45	14 609,91
Procédure collective STE AGENCES ET DIFFUSION	0,00	18/12/2020	380,63	380,63	380,63	0,00
Procédure collective ENVIROTECH	0,00	16/12/2022	172,04	172,04	0,00	172,04
Procédure collective VIDEO INJECTION INSTITUFORM	0,00	15/12/2023	32 299,54	32 299,54	0,14	32 299,40
Procédure collective SCCV SAINT BERNARD	0,00	15/12/2023	23 874,03	23 874,03	0,00	23 874,03
Procédure collective ELECTROCHOC	24,07	20/12/2024	0,00	24,07	0,00	24,07
Procédure collective IL ÉTAIT UNE FOIS	426,76	20/12/2024	0,00	426,76	0,00	426,76
Procédure collective LES JARDINS DE BOUVRY	13 631,25	20/12/2024	0,00	13 631,25	0,00	13 631,25
Procédure collective SARL SETIS	3 474,29	20/12/2024	0,00	3 474,29	0,00	3 474,29
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	45 726,94		1 814 780,27	1 860 507,21	153 142,25	1 707 364,96

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	13 441 700,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	47 241 743,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	33 800 043,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		13 441 700,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 902 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 200 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	5 605 000,00	0,00
1681	Autres emprunts	97 000,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 539 700,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 539 700,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		47 241 743,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		47 241 743,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	43 015,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	599 083,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	43 673,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	186 943,00	0,00
28131	Bâtiments	6 894 634,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	706 627,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	37 475,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	8 582,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 952 693,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	17 838 552,00	0,00
28154	Matériel industriel	486 349,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 508 652,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	431,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	13 411,00	0,00
28188	Autres	312 680,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	177 667,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	16 431 276,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	55 445 954,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,)	4 176 868,00
6062	Produits de traitement	194 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	877 000,00
611	Sous-traitance générale	22 781 807,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	59 875,00
61521	Bâtiments publics	10 607 071,00
61523	Réseaux	9 250 000,00
6156	Maintenance	173 500,00
617	Etudes et recherches	216 180,00
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement	527 450,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00
6238	Divers	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	70 050,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 870,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	52 000,00
62871	à la collectivité de rattachement	5 107 963,00
6288	Autres	100 000,00
63512	Taxes foncières	139 000,00
6356	Redevances pour occupation du domaine public national	42 500,00
6378	Autres taxes et redevances	1 046 820,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 358 765,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	3 722 267,00
6331	Versement de mobilité	98 422,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	28 377,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	62 451,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	17 078,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	5 990 535,00
6413	Primes et gratifications	2 448 755,00
6415	Supplément familial	75 377,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	590 059,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 939 913,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	19 652,00
6471	Prestations directes	289 001,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	63 824,00
648	Autres charges de personnel	13 054,00
014	Atténuations de produits	111 000,00
701249	Reversement à l'agence de l'eau - Redevance pour pollution d'origine domestique	5 000,00
706129	Reversement à l'agence de l'eau - Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	106 000,00
65	Autres charges de gestion courante	140 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	40 010,00
66	Charges financières	1 441 686,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 500 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-58 314,00
67	Charges exceptionnelles	420 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	70 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	110 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	40 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	200 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		72 917 415,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	30 810 467,00
6811	<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles</i>	30 632 800,00
6812	<i>Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir</i>	177 667,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	16 431 276,00
Total des dépenses d'ordre		47 241 743,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		120 159 158,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	114 588 050,00
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	5 000,00
704	Travaux	1 150 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	99 530 000,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	50 000,00
70613	Participations pour assainissement collectif	5 950 000,00
7063	Contributions des communes ou de l'établissement public de coopération intercommunale (eaux pluviale)	6 000 000,00
7068	Autres prestations de services	1 903 050,00
74	Subventions d'exploitation	2 000 000,00
741	Primes d'épuration	2 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00
7588	Autres	10,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	35 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	25 000,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		116 623 060,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>3 539 700,00</i>
777	<i>Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	<i>3 539 700,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		3 539 700,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		120 162 760,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	30 000,00
617	Etudes et recherches	30 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	173 602,00
6411	Rémunérations du personnel - Salaires, appointements, commissions de base	92 001,00
6413	Rémunérations du personnel - Primes et gratifications	30 799,00
6415	Rémunérations du personnel - Supplément familial	1 093,00
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations à l'URSSAF	10 184,00
6453	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux caisses de retraites	27 970,00
6458	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux autres organismes sociaux	348,00
6471	Autres charges sociales - Prestations directes	7 728,00
6331	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Versement de transport	1 771,00
6332	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisations versées au	443,00
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisations au centre	885,00
6338	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Autres impôts, taxes e	266,00
648	Autres charges de personnel	114,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		203 602,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		203 602,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	200 000,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	200 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		200 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		200 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	16 153 592,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 620 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	36 983 758,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 902 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		77 859 650,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>3 539 700,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>3 200 000,00</i>
Total des dépenses d'ordre		6 739 700,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		84 599 350,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	4 575 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	27 682 357,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	1 800 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		34 157 607,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>30 810 467,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>3 200 000,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>16 431 276,00</i>
Total des recettes d'ordre		50 441 743,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		84 599 350,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : Aides déléguées Agence de l'Eau (dépendances) Aides déléguées Agence de l'Eau (Recettes)		Date de la délibération : 08/12/2011	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	8 149 645,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
458101 Aides déléguées Agence de l'Eau (dépendances) (5)	8 149 645,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	8 149 645,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
RECETTES (b)	8 181 448,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
458201 Financement par le tiers (7)	8 181 448,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	8 181 448,00	0,00	100 000,00	100 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
004E04 Bassins	41 403 781,44	0,00	41 403 781,44	1 739 132,10	1 886 300,00	37 778 349,34
001E01 Construction et mise en conformité des stations d'épuration	30 839 183,25	0,00	30 839 183,25	17 806 875,18	5 412 040,00	7 620 268,07
002E03 Investissements récurrents sur le réseau	85 851 295,04	0,00	85 851 295,04	55 471 528,36	10 010 000,00	20 369 766,68
004E01 Réseaux de dépollution	119 768 889,62	0,00	119 768 889,62	58 344 303,86	14 293 500,00	47 131 085,76
004E03 Réseaux de lutte contre les inondations	89 769 323,04	0,00	89 769 323,04	12 221 473,08	6 378 728,00	71 169 121,96
001E02 Station d'épuration de Marquette - Dépenses Investissement	10 717 068,37	0,00	10 717 068,37	5 178 167,11	912 960,00	4 625 941,26
001E10 Station d'épuration de Watrelos - Dépenses Investissement	216 620 696,17	0,00	216 620 696,17	4 918 307,65	15 754 122,00	195 948 266,52

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		40,00	0,00	40,00	29,00	0,00	29,00
Adjoint Administratif	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Administratif principal de 1ère Classe	C	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint Administratif principal de 2ème Classe	C	10,00	0,00	10,00	7,00	0,00	7,00
Administrateur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur Général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur Hors Classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2ème Classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		216,00	0,00	216,00	153,00	12,00	165,00
Adjoint technique	C	28,00	0,00	28,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	10,00	0,00	10,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise	C	15,00	0,00	15,00	12,00	0,00	12,00
Agent de maîtrise principal	C	28,00	0,00	28,00	22,00	0,00	22,00
Ingénieur	A	27,00	0,00	27,00	11,00	7,00	18,00
Ingénieur Général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur Principal	A	28,00	0,00	28,00	24,00	0,00	24,00
Ingénieur en Chef	A	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur en Chef hors classe	A	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	9,00	0,00	9,00	8,00	1,00	9,00
Technicien principal de 1ère classe	B	29,00	0,00	29,00	25,00	0,00	25,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien principal de 2ème classe	B	24,00	0,00	24,00	16,00	4,00	20,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		256,00	0,00	256,00	182,00	12,00	194,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	1 480 452,00
Rédacteur	B	0	618 380,00
Adjoint administratif	C	0	1 623 435,00
TOTAL GENERAL	A B C	0	3 722 267,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Pour rendu exécutoire



Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur
Le 04/03/2025
Arnaud FICOT



25-C-0028

Séance du vendredi 28 février 2025

DELIBERATION DU CONSEIL

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE CREMATORIUMS - EXERCICE 2025

Vu les articles du Code général des collectivités territoriales en lien avec l'adoption du budget primitif de la collectivité ;

Vu le rapport d'orientations budgétaires portant sur l'exercice 2025 et présenté lors de la séance du Conseil du 20 décembre 2024 ;

I. Exposé des motifs

Le budget annexe crématoriums métropolitains, créé en 1999, retrace l'activité des crématoriums de Herlies et de Wattrelos, service public industriel et commercial (SPIC) gérés en régie par la Métropole européenne de Lille (MEL).

Son statut de SPIC emporte les conséquences suivantes :

- L'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service ;
- Le financement de l'exploitation du service est assuré par la redevance de crémation ;
- Le budget annexe Crématoriums métropolitains est soumis à une nomenclature comptable spécifique : la nomenclature M4 ;
- Le budget est retracé en montants hors taxes.

Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Gestion de la TVA
Crématoriums	01/01/1999	SPIC	M4	Budget Hors Taxe

En 2025, la masse budgétaire globale (mouvements réels et mouvements d'ordre) est de 6,06M€ et se répartit de la manière suivante :

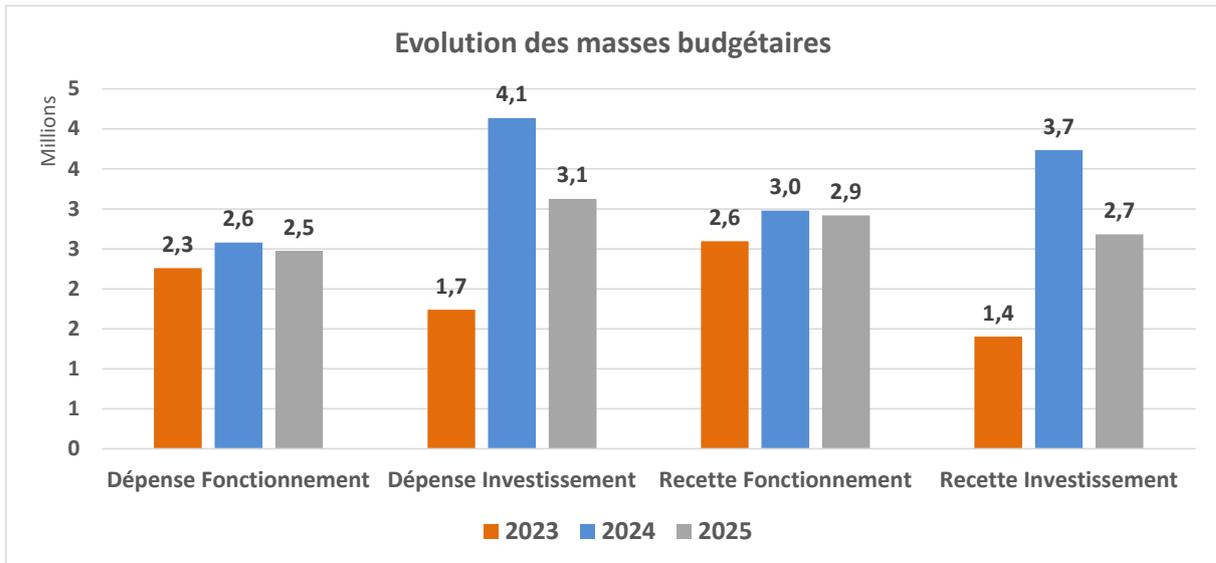
- Section de fonctionnement : 2,92M€, soit 48%,
- Section d'investissement : 3,14M€, soit 52%.

La balance de l'exercice 2025 est jointe en annexe n°1.

1. Évolution des masses budgétaires

L'analyse des masses budgétaires est réalisée en mouvements réels.

Au BP 2025, les masses budgétaires réelles du budget crématoriums représentent 5,6M€ et diminuent de -1,1M€ par rapport au BP 2024. Les dépenses de fonctionnement représentent 44% des dépenses.



2. Section de fonctionnement

Depenses de fonctionnement	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evo. en valeur	Evo. en %
Charges à caractère général	1 252 356	1 436 808	1 332 762	-104 046	-7,2%
<i>dont charges hors refacturation</i>	<i>1 145 342</i>	<i>1 268 901</i>	<i>1 275 250</i>	<i>6 349</i>	<i>0,5%</i>
<i>dont refacturations fonctions supports</i>	<i>107 014</i>	<i>167 907</i>	<i>57 512</i>	<i>-110 395</i>	<i>-65,7%</i>
Charges de personnel	822 819	956 640	960 321	3 681	0,4%
<i>dont charges de personnel hors refact.</i>	<i>613 759</i>	<i>733 277</i>	<i>733 608</i>	<i>331</i>	<i>0,0%</i>
<i>dont refacturations fonctions supports</i>	<i>209 060</i>	<i>223 363</i>	<i>226 713</i>	<i>3 350</i>	<i>1,5%</i>
Charges exceptionnelles	81 500	82 000	82 000	0	0,0%
Atténuations de produits	0	0	0	0	
Autres charges de gestion courante	510	110	110	0	0,0%
Dépenses de gestion et except.	2 157 185	2 475 558	2 375 193	-100 365	-4,1%
Charges financières	100 330	104 153	98 865	-5 288	-5,1%
Total	2 257 515	2 579 711	2 474 058	-105 653	-4,1%

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2,47M€ et diminuent de -4,1% par rapport à 2024 (-0,1M€). Les dépenses de fonctionnement sont composées :

- **Des charges à caractère général** : 1,3M€, en diminution de 0,1M€, soit -7,2% par rapport à 2024. Cette évolution est portée par l'ajustement des refacturations du budget général ;

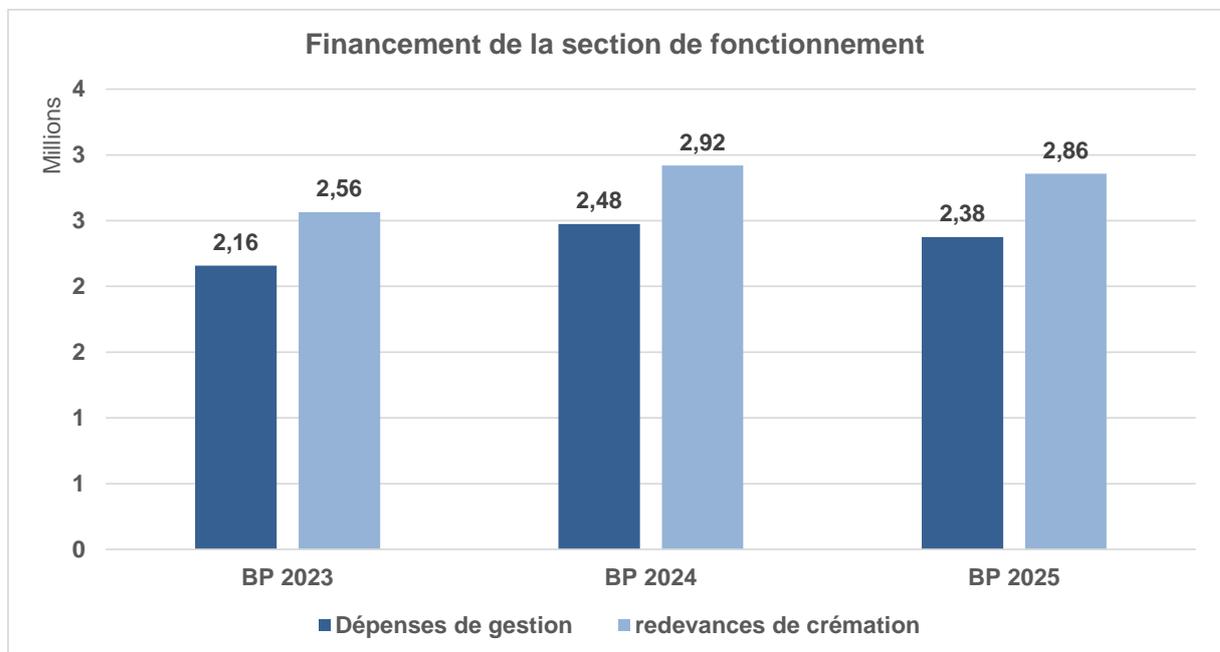
- **Des charges de personnel** : 0,96M€, en légère augmentation de +0,4% par rapport au BP 2024. L'état du personnel est présenté aux annexes C1.1 et C1.2 de la maquette budgétaire. 17 postes sont pourvus ;
- **Des charges financières** : 0,1M€, en diminution de -5,3K€ par rapport au BP 2024 du fait du profil d'extinction de la dette et de l'évolution des taux ;
- **De diverses dépenses** (charges exceptionnelles) : 0,08M€.

Les recettes de fonctionnement atteignent 2,92M€ et sont en légère baisse par rapport au BP 2024 (-2,1%).

Recettes de fonctionnement	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol. en valeur	Evol. en %
Redevances de crémation	2 563 956	2 919 375	2 857 673	-61 702	-2,1%
Autres recettes	30 010	60 010	60 010	0	0,0%
Total	2 593 966	2 979 385	2 917 683	-61 702	-2,1%

La prévision de recettes est notamment ajustée au regard des réalisations passées (2,7M€ en moyenne constatée aux comptes administratifs 2021, 2022 et 2023) et des évolutions projetées de l'activité.

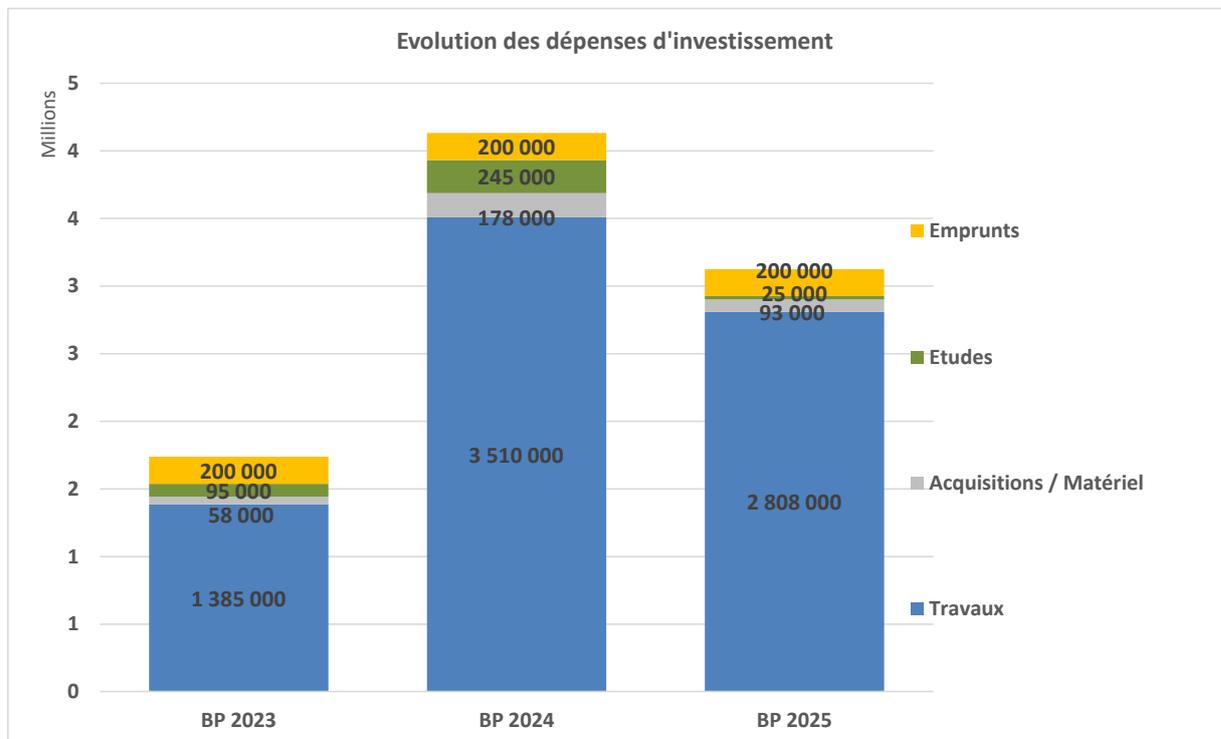
Cette activité relevant de la catégorie des services publics industriels et commerciaux, elle est entièrement financée par l'utilisateur, par le biais des redevances de crémation qui atteignent 2,86M€ en diminution de 61,7K€ par rapport au BP 2024.



3. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3,1M€ et sont en diminution de -1M€ par rapport au BP 2024.

Dépenses d'investissement	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol. en valeur	Evolution en %
Travaux	1 385 000	3 510 000	2 808 000	-702 000	-20%
Acquisitions / Matériel	58 000	178 000	93 000	-85 000	-48%
Etudes	95 000	245 000	25 000	-220 000	-90%
Dépenses d'investissement hors dette	1 538 000	3 933 000	2 926 000	-1 007 000	-26%
Emprunts	200 000	200 000	200 000	0	0%
Total	1 738 000	4 133 000	3 126 000	-1 007 000	-24%



Ces dépenses sont composées principalement :

- **À 94%, par des dépenses d'équipement (2,9M€), composées :**
 - De travaux : 2,8M€ soit 96% des dépenses d'équipement, dont 1,4M€ au titre des projets d'aménagements du site d'Herlies, 1,25M€ pour les travaux de rénovation énergétique et 0,3M€ pour la gestion courantes des sites,
 - D'études : 25K€ soit 1% des dépenses d'équipement,
 - D'acquisitions / matériel : 93K€ soit 3% des dépenses d'équipement.

- **À 6%, par l'amortissement de la dette (0,2M€).** Ces dépenses sont stables par rapport à 2024 et s'ajustent à l'amortissement projeté. Le budget annexe crématoriums comporte une dette ayant financé la construction des crématoriums d'Herlies (mis en service en 2002) et de Wattrelos (en activité depuis 2010). Un nouvel emprunt a été souscrit en 2024 pour accompagner les travaux en cours sur les deux sites.

Pour couvrir les dépenses d'investissement, un recours à l'emprunt d'un montant de 2,3M€ est inscrit. Cet emprunt sera revu lors du vote du budget supplémentaire 2025 et de l'affectation des résultats reportés de l'exercice 2024.

4. Évolution des principaux ratios

	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution 2025/2024
Recettes de gestion	2 593 966	2 979 385	2 917 683	-2,1%
Dépenses de gestion	2 157 185	2 475 558	2 375 193	-4,1%
Epargne de gestion	436 781	503 827	542 490	7,7%
Charges financières nettes	100 330	104 153	98 865	-5,1%
Epargne brute	336 451	399 674	443 625	11,0%
Amortissement de la dette	200 000	200 000	200 000	0,0%
Epargne nette	136 451	199 674	243 625	22,0%
Solde mvts ordre fonctionnement	336 451	399 674	425 762	6,5%
Résultat comptable	0	0	17 863	
Dépenses d'investissement hors dette	1 538 000	3 933 000	2 926 000	-25,6%
Autofinancement de l'investissement	9%	5%	8%	64,0%

- **L'épargne de gestion** s'élève à 0,54M€. Elle augmente de +38,7K€ (+7,7%). Cette évolution s'explique par la diminution des recettes légèrement inférieure à celle des dépenses de gestion ;
- **L'épargne brute** s'établit à 0,44M€ et augmente de +44K€ par rapport à 2024 ;
- **L'épargne nette** s'élève à 0,24M€ et augmente de +44K€ par rapport à 2024.

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) D'approuver le budget primitif 2025 crématoriums métropolitains, tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant arrêté de 6 058 683 euros ;
- 2) De voter les crédits au niveau des chapitres budgétaires et des chapitres globalisés (011, 012, 040, 041, 042) tels que repris au sein de la balance budgétaire annexée ;

- 3) De voter l'état des effectifs tel qu'il figure aux annexes C1.1 et C1.2 de la maquette budgétaire ;
- 4) De voter le budget sans reprise des résultats.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Le groupe Métropole écologiste citoyenne et solidaire s'étant abstenu.

Budget Crématoriums

Dépenses

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP	BP	BP Réel et Ordre	
			Réel	Ordre		
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0	
	041	Opérations patrimoniales		15 000	15 000	
	16	Emprunts et dettes assimilées	200 000		200 000	
	20	Immobilisations incorporelles	25 000		25 000	
	21	Immobilisations corporelles	93 000		93 000	
	23	Immobilisations en cours	2 808 000		2 808 000	
				0		0
		Somme :	3 126 000	15 000	3 141 000	
Fonctionnement	002	Résultat d'exploitation reporté	0		0	
	011	Charges à caractère général	1 332 762		1 332 762	
	012	Charges de personnel et frais assimilés	960 321		960 321	
	022	Dépenses imprévues	0		0	
	023	Virement à la section d'investissement		17 863	17 863	
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		425 762	425 762	
	65	Autres charges de gestion courante	110		110	
	66	Charges financières	98 865		98 865	
	67	Charges exceptionnelles	82 000		82 000	
	68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	0		0	
				0		0
			Somme :	2 474 058	443 625	2 917 683
Total général			5 600 058	458 625	6 058 683	

Recettes

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP	BP	BP Réel et Ordre
			Réel	Ordre	
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0
	021	Virement de la section d'exploitation		17 863	17 863
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		425 762	425 762
	041	Opérations patrimoniales		15 000	15 000
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0		0
	13	Subventions d'investissement	350 000		350 000
	16	Emprunts et dettes assimilées	2 332 375		2 332 375
	21	Immobilisations corporelles	0		0
23	Immobilisations en cours	0		0	
		Somme :	2 682 375	458 625	3 141 000
Fonctionnement	002	Résultat d'exploitation reporté	0		0
	013	Atténuations de charges	0		0
	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	2 857 673		2 857 673
	74	Subventions d'exploitation	0		0
	75	Autres produits de gestion courante	10		10
	76	Produits financiers	0		0
	77	Produits exceptionnels	60 000		60 000
	78	Reprises sur provisions et dépréciations	0		0
		Somme :	2 917 683		2 917 683
Total général			5 600 058	458 625	6 058 683

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20009320100057	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT 06 Groupements de collectivités METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : le Trésorier de la MEL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Budget Crématoriums (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	24
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	31
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 917 683,00	2 917 683,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 917 683,00	2 917 683,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 141 000,00	3 141 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 141 000,00	3 141 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 058 683,00	6 058 683,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 436 808,00	0,00	1 332 762,00	0,00	1 332 762,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	956 640,00	0,00	960 321,00	0,00	960 321,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110,00	0,00	110,00	0,00	110,00
Total des dépenses de gestion des services		2 393 558,00	0,00	2 293 193,00	0,00	2 293 193,00
66	Charges financières	104 153,00	0,00	98 865,00	0,00	98 865,00
67	Charges exceptionnelles	82 000,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 579 711,00	0,00	2 474 058,00	0,00	2 474 058,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		17 863,00	0,00	17 863,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	399 674,00		425 762,00	0,00	425 762,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		399 674,00		443 625,00	0,00	443 625,00
TOTAL		2 979 385,00	0,00	2 917 683,00	0,00	2 917 683,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 917 683,00
---------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 919 375,00	0,00	2 857 673,00	0,00	2 857 673,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00	0,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		2 919 385,00	0,00	2 857 683,00	0,00	2 857 683,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 979 385,00	0,00	2 917 683,00	0,00	2 917 683,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 979 385,00	0,00	2 917 683,00	0,00	2 917 683,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 917 683,00
---------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	443 625,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	245 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	178 000,00	0,00	93 000,00	0,00	93 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 510 000,00	0,00	2 808 000,00	0,00	2 808 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 933 000,00	0,00	2 926 000,00	0,00	2 926 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 133 000,00	0,00	3 126 000,00	0,00	3 126 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	30 000,00		15 000,00	0,00	15 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	30 000,00		15 000,00	0,00	15 000,00
	TOTAL	4 163 000,00	0,00	3 141 000,00	0,00	3 141 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 141 000,00
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 733 326,00	0,00	2 332 375,00	0,00	2 332 375,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 733 326,00	0,00	2 682 375,00	0,00	2 682 375,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		3 733 326,00	0,00	2 682 375,00	0,00	2 682 375,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		17 863,00	0,00	17 863,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	399 674,00		425 762,00	0,00	425 762,00
041	Opérations patrimoniales (4)	30 000,00		15 000,00	0,00	15 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		429 674,00		458 625,00	0,00	458 625,00
TOTAL		4 163 000,00	0,00	3 141 000,00	0,00	3 141 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 141 000,00
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	443 625,00
---------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 332 762,00		1 332 762,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	960 321,00		960 321,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110,00		110,00
66	Charges financières	98 865,00	0,00	98 865,00
67	Charges exceptionnelles	82 000,00	0,00	82 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	425 762,00	425 762,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		17 863,00	17 863,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 474 058,00	443 625,00	2 917 683,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 917 683,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	25 000,00	0,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	93 000,00	0,00	93 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 808 000,00	15 000,00	2 823 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 126 000,00	15 000,00	3 141 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 141 000,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 857 673,00		2 857 673,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	60 000,00	0,00	60 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 917 683,00	0,00	2 917 683,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 917 683,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	350 000,00	0,00	350 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 332 375,00	0,00	2 332 375,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		425 762,00	425 762,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		17 863,00	17 863,00
	Recettes d'investissement – Total	2 682 375,00	458 625,00	3 141 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 141 000,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 436 808,00	1 332 762,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	557 025,00	516 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	1 900,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	7 100,00	7 100,00	0,00
6135	Locations mobilières	4 350,00	4 350,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	198 075,00	237 000,00	0,00
6156	Maintenance	265 500,00	325 000,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	20 000,00	21 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	200,00	0,00
618	Divers	5 000,00	5 000,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	399,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	40 000,00	0,00	0,00
6232	Echantillons	3 500,00	3 500,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	1 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	300,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	3 000,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	83 700,00	83 700,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	167 907,00	57 512,00	0,00
6288	Autres	2 335,00	18 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	48 017,00	48 100,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	956 640,00	960 321,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	223 363,00	226 713,00	0,00
6331	Versement de mobilité	7 596,00	8 161,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 910,00	2 050,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 185,00	4 480,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 146,00	1 231,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	407 756,63	417 216,00	0,00
6413	Primes et gratifications	119 371,00	10 000,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	15 759,37	105 000,00	0,00
6415	Supplément familial	279,00	671,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	52 758,00	57 302,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	95 416,00	103 979,00	0,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	1 059,00	1 154,00	0,00
6471	Prestations directes	21 513,00	17 000,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 202,00	4 722,00	0,00
648	Autres charges de personnel	326,00	642,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110,00	110,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	100,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	10,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 393 558,00	2 293 193,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	104 153,00	98 865,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100 000,00	100 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 153,00	-1 135,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	82 000,00	82 000,00	0,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	500,00	500,00	0,00
6713	Dons, libéralités	70 000,00	70 000,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 500,00	1 500,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	10 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 579 711,00	2 474 058,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	17 863,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	399 674,00	425 762,00	0,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Crématoriums - BP (projet de budget) - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	399 674,00	425 762,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		399 674,00	443 625,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		399 674,00	443 625,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 979 385,00	2 917 683,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
------------------------------------------------	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			2 917 683,00
---------------------------------------------------	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	5 711,76
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 846,76
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 135,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 919 375,00	2 857 673,00	0,00
706	Prestations de services	2 919 375,00	2 857 673,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00	0,00
7588	Autres	10,00	10,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 919 385,00	2 857 683,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	60 000,00	60 000,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	60 000,00	60 000,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 979 385,00	2 917 683,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 979 385,00	2 917 683,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 917 683,00
---------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	245 000,00	25 000,00	0,00
2031	Frais d'études	210 000,00	25 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	35 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	178 000,00	93 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2158	Autres	3 000,00	3 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	175 000,00	90 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 510 000,00	2 808 000,00	0,00
2312	Terrains	1 310 000,00	1 498 000,00	0,00
2313	Constructions	2 200 000,00	1 310 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 933 000,00	2 926 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	200 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	200 000,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		200 000,00	200 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 133 000,00	3 126 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	30 000,00	15 000,00	0,00
2313	Constructions	30 000,00	15 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		30 000,00	15 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 163 000,00	3 141 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 141 000,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	350 000,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	350 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 733 326,00	2 332 375,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 733 326,00	2 332 375,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 733 326,00	2 682 375,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 733 326,00	2 682 375,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	17 863,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	399 674,00	425 762,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	79 263,00	83 341,00	0,00
28131	Bâtiments	170 917,00	170 300,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	86 511,00	90 172,00	0,00
28184	Mobilier	38 120,00	8 347,00	0,00
28188	Autres	24 863,00	73 602,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		399 674,00	443 625,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	30 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	30 000,00	15 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		429 674,00	458 625,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 163 000,00	3 141 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 141 000,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 104 114,56									
1641 Emprunts en euros (total)					6 104 114,56									
00754190077/8735330 (30138-TIR)	La Société Financière de la Nef	02/10/2024	28/10/2024	25/04/2026	2 000 000,00	F	FIXE	3,400	3,393		A	C	N	A-1
0421 0301903 03 (26601)	ARKEA	05/11/2010	29/12/2010	28/02/2011	3 700 000,00	V	EURIBOR03M	1,423	1,262		T	C	N	A-1
20110132 (26602)	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE EUROPE	10/08/2011	25/08/2011	25/08/2012	404 114,56	F	FIXE	5,585	5,584		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 104 114,56									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 902 664,15					184 317,90	49 468,30	0,00	5 243,19
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 902 664,15					184 317,90	49 468,30	0,00	5 243,19
00754190077/8735330 (30138-TIR)	N	0,00	A-1	200 000,00	15,25	F	FIXE	3,400	0,00	0,00	0,00	1 208,88
0421 0301903 03 (26601)	N	0,00	A-1	1 628 000,00	10,91	V	EURIBOR03M	3,377	148 000,00	45 298,31	0,00	3 277,40
20110132 (26602)	N	0,00	A-1	74 664,15	1,65	F	FIXE	5,585	36 317,90	4 169,99	0,00	756,91
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 902 664,15					184 317,90	49 468,30	0,00	5 243,19

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Crématoriums - BP (projet de budget) - 2025

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	16/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	16/12/2022
L	Frais d'insertion	5	16/12/2022
L	Logiciels, progiciels, licences et procédés	2	16/12/2022
L	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	16/12/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	16/12/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	16/12/2022
L	Bâtiments d'exploitation - Herlies	20	16/12/2022
L	Bâtiments d'exploitation- Wattrelos	30	16/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10	16/12/2022
L	Matériel industriel	5	16/12/2022
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	16/12/2022
L	Install. Gales div. dans les const. dont la collec. n'est ni propr., ni bénéf. d'une mise à dispos.	5	16/12/2022
L	Matériel de transport	5	16/12/2022
L	Matériel informatique	5	16/12/2022
L	Ameublement	10	16/12/2022
L	Mobilier de sécurité	25	16/12/2022
L	Matériel de réseaux et téléphonique	5	16/12/2022
L	Appareils de mesures et d'analyses	5	16/12/2022
L	Matériel agricole, garage, sportif...	10	16/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	200 000,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	443 625,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	243 625,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		200 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		200 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		443 625,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		443 625,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28125	Aménagement Terrains bâtis	83 341,00	0,00
28131	Bâtiments	170 300,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	90 172,00	0,00
28184	Mobilier	8 347,00	0,00
28188	Autres	73 602,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	17 863,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint Administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur général		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur hors classe		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	0,00	16,00	11,00	3,00	14,00
Adjoint Technique	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Agent de Maitrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maitrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ingénieur en chef	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ingénieur en chef hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
technicien principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
technicien principal 2nd classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,00	0,00	21,00	13,00	4,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	129 227,00
Rédacteur	B	0	2 266,00
Adjoint Administratif	C	0	95 220,00
TOTAL GENERAL	A B C	0	226 713,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Pour rendu exécutoire



Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur
Le 04/03/2025
Arnaud FICOT



25-C-0029

Séance du vendredi 28 février 2025

DELIBERATION DU CONSEIL

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE EAU - EXERCICE 2025

Vu les articles du Code général des collectivités territoriales en lien avec l'adoption du budget primitif de la collectivité ;

Vu le rapport d'orientations budgétaires portant sur l'exercice 2025 et présenté lors de la séance du Conseil du 20 décembre 2024 ;

I. Exposé des motifs

Depuis le 1er janvier 2016, la compétence production d'eau est gérée par une régie autonome à personnalité morale et autonomie financière (cette régie indépendante ne fait pas partie du budget consolidé de la Métropole européenne de Lille (MEL), l'exploitation de la distribution d'eau est gérée via un contrat d'affermage. Les investissements sur le réseau de distribution d'eau sont gérés par la MEL et les ressources d'ingénierie associées sont concentrées au sein de la régie.

Le budget annexe eau est essentiellement dédié aux investissements sur le réseau de distribution d'eau et à la connaissance et la préservation de la ressource en eau.

Le budget annexe eau, service public industriel et commercial (SPIC), emporte les conséquences suivantes :

- L'activité est retracée dans un budget distinct destiné à individualiser le coût du service ;
- Le financement de l'exploitation du service est assuré par le versement d'une partie des recettes d'exploitation du service de distribution d'eau ;
- Le budget annexe eau est soumis à une nomenclature comptable spécifique (la nomenclature M49) et voté en montants hors taxes.

Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Gestion de la TVA	
Eau	18/12/2015	SPIC	M 49	Budget Taxes	Hors

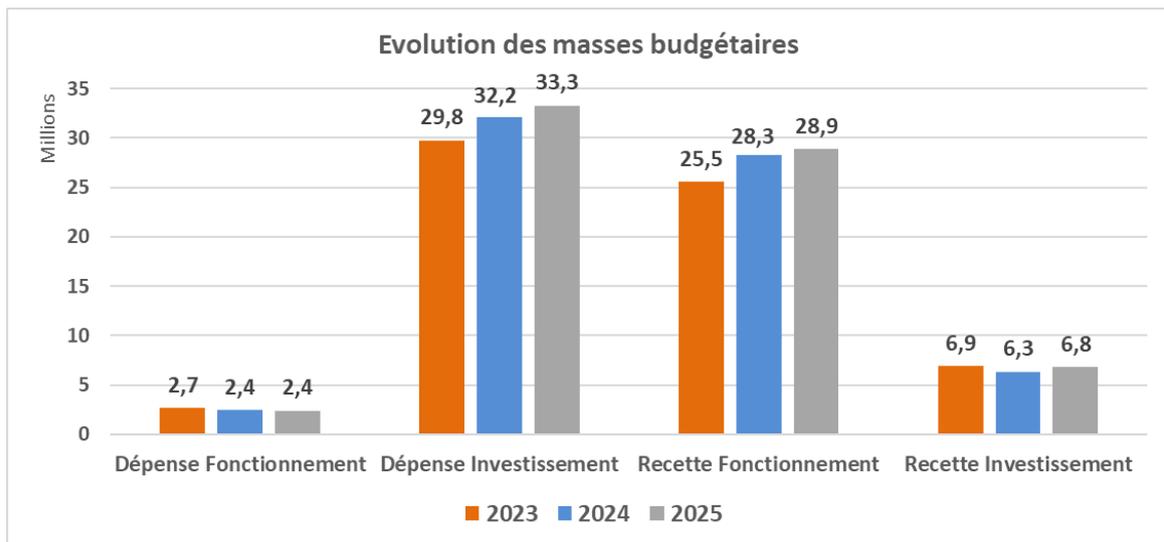
La masse budgétaire globale pour 2025 (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 66,1M€ et est répartie de la manière suivante :

- Section d'exploitation : 29,2M€, soit 44% du budget ;
- Section d'investissement : 36,9M€, soit 56% du budget.

La balance de l'exercice 2025 est jointe en annexe n°1.

1. Évolution des masses budgétaires

L'analyse des masses budgétaires est réalisée en mouvements réels. Le budget représente un volume de 35,7M€ en évolution de +1,1M€ / BP 2024 soit +3,1%.



2. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, d'un montant de 2,4M€, sont en régression de -2,1% par rapport au BP 2024.

Depenses de fonctionnement	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evo. en valeur	Evo. en %
Charges à caractère général	686 680	1 205 556	1 095 414	-110 142	-9,1%
<i>dont charges hors refacturation</i>	<i>568 550</i>	<i>1 015 000</i>	<i>902 000</i>	<i>-113 000</i>	<i>-11,1%</i>
<i>dont refacturations fonctions supports</i>	<i>118 130</i>	<i>190 556</i>	<i>193 414</i>	<i>2 858</i>	<i>1,5%</i>
Charges de personnel	941 944	1 064 617	1 078 530	13 913	1,3%
<i>dont charges de personnel hors refact.</i>	<i>775 008</i>	<i>850 845</i>	<i>861 552</i>	<i>10 707</i>	<i>1,3%</i>
<i>dont refacturations fonctions supports</i>	<i>166 936</i>	<i>213 772</i>	<i>216 978</i>	<i>3 206</i>	<i>1,5%</i>
Charges exceptionnelles	1 015 330	147 000	192 000	45 000	30,6%
Autres charges de gestion courante	30 060	30 010	30 010	0	0,0%
Dépenses de gestion et except.	2 674 014	2 447 183	2 395 954	-51 229	-2,1%
Charges financières	0	0	0	0	
Total	2 674 014	2 447 183	2 395 954	-51 229	-2,1%

Les dépenses de fonctionnement sont principalement composées :

- **Des charges de personnel : 1,1M€, en hausse de +1,3% par rapport au BP 2024.** L'état du personnel est présenté aux annexes C1.1 et C1.2 de la maquette budgétaire. 10 postes sont pourvus (contre 11 l'année précédente) dont 9 titulaires et 1 non titulaire. Ces dépenses représentent 45% des dépenses de fonctionnement ;

- **De charges à caractère général : 1,1M€, en baisse de -0,1M€** soit -9,1% / BP 2024. Elles représentent 46% des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses comprennent le suivi du contrat de délégation (composé principalement de taxes foncières et de prestations d'audit sur la qualité de l'eau) mais aussi l'accompagnement de projets existants (contrat de ressources).
- **De charges exceptionnelles : 0,19M€ en hausse de +0,05M€.** Ce poste est composé de charges diverses dont principalement des indemnités pour les commerçants, ou des subventions pour la connaissance de la ressource.

Les recettes de fonctionnement atteignent 28,9M€ en 2025, soit une augmentation de +0,6M€ (+2,1%) par rapport au BP 2024.

Recettes de fonctionnement	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol. en valeur	Evol. en %
Surtaxe Renouvellement réseaux	25 382 810	28 125 010	28 725 010	600 000	2,1%
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	150 000	150 000	150 000	0	0,0%
Total	25 532 810	28 275 010	28 875 010	600 000	2,1%

Elles correspondent aux recettes du contrat de délégation affectées au renouvellement des équipements de distribution d'eau et au contrôle de la délégation.

Les recettes du contrat de délégation évoluent en lien d'une part avec l'évolution de l'indice qui s'appliquera à partir du 1er janvier 2025 et d'autre part en fonction de la projection des volumes.

3. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement représentent 33,3M€ en 2025, soit une augmentation de +1,1M€ (+3,5%).

Dépenses d'investissement	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol. en valeur	Evolution en %
Travaux	29 340 000	31 298 000	31 324 500	26 500	0,1%
Acquisitions / Matériel	110 000	110 000	0	-110 000	-100,0%
Études	274 000	597 000	1 783 500	1 186 500	198,7%
Autre	0	0	12 000	12 000	
Dépenses d'investissement hors dette	29 724 000	32 005 000	33 120 000	1 115 000	3,5%
Emprunts et dettes assimilées	30 000	150 000	160 000	10 000	6,7%
Total	29 754 000	32 155 000	33 280 000	1 125 000	3,5%

Les principaux programmes financés en 2025 concernent :

- **Le développement du réseau de distribution d'eau** (32,2M€, en hausse de +1,3M€/BP 2024) représente 97% des dépenses d'équipement et se répartit ainsi :
 - 24,5M€ pour les canalisations avec un objectif de taux de renouvellement du linéaire de réseau maintenu à 1% / an en évolution relative (+0,1M€ / BP 2024) ;
 - 2,3M€ pour la sécurisation des réseaux en évolution de +0,9M€ (notamment pour des travaux et des diagnostics sur des adductrices) ;
 - 2,1M€ pour la maîtrise d'œuvre facturés par Sourcéo ;
 - 1,5M€ pour les réservoirs ;
 - 1,5M€ pour les extensions et dévoiement des réseaux ;
 - 0,15M€ inscrit au titre de l'accompagnement du SDIT ;
- **La connaissance et la préservation des ressources en eau** sont financées à hauteur de 0,9M€, dont :
 - 0,5 M€ pour la dépollution des sites industriels ;
 - 0,1M€ d'études pour la connaissance des champs captants et 0,3M€ pour les opérations ORQUE (Opération de reconquête de la qualité de l'eau).

Les recettes d'investissement représentent 6,8M€ en 2025, soit une hausse de +0,5M€ (+7,5%).

Recettes d'investissement	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol. en valeur	Evol. en %
Subventions	1 090 321	1 239 727	968 000	-271 727	-21,9%
Autres	0	0	0	0	0,0%
Recettes d'investissement hors dette	1 090 321	1 239 727	968 000	-271 727	-21,9%
Avances	446 036	335 000	325 000	-10 000	-3,0%
Dette	5 358 847	4 752 446	5 507 944	755 498	15,9%
Dettes et avances	5 804 883	5 087 446	5 832 944	745 498	14,7%
Total	6 895 204	6 327 173	6 800 944	473 771	7,5%

Elles sont composées de :

- **Subventions** : 1,0M€ principalement sur le renouvellement des réseaux et dans une moindre mesure les réservoirs ;
- **Emprunts** : 5,5M€. Ce montant budgétaire sera ajusté lors de la reprise, au budget supplémentaire 2025, des résultats constatés pour 2024 ;
- **Avances de l'Agence de l'eau** : 0,3M€.

4. Évolution des principaux ratios

	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution 2025/2024
Recettes de gestion	25 532 810	28 275 010	28 875 010	2,1%
Dépenses de gestion	2 674 014	2 447 183	2 395 954	-2,1%
Épargne de gestion	22 858 796	25 827 827	26 479 056	2,5%
Charges financières nettes	0	0	0	
Épargne brute	22 858 796	25 827 827	26 479 056	2,5%
Amortissement de la dette	30 000	150 000	160 000	6,7%
Épargne nette	22 828 796	25 677 827	26 319 056	2,5%
Solde mvts ordre fonctionnement	2 988 451	3 572 852	3 925 034	9,9%
Résultat comptable	19 870 345	22 254 975	22 554 022	1,3%
Dépenses d'investissement hors dette	29 724 000	32 005 000	33 120 000	3,5%
Autofinancement de l'investissement	77%	80%	79%	-1,0%

- **L'épargne de gestion** atteint 26,5M€, soit une augmentation de + 0,7M€ (+2,5%)
- **L'épargne brute** s'élève au même montant soit 26,5M€.
- **L'épargne dégagée par la section de fonctionnement permet de financer 79% des dépenses d'investissement, contre 80% l'année précédente.**

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) D'approuver le budget primitif 2025 du budget annexe eau, tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant arrêté à 66 122 598 euros ;
- 2) De voter les crédits au niveau des chapitres budgétaires et des chapitres globalisés (011, 012, 040, 041, 042) tels que repris au sein de la balance budgétaire annexée ;
- 3) De voter l'état des effectifs tel qu'il figure aux annexes C1.1 et C1.2 de la maquette budgétaire ;
- 4) De voter le budget sans reprise des résultats.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Le groupe Métropole écologiste citoyenne et solidaire s'étant abstenu.

Budget Eau

Dépenses

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP	BP	BP Réel et Ordre	
			Réel	Ordre		
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0	
	020	Dépenses imprévues	0		0	
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		333 794	333 794	
	041	Opérations patrimoniales		3 300 000	3 300 000	
	13	Subventions d'investissement	12 000		12 000	
	16	Emprunts et dettes assimilées	160 000		160 000	
	20	Immobilisations incorporelles	1 783 500		1 783 500	
	21	Immobilisations corporelles	0		0	
	23	Immobilisations en cours	31 324 500		31 324 500	
	26	Participations et créances rattachées à des participations	0		0	
	27	Autres immobilisations financières	0		0	
	45810001	Opérations pour compte de tiers - Dépenses -Groupement de commande	0		0	
			0		0	
			Somme :	33 280 000	3 633 794	36 913 794
	Fonctionnement	002	Résultat d'exploitation reporté	0		0
011		Charges à caractère général	1 095 414		1 095 414	
012		Charges de personnel et frais assimilés	1 078 530		1 078 530	
022		Dépenses imprévues	0		0	
023		Virement à la section d'investissement		22 554 022	22 554 022	
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections		4 258 828	4 258 828	
65		Autres charges de gestion courante	30 010		30 010	
66		Charges financières	0		0	
67		Charges exceptionnelles	192 000		192 000	
68		Dotations aux provisions et aux dépréciations	0		0	
			0		0	
		Somme :	2 395 954	26 812 850	29 208 804	
Total général			35 675 954	30 446 644	66 122 598	

Recettes

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP	BP	BP Réel et Ordre
			Réel	Ordre	
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0
	021	Virement de la section d'exploitation		22 554 022	22 554 022
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		4 258 828	4 258 828
	041	Opérations patrimoniales		3 300 000	3 300 000
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0		0
	13	Subventions d'investissement	968 000		968 000
	16	Emprunts et dettes assimilées	5 832 944		5 832 944
	20	Immobilisations incorporelles	0		0
	21	Immobilisations corporelles	0		0
	23	Immobilisations en cours	0		0
	27	Autres immobilisations financières	0		0
	45820001	Opérations pour compte de tiers - Recettes -Groupement de commandes	0		0
	Somme :			6 800 944	30 112 850
Fonctionnement	002	Résultat d'exploitation reporté	0		0
	013	Atténuations de charges	0		0
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		333 794	333 794
	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	150 000		150 000
	74	Subventions d'exploitation	25 000		25 000
	75	Autres produits de gestion courante	28 700 010		28 700 010
	76	Produits financiers	0		0
	77	Produits exceptionnels	0		0
	78	Reprises sur provisions et dépréciations	0		0
Somme :			28 875 010	333 794	29 208 804
Total général			35 675 954	30 446 644	66 122 598

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20009320100040	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT 06 Groupements de collectivités METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : le Trésorier de la MEL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Budget Eau (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	31
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	32
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	34

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	38
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	29 208 804,00	29 208 804,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		29 208 804,00	29 208 804,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	36 913 794,00	36 913 794,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		36 913 794,00	36 913 794,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	66 122 598,00	66 122 598,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 205 556,00	0,00	1 095 414,00	0,00	1 095 414,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 064 617,00	0,00	1 078 530,00	0,00	1 078 530,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	0,00	30 010,00	0,00	30 010,00
Total des dépenses de gestion des services		2 300 183,00	0,00	2 203 954,00	0,00	2 203 954,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	147 000,00	0,00	192 000,00	0,00	192 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 447 183,00	0,00	2 395 954,00	0,00	2 395 954,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	22 254 975,00		22 554 022,00	0,00	22 554 022,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 762 204,00		4 258 828,00	0,00	4 258 828,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		26 017 179,00		26 812 850,00	0,00	26 812 850,00
TOTAL		28 464 362,00	0,00	29 208 804,00	0,00	29 208 804,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 208 804,00
---------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	28 100 010,00	0,00	28 700 010,00	0,00	28 700 010,00
Total des recettes de gestion des services		28 275 010,00	0,00	28 875 010,00	0,00	28 875 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		28 275 010,00	0,00	28 875 010,00	0,00	28 875 010,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	189 352,00		333 794,00	0,00	333 794,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		189 352,00		333 794,00	0,00	333 794,00
TOTAL		28 464 362,00	0,00	29 208 804,00	0,00	29 208 804,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 208 804,00
---------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	26 479 056,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	597 000,00	0,00	1 783 500,00	0,00	1 783 500,00
21	Immobilisations corporelles	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	31 298 000,00	0,00	31 324 500,00	0,00	31 324 500,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	32 005 000,00	0,00	33 108 000,00	0,00	33 108 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	150 000,00	0,00	172 000,00	0,00	172 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	32 155 000,00	0,00	33 280 000,00	0,00	33 280 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	189 352,00		333 794,00	0,00	333 794,00
041	Opérations patrimoniales (4)	450 000,00		3 300 000,00	0,00	3 300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	639 352,00		3 633 794,00	0,00	3 633 794,00
	TOTAL	32 794 352,00	0,00	36 913 794,00	0,00	36 913 794,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 913 794,00
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 239 727,00	0,00	968 000,00	0,00	968 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 087 446,00	0,00	5 832 944,00	0,00	5 832 944,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 327 173,00	0,00	6 800 944,00	0,00	6 800 944,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		6 327 173,00	0,00	6 800 944,00	0,00	6 800 944,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	22 254 975,00		22 554 022,00	0,00	22 554 022,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 762 204,00		4 258 828,00	0,00	4 258 828,00
041	Opérations patrimoniales (4)	450 000,00		3 300 000,00	0,00	3 300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		26 467 179,00		30 112 850,00	0,00	30 112 850,00
TOTAL		32 794 352,00	0,00	36 913 794,00	0,00	36 913 794,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 913 794,00
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	26 479 056,00
---------------------------------------------------------------------------------	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 095 414,00		1 095 414,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 078 530,00		1 078 530,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00		30 010,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	192 000,00	0,00	192 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 258 828,00	4 258 828,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		22 554 022,00	22 554 022,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 395 954,00	26 812 850,00	29 208 804,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 208 804,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	12 000,00	333 794,00	345 794,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	160 000,00	0,00	160 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 783 500,00	0,00	1 783 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	31 324 500,00	300 000,00	31 624 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		33 280 000,00	3 633 794,00	36 913 794,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 913 794,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	150 000,00		150 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	25 000,00		25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	28 700 010,00		28 700 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	333 794,00	333 794,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	28 875 010,00	333 794,00	29 208 804,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 208 804,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	968 000,00	3 000 000,00	3 968 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 832 944,00	0,00	5 832 944,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 258 828,00	4 258 828,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		22 554 022,00	22 554 022,00
	Recettes d'investissement – Total	6 800 944,00	30 112 850,00	36 913 794,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 913 794,00
-----------------------------------------------------	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 205 556,00	1 095 414,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 600,00	10 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	600 000,00	352 000,00	0,00
6226	Honoraires	125 000,00	120 000,00	0,00
6228	Divers	20 000,00	20 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	100 000,00	0,00
6257	Réceptions	2 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	10 000,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	190 556,00	193 414,00	0,00
63512	Taxes foncières	260 400,00	290 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 064 617,00	1 078 530,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	213 772,00	216 978,00	0,00
6331	Versement de mobilité	8 226,00	8 485,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 077,00	2 050,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 528,00	4 663,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 246,00	1 276,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	424 473,91	409 751,00	0,00
6413	Primes et gratifications	195 406,21	200 293,00	0,00
6415	Supplément familial	5 055,88	5 327,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 670,00	54 570,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	137 067,00	142 076,00	0,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	1 649,00	2 000,00	0,00
6471	Prestations directes	23 484,00	22 488,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 902,00	3 928,00	0,00
648	Autres charges de personnel	3 060,00	4 645,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	30 010,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	30 010,00	30 010,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 300 183,00	2 203 954,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	147 000,00	192 000,00	0,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	0,00	1 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	30 000,00	30 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	9 000,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	27 000,00	77 000,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	20 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	60 000,00	75 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 447 183,00	2 395 954,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	22 254 975,00	22 554 022,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 762 204,00	4 258 828,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 762 204,00	4 258 828,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		26 017 179,00	26 812 850,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		26 017 179,00	26 812 850,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 464 362,00	29 208 804,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				29 208 804,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	150 000,00	150 000,00	0,00
704	Travaux	150 000,00	150 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 000,00	25 000,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	25 000,00	25 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	28 100 010,00	28 700 010,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	28 100 000,00	28 700 000,00	0,00
7588	Autres	10,00	10,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		28 275 010,00	28 875 010,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		28 275 010,00	28 875 010,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	189 352,00	333 794,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	189 352,00	333 794,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		189 352,00	333 794,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 464 362,00	29 208 804,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 208 804,00
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	597 000,00	1 783 500,00	0,00
2031	Frais d'études	597 000,00	1 783 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	110 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	100 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	31 298 000,00	31 324 500,00	0,00
2312	Terrains	500 000,00	500 000,00	0,00
2313	Constructions	1 375 000,00	1 425 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	29 423 000,00	29 399 500,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		32 005 000,00	33 108 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	12 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00	160 000,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	150 000,00	160 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		150 000,00	172 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		32 155 000,00	33 280 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	189 352,00	333 794,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	189 352,00	333 794,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	179 923,00	324 365,00	0,00
139188	des tiers	9 429,00	9 429,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	450 000,00	3 300 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	3 000 000,00	0,00
2312	Terrains	250 000,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	200 000,00	200 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		639 352,00	3 633 794,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		32 794 352,00	36 913 794,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 913 794,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 239 727,00	968 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 239 727,00	968 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 087 446,00	5 832 944,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 752 446,00	5 507 944,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	335 000,00	325 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 327 173,00	6 800 944,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 327 173,00	6 800 944,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	22 254 975,00	22 554 022,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 762 204,00	4 258 828,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	43 790,00	43 800,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	195 608,00	207 578,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 553,00	1 553,00	0,00
28131	Bâtiments	166 222,00	155 103,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	519,00	519,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	2 441,00	2 441,00	0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	321,00	321,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 317 986,00	3 812 585,00	0,00
28154	Matériel industriel	2 880,00	2 880,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	25 328,00	25 328,00	0,00
28184	Mobilier	916,00	916,00	0,00
28188	Autres	4 640,00	5 804,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		26 017 179,00	26 812 850,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	450 000,00	3 300 000,00	0,00
13188	des tiers	0,00	3 000 000,00	0,00
2031	Frais d'études	200 000,00	200 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	250 000,00	100 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		26 467 179,00	30 112 850,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		32 794 352,00	36 913 794,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 913 794,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 045 024,80									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					2 045 024,80									
10306 (32273)	AGENCE DE L'EAU	03/03/2020	27/10/2023	27/10/2024	100 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19009 (32255)	AGENCE DE L'EAU	09/03/2021	13/01/2022	21/12/2023	103 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19010 (32270)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	26/12/2022	26/12/2024	67 675,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
19011 (32286)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	21/05/2024	21/05/2025	67 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
22515 (32257)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	12/05/2022	21/12/2023	250 002,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
28350 (32258)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	103 590,80	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
28351 (32259)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	62 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
28357 (32260)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	82 175,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
28761 (32261)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	78 350,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
28763 (32262)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	93 375,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Eau - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
28892 (32263)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	09/06/2022	26/05/2024	92 775,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
28892 (32263-2)	AGENCE DE L'EAU	08/10/2024	08/08/2024	08/08/2026	12 055,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
28894 (32296)	AGENCE DE L'EAU	03/09/2024	09/09/2024	12/10/2024	43 120,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
30722 (32285)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	21/05/2024	21/05/2026	54 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
30724 (32287)	AGENCE DE L'EAU	13/02/2024	31/12/2024	31/12/2025	351 630,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
57271 (32229-1)	AGENCE DE L'EAU	28/01/2019	25/09/2019	27/08/2021	66 240,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
57271 (32229-2)	AGENCE DE L'EAU	28/01/2019	25/09/2019	31/12/2025	66 240,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
57272 (32295)	AGENCE DE L'EAU	27/08/2024	29/08/2024	29/08/2026	16 586,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
57272 (32295-2)	AGENCE DE L'EAU	27/08/2024	29/08/2024	29/08/2026	16 586,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
57273 (32293)	AGENCE DE L'EAU	13/06/2019	29/08/2024	29/08/2025	48 986,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
82876 (32284)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	21/05/2024	21/05/2025	69 944,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
82877 (32266)	AGENCE DE L'EAU	11/12/2019	19/08/2022	28/06/2024	56 149,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98639 (32224)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	30/08/2019	22/10/2020	17 985,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98640 (32225)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	25/09/2019	22/10/2020	22 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98641 (32226)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	25/09/2019	22/10/2020	25 575,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98642 (32256)	AGENCE DE L'EAU	31/01/2017	21/01/2022	20/12/2023	13 275,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98643 (32227)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	25/09/2019	22/10/2020	12 525,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
98644 (32228)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	12/09/2019	22/10/2020	19 125,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
99807 (32254)	AGENCE DE L'EAU	23/08/2018	13/01/2022	20/12/2023	30 511,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 045 024,80									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Eau - BP (projet de budget) - 2025

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 787 138,68					124 729,88	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 787 138,68					124 729,88	0,00	0,00	0,00
10306 (32273)	N	0,00	A-1	100 000,00	18,82	F	FIXE	0,000	5 263,16	0,00	0,00	0,00
19009 (32255)	N	0,00	A-1	94 376,05	17,97	F	FIXE	0,000	5 243,11	0,00	0,00	0,00
19010 (32270)	N	0,00	A-1	64 968,00	18,99	F	FIXE	0,000	3 419,37	0,00	0,00	0,00
19011 (32286)	N	0,00	A-1	67 000,00	19,39	F	FIXE	0,000	3 350,00	0,00	0,00	0,00
22515 (32257)	N	0,00	A-1	186 576,00	17,97	F	FIXE	0,000	10 365,33	0,00	0,00	0,00
28350 (32258)	N	0,00	A-1	98 411,26	18,40	F	FIXE	0,000	5 179,54	0,00	0,00	0,00
28351 (32259)	N	0,00	A-1	59 470,00	18,40	F	FIXE	0,000	3 130,00	0,00	0,00	0,00
28357 (32260)	N	0,00	A-1	61 631,25	14,40	F	FIXE	0,000	4 108,75	0,00	0,00	0,00
28761 (32261)	N	0,00	A-1	58 683,17	18,40	F	FIXE	0,000	3 088,58	0,00	0,00	0,00
28763 (32262)	N	0,00	A-1	88 706,25	18,40	F	FIXE	0,000	4 668,75	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
28892 (32263)	N	0,00	A-1	88 136,25	18,40	F	FIXE	0,000	4 638,75	0,00	0,00	0,00
28892 (32263-2)	N	0,00	A-1	12 055,00	20,60	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
28894 (32296)	N	0,00	A-1	40 537,50	18,78	F	FIXE	0,000	2 582,50	0,00	0,00	0,00
30722 (32285)	N	0,00	A-1	43 720,00	20,39	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
30724 (32287)	N	0,00	A-1	351 630,00	20,00	F	FIXE	0,000	17 581,50	0,00	0,00	0,00
57271 (32229-1)	N	0,00	A-1	19 872,00	6,66	F	FIXE	0,000	3 154,29	0,00	0,00	0,00
57271 (32229-2)	N	0,00	A-1	33 120,00	1,00	F	FIXE	0,000	33 120,00	0,00	0,00	0,00
57272 (32295)	N	0,00	A-1	16 586,00	20,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57272 (32295-2)	N	0,00	A-1	16 586,00	20,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57273 (32293)	N	0,00	A-1	48 986,00	19,66	F	FIXE	0,000	2 449,30	0,00	0,00	0,00
82876 (32284)	N	0,00	A-1	69 944,00	19,39	F	FIXE	0,000	3 497,20	0,00	0,00	0,00
82877 (32266)	N	0,00	A-1	53 341,55	18,49	F	FIXE	0,000	2 807,45	0,00	0,00	0,00
98639 (32224)	N	0,00	A-1	13 488,75	14,81	F	FIXE	0,000	899,25	0,00	0,00	0,00
98640 (32225)	N	0,00	A-1	16 987,50	14,81	F	FIXE	0,000	1 132,50	0,00	0,00	0,00
98641 (32226)	N	0,00	A-1	19 181,25	14,81	F	FIXE	0,000	1 278,75	0,00	0,00	0,00
98642 (32256)	N	0,00	A-1	11 947,50	17,97	F	FIXE	0,000	663,75	0,00	0,00	0,00
98643 (32227)	N	0,00	A-1	9 393,75	14,81	F	FIXE	0,000	626,25	0,00	0,00	0,00
98644 (32228)	N	0,00	A-1	14 343,75	14,81	F	FIXE	0,000	956,25	0,00	0,00	0,00
99807 (32254)	N	0,00	A-1	27 459,90	17,97	F	FIXE	0,000	1 525,55	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 787 138,68					124 729,88	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Eau - BP (projet de budget) - 2025

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	29	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 787 138,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	16/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	16/12/2022
L	Frais d'insertion	5	16/12/2022
L	Logiciels, progiciels, licences et procédés	2	16/12/2022
L	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	16/12/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	16/12/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains	10	16/12/2022
L	Bâtiments d'exploitation	40	16/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions bâtiments d'exploitation	15	16/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions bâtiments administratif	20	16/12/2022
L	Autres constructions	20	16/12/2022
L	Installations complexes spécialisés	40	16/12/2022
L	Installations à caractère spécifique >Réseaux d'adduction d'eau	40	16/12/2022
L	Matériel industriel	10	16/12/2022
L	Outils industriel	5	16/12/2022
L	Matériel spécifique d'exploitaion Eau	20	16/12/2022
L	Matériel spécifique d'exploitaion assainissement	20	16/12/2022
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	16/12/2022
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriel	5	16/12/2022
L	Install. Gales div. dans les const. dont la collec. n'est ni propr., ni bénéf. d'une mise à dispos.	5	16/12/2022
L	Matériel de transport	5	16/12/2022
L	Matériel informatique	5	16/12/2022
L	Ameublement	10	16/12/2022
L	Matériel de réseaux et téléphonique	5	16/12/2022
L	Appareils de mesures et d'analyses	5	16/12/2022
L	Matériel agricole, garage, sportif...	10	16/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	493 794,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	26 812 850,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	26 319 056,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		493 794,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		160 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	160 000,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		333 794,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	333 794,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		26 812 850,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		26 812 850,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	43 800,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	207 578,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 553,00	0,00
28131	Bâtiments	155 103,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	519,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	2 441,00	0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	321,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 812 585,00	0,00
28154	Matériel industriel	2 880,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	25 328,00	0,00
28184	Mobilier	916,00	0,00
28188	Autres	5 804,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	22 554 022,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
202E10 Connaissance ressource en eau	1 955 816,37	0,00	1 955 816,37	1 118 766,37	317 000,00	520 050,00
202E22 Dépollution sites	1 003 500,00	0,00	1 003 500,00	0,00	503 500,00	500 000,00
202E09 Protection de la ressource en eau	1 835 217,08	0,00	1 835 217,08	58 124,05	95 000,00	1 682 093,03
214E16 Réseaux de distribution - DI	220 855 721,50	0,00	220 855 721,50	122 134 842,43	32 204 500,00	66 516 379,07

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif principal de 2ème Classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur Général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur Hors Classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	0,00	13,00	7,00	1,00	8,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 1ère Classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème Classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Ingénieur Principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur en Chef	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en Chef hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17,00	0,00	17,00	9,00	1,00	10,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	86 299,00
Rédacteur	B	0	36 046,00
Adjoint administratif	C	0	94 633,00
TOTAL GENERAL	A B C	0	216 978,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Pour rendu exécutoire



Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur
Le 04/03/2025
Arnaud FICOT



25-C-0030

Séance du vendredi 28 février 2025

DELIBERATION DU CONSEIL

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE OPERATIONS D'AMENAGEMENT - EXERCICE 2025

Vu les articles du code général des collectivités territoriales en lien avec l'adoption du budget primitif de la collectivité ;

Vu le rapport d'orientations budgétaires portant sur l'exercice 2025 et présenté lors de la séance du Conseil du 20 décembre 2024 ;

I. Exposé des motifs

Le budget annexe Opérations d'aménagement (OPA), créé en 2004, retrace les opérations d'aménagement réalisées en régie. Ces opérations entrent dans le champ d'application de la TVA.

Les dépenses d'aménagement sont imputées sur la section de fonctionnement, puis agrégées et transférées en investissement, par opérations d'ordre (entrées de stock).

Les recettes de commercialisation des parcelles aménagées sont imputées en section de fonctionnement, puis agrégées et transférées en investissement, par opérations d'ordre (sorties de stock).

Les dépenses de réseau (voirie, assainissement) sont imputées en section d'investissement, puis cédées à leur valeur hors taxes au budget général, à l'achèvement de l'opération.

Ce budget constitue un service public administratif (SPA). Il peut donc être équilibré par une subvention d'équilibre (en fonctionnement) et par une avance remboursable (en investissement). À l'issue des ventes de lots, le prix de vente doit permettre de rembourser l'avance.

Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Gestion de la TVA
Opérations d'Aménagement	01/01/2004	SPA	M 57 Comptabilité de stocks	Budget hors taxes

En 2025, les masses budgétaires représentent 90 k€ et augmentent de 87 k€ par rapport au BP 2024.

La balance de l'exercice 2025 est jointe en annexe n° 1.

Les zones d'aménagement du budget annexe Opérations d'aménagement sont arrivées à maturité.

De ce fait, le BP 2025 comporte très peu de dépenses :

- en dépense réelle de fonctionnement, hors mouvement interbudgétaire, aucune inscription n'est prévue ;
- en section d'investissement, 2 k€ de travaux de remise en état de bâtiment.

Par ailleurs, une évolution du stock de terrain aménagé suite à des opérations de cession se traduit par un mouvement d'ordre d'un montant de 43 978 € en dépense sur la section d'investissement et en recette sur la section de fonctionnement.

L'équilibre des sections est donc assuré par une avance remboursable d'un montant de 45 978 € sur la section d'investissement et par le remboursement d'une subvention d'équilibre du budget Opérations d'aménagement au bénéfice du budget général d'un montant de 43 978 € en section de fonctionnement.

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) D'approuver le budget primitif 2025 du budget Opérations d'aménagement tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant arrêté à 89 955,40 € ;
- 2) De voter les crédits au niveau des chapitres budgétaires et des chapitres globalisés (011, 012, 013, 014, 040, 041, 042) tels que repris au sein de la balance budgétaire annexée ;
- 3) De fixer le montant de remboursement de la subvention d'équilibre versée par le budget Opérations d'aménagement à 43 978 €. Ce montant maximum pourra être versé au fur et à mesure des besoins du budget et être ajusté lors d'étapes budgétaires futures (DM, BS) ;
- 4) De fixer le montant de l'avance remboursable en investissement versée par le budget général à 45 978 €. Ce montant maximum pourra être versé au fur et à mesure des besoins du budget et être ajusté lors d'étapes budgétaires futures (DM, BS) ;

- 5) D'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT ;
- 6) De voter le budget sans reprise des résultats.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Le groupe Métropole écologiste citoyenne et solidaire s'étant abstenu.

Budget Opé Aménagement

Dépenses

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP Réel	BP Ordre	BP Réel et Ordre
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0
	020	Dépenses imprévues	0		0
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		43 978	43 978
	041	Opérations patrimoniales		0	0
	16	Emprunts et dettes assimilées	0		0
	21	Immobilisations corporelles	0		0
	23	Immobilisations en cours	2 000		2 000
			Somme :	2 000	43 978
Fonctionnement	002	Résultat de fonctionnement reporté	0		0
	011	Charges à caractère général	0		0
	022	Dépenses imprévues	0		0
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0	0
	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0	0
	65	Autres charges de gestion courante	43 978		43 978
	67	Charges spécifiques	0		0
	68	Dotations aux provisions et dépréciations	0		0
			Somme :	43 978	0
Total général			45 978	43 978	89 955

Recettes

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP Réel	BP Ordre	BP Réel et Ordre
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0
	021	Virement de la section de fonctionnement		0	0
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0	0
	041	Opérations patrimoniales		0	0
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0		0
	13	Subventions d'investissement	0		0
	16	Emprunts et dettes assimilées	45 978		45 978
			Somme :	45 978	0
Fonctionnement	002	Résultat de fonctionnement reporté	0		0
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		43 978	43 978
	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0		0
	75	Autres produits de gestion courante	0		0
	7788	Autres produits exceptionnels	0		0
			Somme :	0	43 978
Total général			45 978	43 978	89 955

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**06 Groupements de collectivités : METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (1
)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Général (2)

Numéro SIRET : 20009320100065

POSTE COMPTABLE : le Trésorier de la MEL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : Budget Opé Aménagement (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	42

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.0%
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	45 977,70	45 977,70
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		45 977,70	45 977,70
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	43 977,70	43 977,70
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		43 977,70	43 977,70
TOTAL DU BUDGET (4)		89 955,40	89 955,40

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
-----------------------------------------	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		43 977,70	0,00	43 977,70
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		43 977,70	0,00	43 977,70

TOTAL	2 000,00	0,00	45 977,70	0,00	45 977,70
--------------	-----------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 977,70
-----------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D’INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 000,00	0,00	45 977,70	0,00	45 977,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 000,00	0,00	45 977,70	0,00	45 977,70
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 000,00	0,00	45 977,70	0,00	45 977,70

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 000,00	0,00	45 977,70	0,00	45 977,70
--------------	-----------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 977,70
-----------------------------------------------------	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-43 977,70
--------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	43 977,70	0,00	43 977,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 000,00	0,00	43 977,70	0,00	43 977,70
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 000,00	0,00	43 977,70	0,00	43 977,70

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 000,00	0,00	43 977,70	0,00	43 977,70
--------------	-----------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	43 977,70
------------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		43 977,70	0,00	43 977,70
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		43 977,70	0,00	43 977,70

TOTAL	1 000,00	0,00	43 977,70	0,00	43 977,70
--------------	-----------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	43 977,70
------------------------------------------------------	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-43 977,70
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 000,00	0,00	2 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		43 977,70	43 977,70
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 000,00	43 977,70	45 977,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 977,70
-----------------------------------------------------	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	43 977,70	0,00	43 977,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		43 977,70	0,00	43 977,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	43 977,70
------------------------------------------------------	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	45 977,70	0,00	45 977,70
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		45 977,70	0,00	45 977,70

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 977,70
-----------------------------------------------------	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		43 977,70	43 977,70
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	43 977,70	43 977,70

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			43 977,70

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 000,00	0,00	0,00	45 977,70	0,00	0,00	45 977,70	45 977,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			43 977,70	0,00		43 977,70	43 977,70
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			43 977,70	0,00		43 977,70	43 977,70

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---------------------------------------------------------------	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	45 977,70
-----------------------------------------------------	------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 000,00	0,00	45 977,70	0,00	45 977,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 000,00	0,00	45 977,70	0,00	45 977,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 000,00	0,00	45 977,70	0,00	45 977,70
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 000,00	0,00	45 977,70	0,00	45 977,70
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					45 977,70

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 000,00	0,00	0,00	45 977,70	0,00	0,00	45 977,70	45 977,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2313	Constructions	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			43 977,70	0,00		43 977,70	43 977,70
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			43 977,70	0,00		43 977,70	43 977,70
3355	Travaux	0,00			43 977,70	0,00		43 977,70	43 977,70
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			43 977,70	0,00		43 977,70	43 977,70

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 000,00	0,00	45 977,70	0,00	45 977,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 000,00	0,00	45 977,70	45 977,70
168751	Dettes - GFP de rattachement	2 000,00	0,00	45 977,70	45 977,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 000,00	0,00	45 977,70	45 977,70
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 000,00	0,00	45 977,70	45 977,70
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		0,00	0,00
3351	<i>Terrains</i>	0,00		0,00	0,00
3354	<i>Etudes et prestations de services</i>	0,00		0,00	0,00
3355	<i>Travaux</i>	0,00		0,00	0,00
33581	<i>Frais accessoires</i>	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Opé Aménagement - BP (projet de budget) - 2025

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 000,00	0,00	0,00	43 977,70	0,00	0,00	43 977,70	43 977,70
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	0,00	43 977,70	0,00	0,00	43 977,70	43 977,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 000,00	0,00	0,00	43 977,70	0,00	0,00	43 977,70	43 977,70
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 000,00	0,00	0,00	43 977,70	0,00	0,00	43 977,70	43 977,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	43 977,70
------------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 000,00	0,00	43 977,70	0,00	43 977,70
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	43 977,70	0,00	43 977,70
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	43 977,70	0,00	43 977,70

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	43 977,70
------------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 000,00	0,00	0,00	43 977,70	0,00	0,00	43 977,70	43 977,70
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 000,00	0,00	0,00	43 977,70	0,00	0,00	43 977,70	43 977,70
65822	Reversement excédent budgets annexes	0,00	0,00		42 977,70	0,00	0,00	42 977,70	42 977,70
6583	Pénalités sur marchés	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 000,00	0,00	0,00	43 977,70	0,00	0,00	43 977,70	43 977,70
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 000,00	0,00	0,00	43 977,70	0,00	0,00	43 977,70	43 977,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
60315	Variation stocks terrains à aménager	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 000,00	0,00	43 977,70	0,00	43 977,70
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		43 977,70	0,00	43 977,70
7133	Variat ^o en-cours de production biens	0,00		43 977,70	0,00	43 977,70
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		43 977,70	0,00	43 977,70

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Pour rendu exécutoire



Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur
Le 04/03/2025
Arnaud FICOT



25-C-0031

Séance du vendredi 28 février 2025

DELIBERATION DU CONSEIL

BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS - EXERCICE 2025

Vu les articles du Code général des collectivités territoriales en lien avec l'adoption du budget primitif de la collectivité ;

Vu le rapport d'orientations budgétaires portant sur l'exercice 2025 et présenté lors de la séance du Conseil du 20 décembre 2024 ;

I. Exposé des motifs

Le budget annexe transports retrace le service public industriel et commercial (SPIC) qui gère les investissements et l'exploitation du réseau de transports collectifs. Il est soumis à la nomenclature comptable M 43. L'exploitation fait l'objet d'une concession de service public (CSP) qui est renouvelée au 1er avril 2025.

Son statut de service public industriel et commercial emporte les conséquences suivantes :

- l'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service,
- le financement de l'exploitation du service est assuré par le versement mobilité, les recettes tarifaires et autres recettes dédiées et par le budget général qui verse une subvention d'équilibre,
- ce budget est voté en montants hors taxe.

Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Gestion de la TVA
Transports	01/01/2003	SPIC	M 43	Budget Hors taxe

La masse budgétaire globale pour 2025 (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 1 000,8 M€, répartis de la manière suivante :

- section de fonctionnement : 530,7 M€, soit 53%,
- section d'investissement : 470,1 M€, soit 47%.

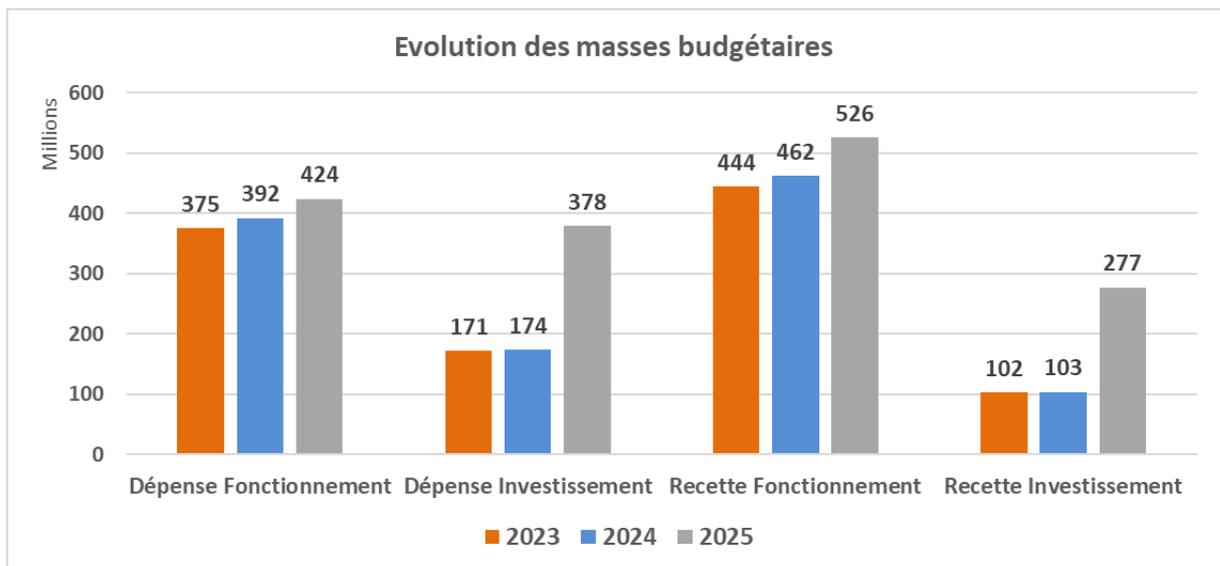
La balance de l'exercice 2025 est jointe en annexe n°1.

1. Évolution des masses budgétaires réelles

L'analyse des masses budgétaires est réalisée en mouvements réels, hors résultats, ligne de trésorerie et opérations de dettes équilibrées en dépenses et en recettes.

Au BP 2025, les masses budgétaires réelles du budget annexe transports atteignent 802,28 M€ et augmentent de 236,56 M€ (+41,82%) par rapport au budget 2024. La section de fonctionnement représente 52,9% des dépenses.

La balance de l'exercice 2025 est jointe en annexe n°1.



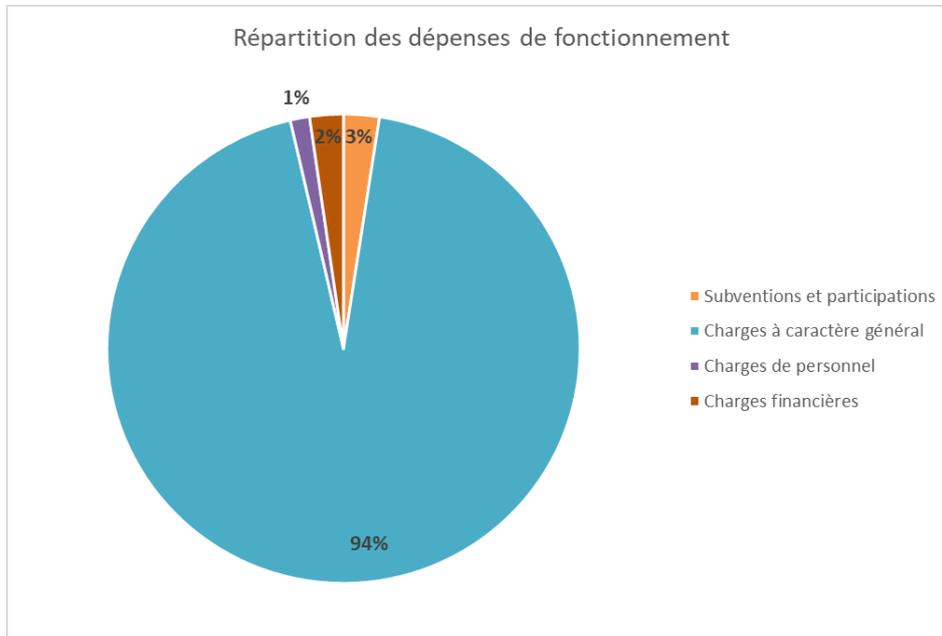
2. Section de fonctionnement

○ Les dépenses

Chapitres	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evo. en valeur	Evo. en %
Subventions et participations	14 786 264	10 756 910	10 331 644	-425 266	-4,0%
Charges à caractère général	344 704 709	365 713 275	398 088 114	32 374 839	8,9%
<i>dont charges hors refacturation et régie</i>	11 294 504	11 571 798	13 996 443	2 424 645	21,0%
<i>dont concession de service public</i>	332 814 541	353 226 615	383 163 087	29 936 472	8,5%
<i>dont refacturations fonctions supports</i>	595 664	914 862	928 584	13 722	1,5%
Charges de personnel	4 444 522	5 012 282	5 600 908	588 626	11,7%
<i>dont charges de personnel hors refact.</i>	3 602 751	3 985 958	4 559 189	573 231	14,4%
<i>dont refacturations fonctions supports</i>	841 771	1 026 324	1 041 719	15 395	1,5%
Autres charges	460 000	250 000	270 000	20 000	8,0%
<i>dont atténuations de produits</i>	120 000	120 000	120 000	0	0,0%
Dépenses de gestion et except.	364 395 495	381 732 467	414 290 666	32 558 199	8,5%
Charges financières	10 397 408	10 329 339	9 747 701	-581 638	-5,6%
Total	374 792 903	392 061 806	424 038 367	31 976 561	8,2%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 424 M€ et sont en augmentation de +32 M€ (+8,2%) par rapport au BP 2024. Cette augmentation est liée

principalement à la hausse des charges à caractère général du fait notamment de la hausse des coûts induite par le renouvellement de la concession de service public (CSP) transports (+29,9M€ / BP 2024, soit +8,5%).



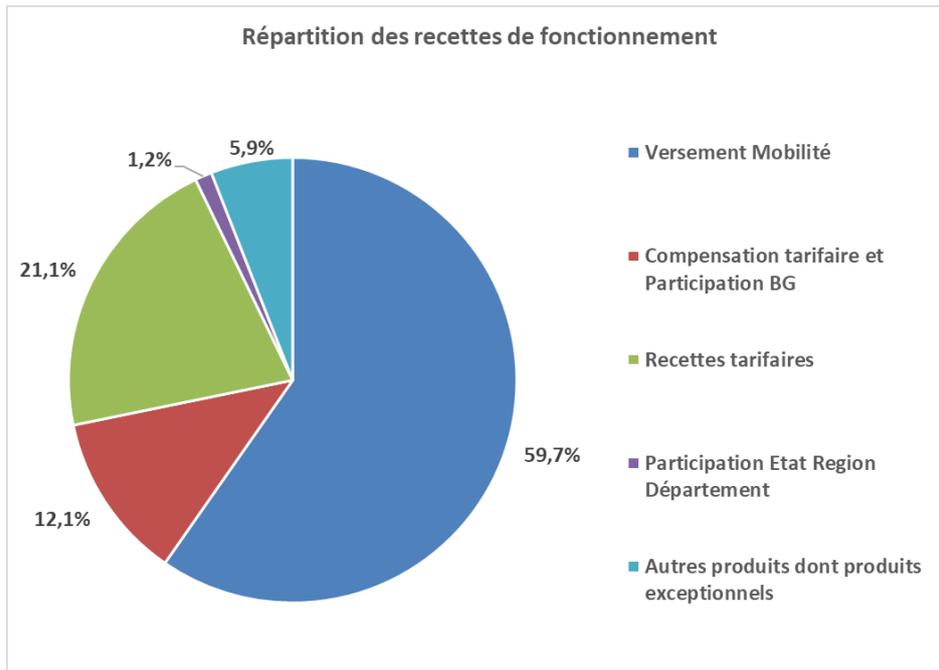
Les dépenses de fonctionnement sont composées principalement :

- **Des charges à caractère général** : 398,1 M€ (93,9% des dépenses de fonctionnement), dont 383,2 M€ versés à l'exploitant au titre de la CSP transports. Ce dernier poste est en augmentation de +29,9 M€ (+8,5%) par rapport au BP 2024. La hausse constatée résulte du renouvellement du contrat de la CSP Transports au 1er avril 2025 avec une augmentation des coûts du fait de l'effet prix et du changement de périmètre du contrat (nouveau PPI, renforcement des demandes et de l'offre...). Par ailleurs, 1,25M€ sont budgétés en 2025 au titre de l'enquête Ménages Déplacements réalisée périodiquement.
- **De subventions et participations** : 10,3 M€ (2,4% des dépenses de fonctionnement) en diminution de -0,4 M€ (soit -4,0 %). Ces dépenses sont essentiellement constituées des versements à l'exploitant du service pour 10 M€ et se décomposent ainsi :
 - **une participation à l'intégration tarifaire** à hauteur de 4 M€ en diminution de -0,5 M€ par rapport au BP 2024, compte tenu de l'ajustement de fréquentation anticipée,
 - **la part de remboursement de la cotisation économique territoriale (CET)** : 2,9 M€, en diminution de -0,1 M€ par rapport au BP 2024 suite à la réforme de la CET,
 - **des versements au titre des lignes pénétrantes** à hauteur de 2,9 M€ (+0,2 M€ / BP 2024). Cette hausse résulte de la hausse des coûts kilométriques,

- **la participation à la CSP** à hauteur de 0,15 M€.
- **Des frais financiers** : 9,7 M€, soit 2,3% des dépenses de fonctionnement. Ces frais sont en diminution de -0,6 M€ par rapport au BP 2024 (soit -5,6%) et sont liés principalement à l'évolution des conditions de financement ;
- **Des charges de personnel** : 5,6 M€ (ce qui représente 1,3% des dépenses de fonctionnement). Ces charges sont en hausse de +11,7% par rapport au BP 2024 compte tenu des évolutions statutaires (glissement vieillesse technicité...), ainsi que de la variation des effectifs. L'état du personnel est présenté aux annexes C1.1 et C1.2 de la maquette budgétaire.
- **Des charges diverses et atténuations de produits** qui représentent 0,27 M€.
- **Les recettes**

Recettes	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol. en valeur	Evol. en %
Versement Mobilité	271 304 000	296 483 000	313 582 000	17 099 000	5,8%
Compensation tarifaire et Participation BG	60 309 920	52 349 082	63 585 917	11 236 835	21,5%
Recettes tarifaires	105 659 037	106 485 536	110 895 521	4 409 985	4,1%
Participation Etat Region Département	5 926 185	5 856 185	6 412 795	556 610	9,5%
Autres produits dont produits exceptionnels	1 123 010	1 123 010	31 097 010	29 974 000	2669,1%
Total	444 322 152	462 296 813	525 573 243	63 276 430	13,7%

Les recettes réelles de fonctionnement représentent 525,6 M€ et sont en augmentation de +63,3 M€ (+13,7%) par rapport au BP 2024.



Au BP 2025, les recettes de fonctionnement sont principalement composées :

- **du versement mobilité (VM) :** 313,6 M€ (comprenant 312,3M€ de VM et 1,3M€ de compensations versées par l'État). Le VM représente 59,7% des recettes et progresse de +17,1 M€, soit +5,8% par rapport au BP 2024 (et de 5,3M€ par rapport aux crédits ouverts 2024). Sa base de calcul tient compte notamment de la masse salariale qui continuera à progresser en 2025, du fait de la revalorisation du SMIC au 1er novembre 2024, et plus généralement de la hausse anticipée des salaires dans le secteur privé, l'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés ayant progressé de +2,7% sur un an glissant.
- **de la participation à l'exploitation versée par le budget général :** 63,6 M€, en augmentation de +11,2 M€ (+21,5%) par rapport au BP 2024. Les versements du budget général représentent 12,1% des recettes de fonctionnement.
- **des recettes tarifaires :** 110,9 M€, en hausse de +4,4 M€ (soit +0,8%) par rapport au budget primitif 2024. Ces recettes sont perçues par le délégataire au nom et pour le compte de la MEL et représentent 21,1% des recettes de fonctionnement. L'évolution prévue en 2025 correspond aux engagements contractuels.
- **des subventions d'exploitation :** 6,4 M€, en progression de +0,6M€ par rapport au BP 2024 du fait notamment de l'inscription complémentaire d'une recette de 0,5M€ à percevoir au titre de l'enquête Ménage Déplacement. Par ailleurs, 5,5M€ sont prévus dans le cadre du reversement pour le transport des lycéens et des collégiens.

- **des produits exceptionnels et autres produits de gestion courante** : 31,1M€, en progression de +30M€ au titre des versements de pénalités par ALSTOM attendus dans le cadre du projet de doublement des rames et des quais.

3. Section d'investissement

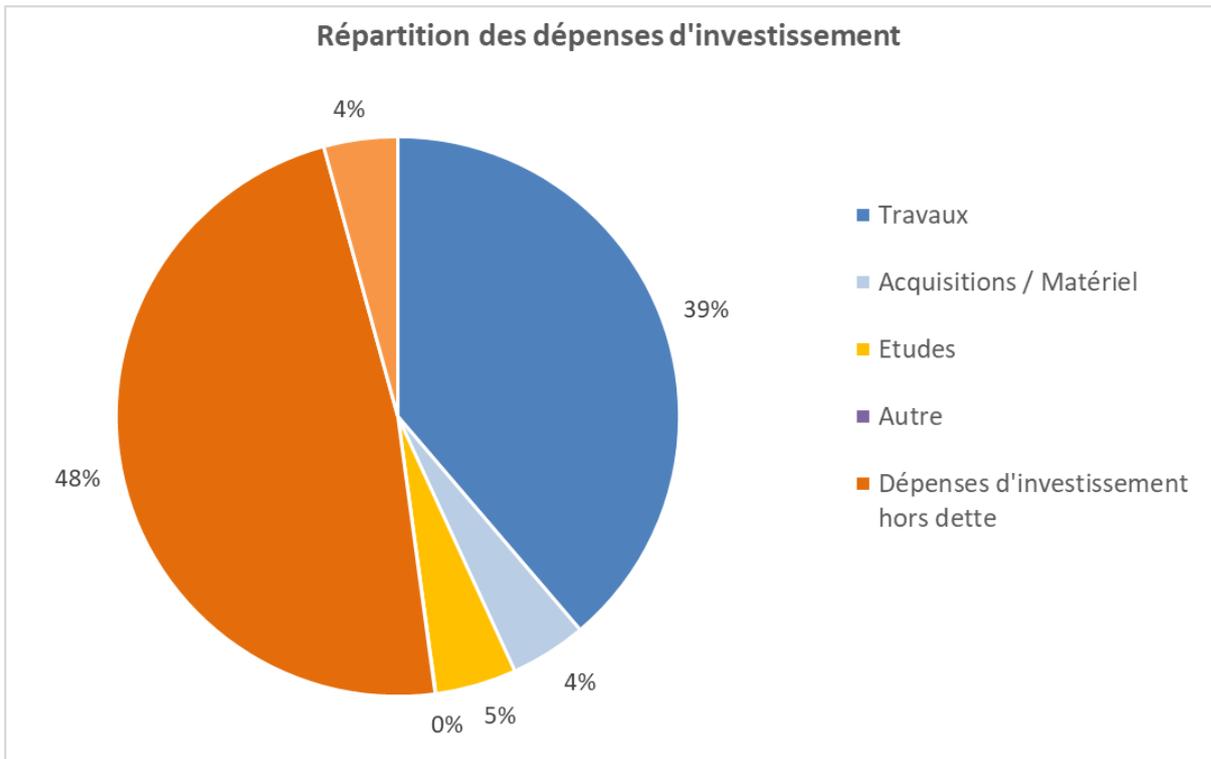
○ Les dépenses

Dépenses	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol. en valeur	Evolution en %
Immobilisation en cours (Travaux et matériels)	118 357 738	84 176 292	281 562 328	197 386 036	234%
Acquisitions	17 368 771	37 087 200	31 820 230	-5 266 970	-14%
Etudes	6 165 298	12 834 408	33 868 074	21 033 666	164%
Autre	0	0	226 800	226 800	
Dépenses d'investissement hors dette	141 891 807	134 097 900	347 477 432	213 379 532	159%
Emprunts et dettes assimilées*	29 560 000	39 555 030	30 760 000	-8 795 030	-22%
Total	171 451 807	173 652 930	378 237 432	204 584 502	118%

*Hors ligne de trésorerie et refinancement d'emprunt

Les dépenses réelles d'investissement progressent de +204,6 M€ (+118%) et atteignent 378,2 M€. Les dépenses réelles d'investissement hors dette s'élèvent à 347,5 M€, et progressent de +213,4 M€ (+159%).

Le BP 2025 regroupe ainsi des dépenses de travaux et d'acquisition de matériel (281,6 M€, +234% / BP 2024), des acquisitions (31,8 M€, -14% / BP 2024), des études (33,9 M€, +164% / BP 2024) et des dépenses pour comptes de tiers (0,2M€).

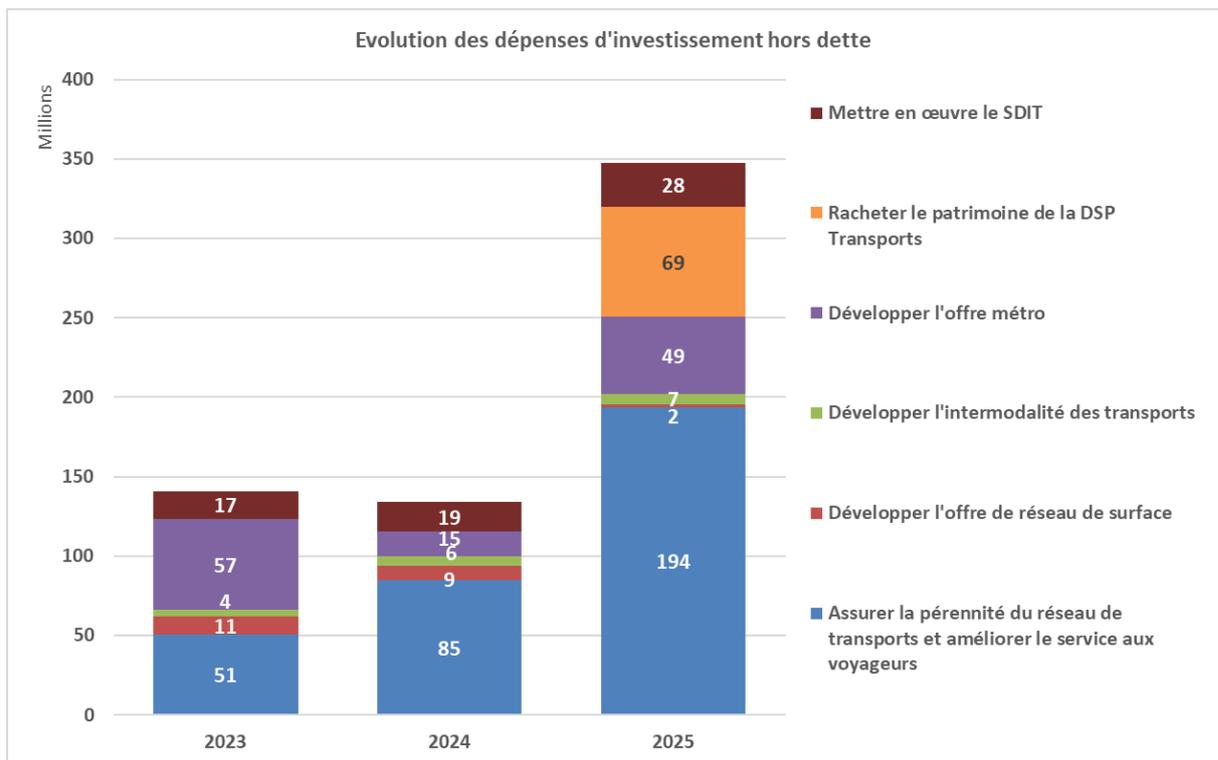


Ces dépenses d'équipement concernent principalement :

- **le maintien des capacités opérationnelles du réseau de transports** à hauteur de 193,6 M€, en progression de +108,9 M€ (+129%) par rapport au BP 2024. Il s'agit notamment :
 - du renouvellement des bus : 1,7 M€,
 - des interventions sur le métro (9,7 M€), le réseau de bus (0,8 M€) et le tramway (18,2 M€),
 - du renouvellement du métro : 100,5 M€ en hausse de +84,5M€ par rapport au BP 2024,
 - du renouvellement du matériel roulant du tramway : 61,7 M€, en hausse de +43,8M€ par rapport au BP 2024,
 - de la signalétique et du système d'informations des voyageurs : 0,3 M€,
 - de l'aménagement du réseau de transports : 0,5 M€.
- **le projet métro 52 mètres** (doublement des rames et des quais) pour 48,5 M€, en progression de +33,2 M€ (+217%) par rapport au BP 2024, compte tenu de l'actualisation du phasage de l'opération ;
- **le développement de l'offre de réseau de surface** pour 1,9 M€ pour des aménagements de voirie dans le cadre du projet Liane 5 ;
- **le développement de l'intermodalité des transports** pour 6,6 M€, en augmentation de +0,4 M€ par rapport au BP 2024. Il s'agit des travaux relatifs à l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux et des parcs relais,

notamment ceux destinés à lutter contre la saturation des parcs relais pour 4,8M€ ;

- le rachat du patrimoine non amorti de la CSP Transports arrivant à échéance fin mars 2025 à hauteur de 69 M€ ;
- la mise en place du **Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT) pour 27,9 M€** en hausse de +9,3M€ par rapport au BP 2024 pour la poursuite des études et des acquisitions foncières.



Le remboursement en capital de la dette s'élève à 30,8 M€, en diminution de -8,8 M€ par rapport au BP 2024, compte tenu du profil d'extinction de la dette.

○ Les recettes

Recettes	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evol. en valeur	Evol. en %
Subventions	8 524 206	3 884 396	10 518 386	6 633 990	171%
Transfert de droits à déduction de TVA	0	0	0	0	
Recettes d'investissement hors dette	8 524 206	3 884 396	10 518 386	6 633 990	171%
Dette	93 398 352	99 533 527	266 184 170	166 650 643	167%
Total	101 922 558	103 417 923	276 702 556	173 284 633	168%

Les recettes réelles d'investissement représentent 276,7 M€ et sont en progression de +173,3 M€ par rapport au BP 2024. Les recettes d'investissement hors emprunt représentent 10,5 M€ et augmentent de +6,6 M€ (+171% par rapport au BP 2024).

Ces recettes sont constituées de subventions d'investissement obtenues dans le cadre des principaux projets d'investissement :

- Développement de l'intermodalité pour 2,2 M€,
- Aménagements du réseau de transports et renouvellement du Tramway pour 4 M€,
- Développement de l'offre de métro pour 1 M€,
- Voirie Lianes 5 pour 3,3 M€.

Le besoin d'emprunt inscrit au BP 2025 est de 266,2 M€, +166,7 M€ par rapport au BP 2024 pour financer notamment l'acquisition de matériel roulant (métro et tramway), la montée en puissance progressive du SDIT, et le rachat de la VNC de la CSP Transport. L'emprunt représente 96% des recettes réelles d'investissement.

4. Évolution des principaux ratios

	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution 2025/2024
Recettes de gestion	444 322 152	462 296 813	525 573 243	13,69%
Dépenses de gestion	364 395 495	381 732 467	414 290 666	8,53%
Épargne de gestion	79 926 657	80 564 346	111 282 577	38,13%
Charges financières nettes	10 397 408	10 329 339	9 747 701	-5,63%
Épargne brute	69 529 249	70 235 007	101 534 876	44,56%
Amortissement de la dette	29 560 000	39 555 030	30 760 000	-22,23%
Épargne nette	39 969 249	30 679 977	70 774 876	130,69%
Solde mvts ordre fonctionnement	69 529 249	70 235 007	71 534 876	1,85%
Résultat comptable	0	0	30 000 000	
Dépenses d'investissement hors dette	141 891 807	134 097 900	347 477 432	159,12%
Autofinancement de l'investissement	28%	23%	20%	-10,97%

L'épargne de gestion progresse de +30,7 M€ (+38,1%) pour atteindre 111,3 M€. Cette hausse résulte de recettes exceptionnelles correspondant aux pénalités versées dans le cadre du projet de doublement des rames et des quais, 52 mètres, à hauteur de 30M€.

Cette épargne de gestion est destinée à couvrir les opérations d'ordre de la section de fonctionnement. Les recettes exceptionnelles sont mobilisées exclusivement pour financer l'investissement (via l'autofinancement).

L'épargne brute progresse de +31,3 M€ (+44,6%) par rapport à 2024 pour s'établir à 101,5 M€.

L'épargne nette s'élève à 70,8 M€ et augmente de +40,1 M€ (+130,7%) par rapport à 2024, compte tenu de la progression de l'épargne brute et de la diminution du remboursement en capital de la dette par rapport à 2024 (-8,8 M€).

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) d'approuver le budget primitif 2025 du budget annexe transports, tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant arrêté à 1 000 797 132,50 euros ;
- 2) de voter les crédits au niveau des chapitres budgétaires et des chapitres globalisés (011, 012, 013, 014, 040, 041, 042) tels que repris au sein de la balance budgétaire annexée ;
- 3) de fixer le montant de la participation à l'exploitation versé par le budget général au budget Transports à 63 585 916,50 euros, dont 5 300 000 euros au titre de l'intégration tarifaire. Ce montant pourra être versé au fur et à mesure des besoins du budget et être ajusté lors d'étapes budgétaires futures (DM, BS) ;
- 4) de voter l'état des effectifs tel qu'il figure dans l'annexe C1.1 et C1.2 de la maquette budgétaire ;
- 5) de voter le budget sans reprise des résultats.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Le groupe Métropole écologiste citoyenne et solidaire s'étant abstenu.

Budget Transports

Dépenses

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP	BP	BP Réel et Ordre
			Réel	Ordre	
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0
	020	Dépenses imprévues	0		0
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 083 229	5 083 229
	041	Opérations patrimoniales		41 500 000	41 500 000
	13	Subventions d'investissement	0		0
	16	Emprunts et dettes assimilées	76 080 000		76 080 000
	20	Immobilisations incorporelles	33 868 074		33 868 074
	21	Immobilisations corporelles	31 820 230		31 820 230
	23	Immobilisations en cours	281 562 328		281 562 328
	26	Participations et créances rattachées à des participations	0		0
	45810001	Autres Pôles d'échanges Multimodale et Parcs Relais	93 450		93 450
	45810002	Autres Pôles d'échanges Multimodale et Parcs Relais - Villeneuve d'Ascq	133 350		133 350
			0		0
		Somme :	423 557 432	46 583 229	470 140 661
Fonctionnement	002	Résultat d'exploitation reporté	0		0
	011	Charges à caractère général	398 088 114		398 088 114
	012	Charges de personnel et frais assimilés	5 600 908		5 600 908
	014	Atténuations de produits	120 000		120 000
	022	Dépenses imprévues	0		0
	023	Virement à la section d'investissement		30 000 000	30 000 000
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		76 618 105	76 618 105
	65	Autres charges de gestion courante	10 331 644		10 331 644
	66	Charges financières	9 747 701		9 747 701
	67	Charges exceptionnelles	150 000		150 000
	68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	0		0
			0		0
		Somme :	424 038 367	106 618 105	530 656 472
Total général			847 595 799	153 201 334	1 000 797 133

Recettes

Section	Chap.	Libellé chapitre	BP	BP	BP Réel et Ordre	
			Réel	Ordre		
Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0		0	
	021	Virement de la section d'exploitation		30 000 000	30 000 000	
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		76 618 105	76 618 105	
	041	Opérations patrimoniales		41 500 000	41 500 000	
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0		0	
	13	Subventions d'investissement	10 518 386		10 518 386	
	16	Emprunts et dettes assimilées	311 504 170		311 504 170	
	20	Immobilisations incorporelles	0		0	
	21	Immobilisations corporelles	0		0	
	23	Immobilisations en cours	0		0	
	27	Autres immobilisations financières	0		0	
	45820001	Autres Pôles d'échanges Multimodale et Parcs Relais	0		0	
	45820002	Autres Pôles d'échanges Multimodale et Parcs Relais - Villeneuve d'Ascq	0		0	
			0		0	
			Somme :	322 022 556	148 118 105	470 140 661
	Fonctionnement	002	Résultat d'exploitation reporté	0		0
013		Atténuations de charges	0		0	
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 083 229	5 083 229	
70		Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	109 850 884		109 850 884	
73		Produits issus de la fiscalité	312 258 000		312 258 000	
74		Subventions d'exploitation	69 998 712		69 998 712	
75		Autres produits de gestion courante	2 465 647		2 465 647	
76		Produits financiers	0		0	
77		Produits exceptionnels	31 000 000		31 000 000	
78		Reprises sur provisions et dépréciations	0		0	
		0		0		
		Somme :	525 573 243	5 083 229	530 656 472	
Total général			847 595 799	153 201 334	1 000 797 133	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20009320100032	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT 06 Groupements de collectivités METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
----------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : le Trésorier de la MEL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Budget Transports (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	37
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	39

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	44
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	530 656 471,50	530 656 471,50
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		530 656 471,50	530 656 471,50

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	470 140 661,00	470 140 661,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		470 140 661,00	470 140 661,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 000 797 132,50	1 000 797 132,50
----------------------------	-------------------------	-------------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	365 713 275,00	0,00	398 088 113,50	0,00	398 088 113,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 012 282,00	0,00	5 600 908,00	0,00	5 600 908,00
014	Atténuations de produits	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 756 910,00	0,00	10 331 644,00	0,00	10 331 644,00
Total des dépenses de gestion des services		381 602 467,00	0,00	414 140 665,50	0,00	414 140 665,50
66	Charges financières	10 329 339,00	0,00	9 747 701,00	0,00	9 747 701,00
67	Charges exceptionnelles	130 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		392 061 806,00	0,00	424 038 366,50	0,00	424 038 366,50
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		30 000 000,00	0,00	30 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	75 126 834,00		76 618 105,00	0,00	76 618 105,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		75 126 834,00		106 618 105,00	0,00	106 618 105,00
TOTAL		467 188 640,00	0,00	530 656 471,50	0,00	530 656 471,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	530 656 471,50
---------------------------------------------------	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 495 133,00	0,00	109 850 884,00	0,00	109 850 884,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	295 200 000,00	0,00	312 258 000,00	0,00	312 258 000,00
74	Subventions d'exploitation	58 205 267,00	0,00	69 998 711,50	0,00	69 998 711,50
75	Autres produits de gestion courante	2 396 413,00	0,00	2 465 647,00	0,00	2 465 647,00
Total des recettes de gestion des services		461 296 813,00	0,00	494 573 242,50	0,00	494 573 242,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000 000,00	0,00	31 000 000,00	0,00	31 000 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		462 296 813,00	0,00	525 573 242,50	0,00	525 573 242,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 891 827,00		5 083 229,00	0,00	5 083 229,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 891 827,00		5 083 229,00	0,00	5 083 229,00
TOTAL		467 188 640,00	0,00	530 656 471,50	0,00	530 656 471,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	530 656 471,50
---------------------------------------------------	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	101 534 876,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	12 834 408,00	0,00	33 868 074,00	0,00	33 868 074,00
21	Immobilisations corporelles	37 087 200,00	0,00	31 820 230,00	0,00	31 820 230,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	84 176 292,00	0,00	281 562 328,00	0,00	281 562 328,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	134 097 900,00	0,00	347 250 632,00	0,00	347 250 632,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	87 155 029,83	0,00	76 080 000,00	0,00	76 080 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	87 155 029,83	0,00	76 080 000,00	0,00	76 080 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	226 800,00	0,00	226 800,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	221 252 929,83	0,00	423 557 432,00	0,00	423 557 432,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 891 827,00		5 083 229,00	0,00	5 083 229,00
041	Opérations patrimoniales (4)	26 500 000,00		41 500 000,00	0,00	41 500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	31 391 827,00		46 583 229,00	0,00	46 583 229,00
	TOTAL	252 644 756,83	0,00	470 140 661,00	0,00	470 140 661,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	470 140 661,00
-----------------------------------------------------	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 884 396,00	0,00	10 518 386,00	0,00	10 518 386,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	147 133 526,83	0,00	311 504 170,00	0,00	311 504 170,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	151 017 922,83	0,00	322 022 556,00	0,00	322 022 556,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		151 017 922,83	0,00	322 022 556,00	0,00	322 022 556,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		30 000 000,00	0,00	30 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	75 126 834,00		76 618 105,00	0,00	76 618 105,00
041	Opérations patrimoniales (4)	26 500 000,00		41 500 000,00	0,00	41 500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		101 626 834,00		148 118 105,00	0,00	148 118 105,00
TOTAL		252 644 756,83	0,00	470 140 661,00	0,00	470 140 661,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	470 140 661,00
-----------------------------------------------------	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	101 534 876,00
---------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	398 088 113,50		398 088 113,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 600 908,00		5 600 908,00
014	Atténuations de produits	120 000,00		120 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 331 644,00		10 331 644,00
66	Charges financières	9 747 701,00	0,00	9 747 701,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	150 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	76 618 105,00	76 618 105,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		30 000 000,00	30 000 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		424 038 366,50	106 618 105,00	530 656 471,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	530 656 471,50
---------------------------------------------------	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	5 083 229,00	5 083 229,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	76 080 000,00	20 000 000,00	96 080 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	33 868 074,00	0,00	33 868 074,00
21	Immobilisations corporelles (6)	31 820 230,00	0,00	31 820 230,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	281 562 328,00	21 500 000,00	303 062 328,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	226 800,00	0,00	226 800,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		423 557 432,00	46 583 229,00	470 140 661,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	470 140 661,00
-----------------------------------------------------	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	109 850 884,00		109 850 884,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	312 258 000,00		312 258 000,00
74	Subventions d'exploitation	69 998 711,50		69 998 711,50
75	Autres produits de gestion courante	2 465 647,00		2 465 647,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	31 000 000,00	5 083 229,00	36 083 229,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	525 573 242,50	5 083 229,00	530 656 471,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	530 656 471,50
---------------------------------------------------	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	10 518 386,00	0,00	10 518 386,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	311 504 170,00	20 000 000,00	331 504 170,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 000 000,00	20 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		76 618 105,00	76 618 105,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		30 000 000,00	30 000 000,00
	Recettes d'investissement – Total	322 022 556,00	148 118 105,00	470 140 661,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	470 140 661,00
-----------------------------------------------------	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	365 713 275,00	398 088 113,50	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	353 226 615,00	383 163 087,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	105 391,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	5 000,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00	21 361,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 955 000,00	2 265 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	140 000,00	140 000,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	780,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	220 000,00	50 000,00	0,00
6168	Autres	0,00	15 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 955 698,00	3 317 953,00	0,00
6226	Honoraires	143 750,00	135 650,00	0,00
6228	Divers	20 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	3 000,00	0,00
6238	Divers	7 500,00	7 500,00	0,00
6257	Réceptions	4 500,00	5 500,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	60 350,00	239 350,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	914 862,00	928 584,00	0,00
6288	Autres	577 500,00	594 928,50	0,00
63512	Taxes foncières	6 470 500,00	7 090 029,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 012 282,00	5 600 908,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 026 324,00	1 041 719,00	0,00
6331	Versement de mobilité	39 770,00	46 011,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 019,00	11 496,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 904,00	25 276,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 011,00	6 914,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 074 920,00	2 397 344,00	0,00
6413	Primes et gratifications	839 633,00	957 149,00	0,00
6415	Supplément familial	28 318,00	35 703,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	240 797,00	280 914,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	569 046,00	657 156,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	6 696,00	7 647,00	0,00
6471	Prestations directes	124 976,00	100 000,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 235,00	19 899,00	0,00
648	Autres charges de personnel	5 633,00	13 680,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	120 000,00	120 000,00	0,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	120 000,00	120 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 756 910,00	10 331 644,00	0,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	175 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	10 360 900,00	10 111 634,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	221 010,00	220 010,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		381 602 467,00	414 140 665,50	0,00
66	Charges financières (b) (8)	10 329 339,00	9 747 701,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 900 000,00	8 900 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	329 339,00	-252 299,00	0,00
6688	Autre	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	130 000,00	150 000,00	0,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	20 000,00	40 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100 000,00	100 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		392 061 806,00	424 038 366,50	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	0,00	30 000 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	75 126 834,00	76 618 105,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	76 618 105,00	0,00
6871	Dot. amort. exceptionnels immos	75 126 834,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		75 126 834,00	106 618 105,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		75 126 834,00	106 618 105,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		467 188 640,00	530 656 471,50	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	530 656 471,50
---------------------------------------------------	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 371 161,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 623 460,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-252 299,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 495 133,00	109 850 884,00	0,00
7061	Transport de voyageur	100 886 253,00	105 268 004,00	0,00
7083	Locations diverses	637 880,00	637 880,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	3 971 000,00	3 945 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	295 200 000,00	312 258 000,00	0,00
734	Versement de mobilité	295 200 000,00	312 258 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	58 205 267,00	69 998 711,50	0,00
7471	Subv. exploitat° État	0,00	70 000,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	343 346,00	829 956,00	0,00
7473	Subv. exploitat° Départements	5 512 839,00	5 512 839,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	52 349 082,00	63 585 916,50	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 396 413,00	2 465 647,00	0,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	1 283 000,00	1 324 000,00	0,00
7588	Autres	1 113 413,00	1 141 647,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		461 296 813,00	494 573 242,50	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000 000,00	31 000 000,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	30 000 000,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		462 296 813,00	525 573 242,50	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	4 891 827,00	5 083 229,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 891 827,00	5 083 229,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 891 827,00	5 083 229,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		467 188 640,00	530 656 471,50	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	530 656 471,50
---------------------------------------------------	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	12 834 408,00	33 868 074,00	0,00
2031	Frais d'études	12 507 408,00	23 738 074,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	73 000,00	73 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	200 000,00	10 000 000,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	54 000,00	57 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	37 087 200,00	31 820 230,00	0,00
2111	Terrains nus	22 015 200,00	5 140 230,00	0,00
2138	Autres constructions	655 000,00	10 000 000,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	14 417 000,00	1 680 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	15 000 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	84 176 292,00	281 562 328,00	0,00
2313	Constructions	38 009 765,00	101 528 113,62	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	45 551 527,00	179 574 551,38	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	615 000,00	459 663,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		134 097 900,00	347 250 632,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	87 155 029,83	76 080 000,00	0,00
16318	Autres emprunts obligataires	11 000 000,00	11 500 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	18 500 000,00	17 500 000,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	760 000,00	760 000,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	27 600 000,00	25 320 000,00	0,00
166	Refinancement de dette	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00
16878	Remboursements des autres dettes	9 295 029,83	1 000 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		87 155 029,83	76 080 000,00	0,00
45810001	Autres Pôles d'échanges Multimodale et Parcs Relais (6)	0,00	93 450,00	0,00
45810002	Autres Pôles d'échanges Multimodale et Parcs Relais - Villeneuve d'Ascq (6)	0,00	133 350,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	226 800,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		221 252 929,83	423 557 432,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	4 891 827,00	5 083 229,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 891 827,00	5 083 229,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 002 714,00	949 180,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 214 006,00	1 211 222,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	2 147 724,00	2 417 533,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	513 002,00	490 913,00	0,00
139181	de la collectivité de rattachement	14 381,00	14 381,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	26 500 000,00	41 500 000,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 500 000,00	21 500 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		31 391 827,00	46 583 229,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		252 644 756,83	470 140 661,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP (projet de budget) - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				470 140 661,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 884 396,00	10 518 386,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	168 000,00	8 926 228,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	985 101,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	3 716 396,00	607 057,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	147 133 526,83	311 504 170,00	0,00
1641	Emprunts en euros	79 533 526,83	246 184 170,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	27 600 000,00	25 320 000,00	0,00
166	Refinancement de dette	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		151 017 922,83	322 022 556,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		151 017 922,83	322 022 556,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	30 000 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	75 126 834,00	76 618 105,00	0,00
28031	Frais d'études	788 177,00	788 388,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	6 000,00	35 200,00	0,00
28033	Frais d'insertion	7 938,00	7 948,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 812,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	4 450,00	850,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	11 229,00	10 891,00	0,00
28131	Bâtiments	31 871 681,00	31 968 796,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 831 494,00	3 645 483,00	0,00
28138	Autres constructions	6 983 645,00	7 544 687,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 295 327,00	1 091 208,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 803 547,00	5 434 847,00	0,00
28154	Matériel industriel	540 328,00	565 265,00	0,00
28155	Outillage industriel	917,00	921,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	24 417 904,00	25 032 335,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	247 863,00	231 063,00	0,00
28184	Mobilier	523,00	205,00	0,00
28188	Autres	299 999,00	260 018,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		75 126 834,00	106 618 105,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	26 500 000,00	41 500 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	5 000 000,00	20 000 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		101 626 834,00	148 118 105,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		252 644 756,83	470 140 661,00	0,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	470 140 661,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
17252 (28402)	26/10/2007	6 080 000,00	6 080 000,00	2 588,22	0,00	6 080 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		6 080 000,00	6 080 000,00	2 588,22	0,00	6 080 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					227 295 764,80									
26219M (98433)	NATIXIS BANQUES POPULAIRES	23/10/1997	15/12/1997	15/02/1999	38 111 681,10	V	EURIBOR6M	3,025	3,593		S	C	N	A-1
26220M (98435)	NATIXIS BANQUES POPULAIRES	08/12/1997	13/02/1998	17/02/1999	38 111 681,10	V	EURIBOR6M	3,025	3,152		A	C	N	A-1
98436 (98436)	CACEIS CORPORATE TRUST	28/04/1997	10/10/1997	10/10/1998	151 072 402,60	V	EURIBOR12M	4,150	2,720		A	P	N	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					444 864 020,82									
1641 Emprunts en euros (total)					434 864 020,82									
0421 0301903 02 (28403)	ARKEA	05/11/2010	29/12/2010	28/02/2011	7 400 000,00	V	EURIBOR03M	1,423	1,248		T	C	N	A-1
06/17132160 (30041)	CREDIT COOPERATIF	17/11/2017	06/03/2018	05/03/2019	5 000 000,00	F	FIXE	1,000	1,016		A	C	N	A-1
10000566652 (30033)	CREDIT AGRICOLE DU NORD	25/08/2017	15/09/2017	15/12/2017	10 615 103,84	F	FIXE	0,830	0,861		A	X Libre	N	A-1
1212011 (30005-1)	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	23/12/2011	01/12/2012	23 500 000,00	F	FIXE	3,610	3,611		A	C	N	A-1
1238928 (30005(2))	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	13/12/2012	01/03/2013	28 000 000,00	F	FIXE	3,370	3,369		T	C	N	A-1
1259457 (30005(3))	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	09/12/2013	01/12/2014	33 000 000,00	F	FIXE	3,560	3,560		A	C	N	A-1
1260248 (30005(4))	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	23/12/2013	01/12/2014	3 843 299,00	F	FIXE	3,510	3,510		A	C	N	A-1
2009 01 001 (27402)	AGENCE FRANCE LOCALE	22/12/2006	28/12/2006	28/03/2007	6 000 000,00	F	FIXE	3,650	0,000		A	C	N	A-1
28404 (28404)	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE EUROPE	10/08/2011	25/08/2011	25/08/2012	6 735 438,98	F	FIXE	5,585	5,584		A	P	N	A-1
82584 - BEITRANSP (30022-TIR-3)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	01/12/2015	01/02/2018	02/05/2018	10 000 000,00	F	FIXE	1,622	1,623		A	X Libre	N	A-1
82584-BEITRANSP (30022-TIR-1)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	01/12/2015	01/12/2015	01/12/2016	20 000 000,00	F	FIXE	1,724	1,724		A	C	N	A-1
82584-BEITRANSP (30022-TIR-2)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	01/12/2015	11/01/2016	11/09/2017	25 000 000,00	F	FIXE	1,622	1,622		A	C	N	A-1
82584-BEITRANSP (30022-TIR-4)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	25/03/2015	01/02/2018	02/05/2018	20 000 000,00	F	FIXE	1,648	1,649		A	X Libre	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
82584-BEITRANSP (30022-TIR-5)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	01/12/2015	16/02/2018	16/05/2019	25 000 000,00	F	FIXE	1,553	1,554		A	C	N	A-1
85310 (30042-TIR-1)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	11/06/2019	29/03/2019	29/05/2020	15 000 000,00	F	FIXE	1,337	1,351		A	X Libre	N	A-1
85310 (30042-TIR-2)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	11/06/2019	16/12/2022	16/03/2023	30 000 000,00	F	FIXE	2,892	2,964		T	C	N	A-1
BEITRANSP (30014-TIR-1)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	16/12/2013	16/12/2013	16/12/2014	23 000 000,00	F	FIXE	3,039	3,039		A	C	N	A-1
BEITRANSP (30014-TIR-2)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	16/12/2013	15/12/2014	15/12/2015	30 000 000,00	F	FIXE	2,070	2,070		A	C	N	A-1
BEITRANSP (30014-TIR-3)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	16/12/2013	15/12/2015	15/12/2016	30 000 000,00	F	FIXE	0,942	0,942		A	C	N	A-1
BEITRANSP (30014-TIR-4)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	16/12/2013	15/10/2015	15/01/2016	17 000 000,00	F	FIXE	1,682	1,693		T	C	N	A-1
CREDIT AGRICOLE- financement 2 avances remboursables de l'Éta	CREDIT AGRICOLE DU NORD République France	22/01/2018	30/04/2018	30/04/2019	10 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,160	1,778		A	X Libre	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					10 000 000,00									
OCLT EVOLUTION 17252 (28402)	SOCIETE GENERALE	26/10/2007	17/12/2007	31/01/2008	10 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,237	0,352		X	F	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					672 159 785,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		27 171 555,20		35 056 773,88					11 247 512,76	2 593 021,18	0,00	273 501,41
26219M (98433)	N	0,00	A-1	3 942 587,70	2,12	V	EURIBOR6M	3,898	1 314 195,90	84 637,52	0,00	4 518,61
26220M (98435)	N	0,00	A-1	3 942 587,70	2,13	V	EURIBOR6M	3,867	1 314 195,90	114 349,72	0,00	26 471,99
98436 (98436)	N	27 171 555,20	A-1	27 171 598,48	2,78	V	FIXE	5,480	8 619 120,96	2 394 033,94	0,00	242 510,81
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		304 506 612,98					17 632 390,45	5 630 663,83	0,00	1 068 717,10
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		298 426 612,98					16 872 390,45	5 628 075,61	0,00	1 068 717,10
0421 0301903 02 (28403)	N	0,00	A-1	3 256 000,00	10,91	V	EURIBOR03M	3,398	296 000,00	108 340,88	0,00	9 516,07
06/17132160 (30041)	N	0,00	A-1	3 214 285,70	8,18	F	FIXE	1,000	357 142,86	32 142,86	0,00	23 639,92
10000566652 (30033)	N	0,00	A-1	383 333,00	0,96	F	FIXE	0,830	383 333,00	3 181,66	0,00	0,00
1212011 (30005-1)	N	0,00	A-1	13 316 666,71	16,92	F	FIXE	3,610	783 333,33	480 731,67	0,00	38 427,54
1238928 (30005(2))	N	0,00	A-1	16 800 000,16	17,92	F	FIXE	3,370	933 333,32	547 493,83	0,00	45 473,48
1259457 (30005(3))	N	0,00	A-1	20 900 000,00	18,92	F	FIXE	3,560	1 100 000,00	744 040,00	0,00	59 866,52
1260248 (30005(4))	N	0,00	A-1	2 434 089,33	18,92	F	FIXE	3,510	128 109,97	85 436,54	0,00	6 874,35
2009 01 001 (27402)	N	0,00	A-1	600 000,00	1,99	F	FIXE	3,650	300 000,00	22 143,33	0,00	91,25
28404 (28404)	N	0,00	A-1	1 244 438,81	1,65	F	FIXE	5,585	605 315,96	69 501,91	0,00	12 615,50
82584 - BEITRANSP (30022-TIR-3)	N	0,00	A-1	7 826 086,95	18,34	F	FIXE	1,622	434 782,61	126 939,13	0,00	80 143,61
82584-BEITRANSP (30022-TIR-1)	N	0,00	A-1	13 333 333,36	15,92	F	FIXE	1,724	833 333,33	229 866,67	0,00	18 302,74
82584-BEITRANSP (30022-TIR-2)	N	0,00	A-1	17 391 304,36	15,69	F	FIXE	1,622	1 086 956,52	282 086,96	0,00	81 148,30
82584-BEITRANSP (30022-TIR-4)	N	0,00	A-1	15 652 173,90	18,34	F	FIXE	1,648	869 565,22	257 947,83	0,00	162 856,56
82584-BEITRANSP (30022-TIR-5)	N	0,00	A-1	19 565 217,35	17,38	F	FIXE	1,553	1 086 956,53	303 847,83	0,00	180 828,77
85310 (30042-TIR-1)	N	0,00	A-1	12 391 304,36	18,41	F	FIXE	1,337	652 173,91	167 988,26	0,00	94 616,03
85310 (30042-TIR-2)	N	0,00	A-1	27 551 020,40	22,46	F	FIXE	2,892	1 224 489,80	794 377,80	0,00	34 308,34
BEITRANSP (30014-TIR-1)	N	0,00	A-1	12 880 000,00	13,96	F	FIXE	3,039	920 000,00	391 423,20	0,00	15 932,69
BEITRANSP (30014-TIR-2)	N	0,00	A-1	18 000 000,00	14,96	F	FIXE	2,070	1 200 000,00	372 600,00	0,00	16 197,04

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
BEITRANSP (30014-TIR-3)	N	0,00	A-1	19 200 000,00	15,96	F	FIXE	0,942	1 200 000,00	180 864,00	0,00	7 897,32
BEITRANSP (30014-TIR-4)	N	0,00	A-1	11 333 333,44	15,79	F	FIXE	1,682	708 333,32	186 158,86	0,00	37 879,28
CREDIT AGRICOLE- financement 2	N	0,00	A-1	6 153 846,15	7,33	V	EURIBOR12M	3,862	769 230,77	240 962,39	0,00	142 101,79
avances remboursables de l'Eta	N	0,00	A-1	55 000 179,00	5,87	F	FIXE	0,000	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		6 080 000,00					760 000,00	2 588,22	0,00	0,00
OCLT EVOLUTION 17252 (28402)	N	0,00	A-1	6 080 000,00	7,66	V	EURIBOR03M	3,065	760 000,00	2 588,22	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		27 171 555,20		339 563 386,86					28 879 903,21	8 223 685,01	0,00	1 342 218,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		27 171 555,20					27 171 555,20				0,00	0,00	0,00
DEUTSCH5357550L (266)	98436 (98436)	27 171 555,20	10/10/2027	DEUTSCHE BANK AG FRANKFURT	SWAP	Taux	27 171 555,20	10/10/2012	11/10/2027	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		27 171 555,20					27 171 555,20				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						45 138 146,74	0,00		
DEUTSCH5357550L (266)	98436 (98436)	FIXE	5,480	EURIBOR12M	2,060	45 138 146,74	0,00	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						45 138 146,74	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	16/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	16/12/2022
L	Frais d'insertion	5	16/12/2022
L	Logiciels, progiciels, licences et procédés	2	16/12/2022
L	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	16/12/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	16/12/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	16/12/2022
L	Bâtiments d'exploitation (équipements pour Bus)	15	16/12/2022
L	Bâtiments d'exploitation (voies traçons garages , dépôt tramway et métro))	60	16/12/2022
L	Bâtiments d'exploitation (arrêt stations tramway et métro)	100	16/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions transports non guidés)	5	16/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions transports guidés)	15	16/12/2022
L	Autres constructions (aménagement)	10	16/12/2022
L	Autres constructions (gros œuvre)	20	16/12/2022
L	Installations à caractère spécifique pour l'exploitation d'un service de transport	15	16/12/2022
L	Matériel industriel	10	16/12/2022
L	Outillage industriel	5	16/12/2022
L	Matériel de transport d'exploitation (aménagement du matériel roulant)	5	16/12/2022
L	Matériel de transport d'exploitation bus	15	16/12/2022
L	Matériel de transport d'exploitation - tramway et métro	40	16/12/2022
L	Install. Gales div. dans les const. dont la collec. n'est ni propr., ni bénéf. d'une mise à dispos.	5	16/12/2022
L	Matériel de transport	5	16/12/2022
L	Matériel informatique	5	16/12/2022
L	Ameublement	10	16/12/2022
L	Mobilier de sécurité	25	16/12/2022
L	Matériel de réseaux et téléphonique	5	16/12/2022
L	Appareils de mesures et d'analyses	5	16/12/2022
L	Matériel agricole, garage, sportif....	10	16/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	500 000,00		23 437 087,77	23 937 087,77	0,00	23 937 087,77
Inflation transports	0,00	16/12/2022	23 300 000,00	23 300 000,00	0,00	23 300 000,00
Contentieux SPHEREA test et services	0,00	15/12/2023	137 087,77	137 087,77	0,00	137 087,77
Contentieux Commande Publique 3	500 000,00	20/12/2024	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	500 000,00		23 437 087,77	23 937 087,77	0,00	23 937 087,77

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	35 843 229,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	106 618 105,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	70 774 876,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		35 843 229,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		30 760 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	11 500 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	17 500 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	760 000,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 000 000,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 083 229,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 083 229,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		106 618 105,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		106 618 105,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	788 388,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	35 200,00	0,00
28033	Frais d'insertion	7 948,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	850,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	10 891,00	0,00
28131	Bâtiments	31 968 796,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	3 645 483,00	0,00
28138	Autres constructions	7 544 687,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 091 208,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	5 434 847,00	0,00
28154	Matériel industriel	565 265,00	0,00
28155	Outillage industriel	921,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	25 032 335,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	231 063,00	0,00
28184	Mobilier	205,00	0,00
28188	Autres	260 018,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	30 000 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
104E02 Aménagements de voirie liés aux transports	9 992 429,94	0,00	9 992 429,94	4 752 432,82	1 435 000,00	3 804 997,12
102E24 Bus à hydrogène - Aménagement du site	1 950 000,00	0,00	1 950 000,00	0,00	0,00	1 950 000,00
102E23 Bus à énergie propre	28 560 000,00	0,00	28 560 000,00	222 640,66	84 459,00	28 252 900,34
120E01 Contrôle d'Accès Stations Métro	18 670 939,20	0,00	18 670 939,20	18 670 939,20	0,00	0,00
106E01 Doublement des rames et quais	179 710 245,66	12 777 917,00	192 488 162,66	118 073 454,66	48 536 665,00	25 878 043,00
102E13 Grosses réparations	143 897 984,09	0,00	143 897 984,09	66 965 020,40	29 178 000,00	47 754 963,69
104E20 Liane 5	16 134 648,73	0,00	16 134 648,73	14 131 058,00	412 000,00	1 591 590,73
102E16 Opérations d'amélioration.	13 295 395,84	0,00	13 295 395,84	9 338 935,33	343 000,00	3 613 460,51
105E27 PEM et Parcs Relais	32 968 954,86	654 710,85	33 623 665,71	21 895 665,71	6 554 000,00	5 174 000,00
102E19 Phase préalable Metro ligne 1 et 2	200 736 225,55	0,00	200 736 225,55	4 066 589,29	348 900,00	196 320 736,26
123E01 Photovoltaïque DI-AP	1 925 081,68	-10 418,19	1 914 663,49	1 914 663,49	0,00	0,00
102E20 Renouvellement des bus	110 677 257,77	0,00	110 677 257,77	66 130 511,97	1 680 000,00	42 866 745,80
102E18 Renouvellement tramway	155 158 306,45	8 271 511,85	163 429 818,30	39 029 276,30	61 703 626,00	62 696 916,00
102E36 Renvouvellement matériel roulant metro Ligne 1	220 673 121,61	0,00	220 673 121,61	0,00	94 786 285,38	125 886 836,23
128E01 SDIT - Missions transverses - Etudes	17 329 910,72	0,00	17 329 910,72	6 677 502,67	3 347 093,00	7 305 315,05
126E01 SDIT - Phase préalable - BHNS	16 053 417,37	1 549 323,08	17 602 740,45	1 954 107,77	3 344 674,00	12 303 958,68
125E01 SDIT - Phase préalable Tramway	74 848 564,39	0,00	74 848 564,39	12 147 788,01	16 089 285,00	46 611 491,38

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	17,00	4,00	21,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Administrateur général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
administrateur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		50,00	0,00	50,00	35,00	4,00	39,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	11,00	0,00	11,00	8,00	2,00	10,00
Ingénieur en chef	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	14,00	0,00	14,00	12,00	1,00	13,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien principal de 1ère classe	B	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		75,00	0,00	75,00	52,00	8,00	60,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	414 292,00
Rédacteur	B	0	173 029,00
Adjoint administrateur	C	0	454 398,00
TOTAL GENERAL	A B C	0	1 041 719,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 15/12/2017 - Concession de Service public pour l'exploitation des transports urbains de personnes de la MEL	KEOLIS	KEOLIS	Société Anonyme	214 304 858,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Séance du vendredi 28 février 2025

DELIBERATION DU CONSEIL

**AP-AE/CP - AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET
D'ENGAGEMENT (AP-AE/CP) DANS LE CADRE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Vu l'article L. 5217-10-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui indique que la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme (AP) et la section de fonctionnement des autorisations d'engagement (AE) ;

Vu l'article R. 2311-9 du CGCT qui précise que les AP/AE et leurs révisions éventuelles sont présentées au vote du Conseil, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget ;

I. Exposé des motifs

Les autorisations de programme et crédits de paiement ont été mis en œuvre à la MEL dès 1999 afin de concilier engagements pluriannuels et principe d'annualité budgétaire (cf. délibération du 16 octobre 1998 modifiée par délibération du 27 novembre 2008). Leur mode de fonctionnement est décrit dans le Règlement budgétaire et financier.

Chaque autorisation de programme correspond à un engagement financier pluriannuel. Elle comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Elle est établie à la fois en dépenses et en recettes afin d'intégrer les montants prévisionnels associées aux projets tous budgets confondus.

L'ouverture et le vote d'une AP et d'une AE s'accompagnent de la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Cependant, seuls les crédits de paiement de l'année 2025 sont proposés au vote du Conseil lors de l'adoption du budget primitif pour 2025.

Les AP et AE non annexées à la présente délibération sont réputées être clôturées du fait de la fin de la réalisation des projets en 2024.

Le montant global des AP en dépenses proposé au vote atteint 5 358,6M€, dont 2 100,5M€ réalisés (y compris les crédits 2024), soit une capacité d'engagement sur les exercices à venir de 3 258,1M€.

Le montant total des AP soumises au vote augmente de + 461,2M€. Une partie de cette augmentation correspond à un passage en gestion autorisation de

programme (AP) d'enveloppe préalablement gérées hors AP. L'objectif est ainsi de renforcer la gestion pluriannuelle des crédits.

Sur 239 AP de dépenses, il est proposé d'en réviser 75, d'en créer 27, d'en clôturer 5, les autres restantes stables.

Les 27 AP créées sont les suivantes:

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	
Politique de l'eau et Assainissement	Phase préalable - GEMAPI
Climat, Transition Ecologique et Energie	AP modernisation Centre de Tri Halluin
	Phase préalable nouvelle déchèterie
	Etude et sensibilisation politique déchets
Agriculture et espaces naturels	Projets agricoles - Etudes
	Projets agricoles - travaux
Espaces publics - Voirie - Vidéosurveillance	
Voiries - Qualité des espaces publics	Qualité espaces publics
Mobilités, transports publics	Phase préalable - voies vertes
Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse	
Jeunesse et sport	Plan Piscine 2 Etudes
	Plan Piscine 2 Roncq
	Plan Piscine 2 Wattrelos
Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière	
Aménagement (hors Parcs d'activité) et ville renouvelée (hors géographie prioritaire)	Lille Saint Sauveur concession
Logement et Habitat	Programmation 2025 offre nouvelle logements sociaux
	RHI - Travaux
	Réhab. parc privé - Aide aux travaux MEL - programmation 2025
	Programmation 2024 Réhabilitation du parc social
	Programmation 2025 Réhabilitation du parc social
	ANAH Programmation 2025 - DI
	Programmation 2024 Hébergement
	Programmation 2025 Hébergement
	Contrat local des solidarités - DI
Politique de la ville (Géographie prioritaire ANRU), Cohésion sociale et solidarités	Tourcoing NPRU - Concession
	Roubaix NPRU Alma - Concession
	Roubaix NPRU Quartiers anciens - Concession
	Lille Concorde - Concession
	Lille Quartiers anciens 2 - Concession
Gouvernance-Finances-Eval Pol Publiques-Contrôle de Gestion-Administration-RH	
Gestion des Ressources humaines et Administration	Budget participatif 2025

Les 5 AP clôturées sont :

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	
Climat, Transition Ecologique et Energie	Photovoltaïque DI-AP
	Bureau des temps - Times2Aadpt (autre modalité portage comptable)
Dév Eco-Emploi-Recherche-Insertion-Parcs d'activités-Aménagt Numérique	
Parcs d'activités et Immobilier d'entreprises-Urbanisme commercial-Aménagement Eco.	La Lainière - DI - AIE
	Houplines 2 - Dépenses d'Investissement
	Haute Borne - DI

Le montant global des AP en recettes proposé au vote atteint 391,9M€, dont 179,7M€ réalisés (y compris les crédits ouverts 2024), soit une capacité d'engagement sur les exercices à venir de 272,1M€.

Le montant total des AP soumises au vote augmente de + 85,5M€.

Sur 21 AP de recettes, il est proposé d'en réviser 13, d'en clôturer 1, les autres étant stables.

L'AP clôturée est :

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	
Climat, Transition Ecologique et Energie	Bureau des temps - Times2Aadpt Recettes (autre modalité portage comptable)

Le montant global de l'AE proposée au vote atteint 149,8M€, dont 62,1M€ réalisés (y compris les crédits ouverts 2024) et une capacité d'engagement de 70,9M€. Le montant total de l'AE augmente de + 5,7M€.

Le montant global de l'AE de recettes proposée au vote atteint 45,2M€. Le montant total de l'AE augmente de + 0,3 M€.

Par ailleurs, des ajustements techniques pourront être opérés dans le logiciel comptable à l'issue du vote du budget. Ces opérations concernent notamment le renommage, la fusion ou encore le transfert d'opérations au sein de programme ou entre programmes. Ces ajustements qui n'ont pas d'impact sur le montant global des crédits annuels de paiement pourront faire l'objet d'une actualisation des APCP lors d'une étape budgétaire en cours d'année (BS, DM).

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) De voter les 27 nouvelles AP de dépenses ;

- 2) De voter la mise à jour de 261 AP (dont 239 en dépenses et 22 en recettes) et de 2 AE (dont 1 en dépenses et 1 en recettes), présentées en annexe 1 à la présente délibération ;
- 3) De clôturer les 5 AP de dépenses et 1 AP en recettes.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture

Politique de l'eau et Assainissement - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Construction et mise en conformité des stations d'épuration	30 839 183	0	30 839 183	17 806 875	5 412 040	7 620 268
Station d'épuration de Marquette - Dépenses Investissement	10 717 068	0	10 717 068	5 178 167	912 960	4 625 941
Station d'épuration de Wattrelos - Dépenses Investissement	216 620 696	0	216 620 696	4 918 308	15 754 122	195 948 267
Investissements récurrents sur le réseau	85 851 295	0	85 851 295	55 471 528	10 010 000	20 369 767
Réseaux de dépollution	119 768 890	0	119 768 890	58 344 304	14 293 500	47 131 086
Réseaux de lutte contre les inondations	89 769 323	0	89 769 323	12 221 473	6 378 728	71 169 122
Bassins	41 403 781	0	41 403 781	1 739 132	1 886 300	37 778 349
Protection de la ressource en eau	1 835 217	0	1 835 217	58 124	95 000	1 682 093
Connaissance ressource en eau	1 955 816	0	1 955 816	1 118 766	317 000	520 050
Réseaux de distribution	220 855 722	0	220 855 722	122 134 842	32 204 500	66 516 379
Dépollution sites	1 003 500	0	1 003 500	0	503 500	500 000
Lutte contre les incendies	3 540 000	668 400	4 208 400	0	2 038 400	2 170 000
Phase préalable - GEMAPI		3 780 600	3 780 600	0	1 249 000	2 531 600
TOTAL	824 160 492	4 449 000	828 609 492	278 991 520	91 055 050	458 562 922

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture

Politique de l'eau et Assainissement - Recettes

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Construction et mise en conformité des stations d'épuration - Recettes	6 562 294	-5 339 256	1 223 039	1 223 039	0	0
Investissements récurrents sur le réseau - Recettes	1 758 813	159 670	1 918 482	1 718 482	100 000	100 000
Réseaux de dépollution - Recettes	17 547 779	2 577 363	20 125 142	15 056 730	3 090 000	1 978 412
Bassins - Recettes	1 889 554	478 801	2 368 355	2 346 355	17 000	5 000
Reconstruction Station d'épuration de Wattrelos - Recettes	68 815 108	0	68 815 108	0	0	68 815 108

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
TOTAL	96 573 548	-2 123 422	94 450 126	20 344 606	3 207 000	70 898 520

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture

Propreté de l'espace public-Prévention,collecte,traitement,tri et val déchets - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Fournitures de collecte sélective - Dépenses Investissement	60 546 976	0	60 546 976	35 307 544	12 153 119	13 086 313
Annexes de collecte - Dépenses Investissement	1 143 467	0	1 143 467	555 916	247 984	339 567
Déchèterie Wattrelos	3 686 918	0	3 686 918	190 826	1 542 000	1 954 092
Projet déchèterie (Lomme)	3 100 000	0	3 100 000	253 598	27 341	2 819 061
AP modernisation Centre de Tri Lille (AP dédoublée)	57 830 000	-35 230 000	22 600 000	18 444 712	0	4 155 288
AP modernisation Centre de Tri Halluin	0	46 600 000	46 600 000		21 726 970	24 873 030
Constr. et rénov. équip. recyclage et valorisation	14 968 501	1 540 104	16 508 605	11 833 016	2 053 999	2 621 590
Entretien déchèteries	3 213 000	0	3 213 000	0	2 063 000	1 150 000
Phase préalable nouvelle déchèterie		80 000	80 000	0	40 000	40 000
Etude et sensibilisation politique déchets		511 200	511 200	0	280 200	231 000

TOTAL	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
	144 488 863	13 501 304	157 990 167	66 585 612	40 134 613	51 269 942

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture

Propreté de l'espace public-Prévention,collecte,traitement,tri et val déchets - Recettes

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
AP Centre de Tri - RI	2 859 255	0	2 859 255	739 255	1 670 000	450 000

TOTAL	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
	2 859 255	0	2 859 255	739 255	1 670 000	450 000

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture

Climat, Transition Ecologique et Energie - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Photovoltaïque DI-AP	1 925 082	-10 418	1 914 663	1 914 663	0	0
FDC Rénov énerg bâtiments	25 000 000	0	25 000 000	10 355 683	5 000 000	9 644 317
Contrat d'objectif énergies renouvelables - COT EnR - DI	7 810 092	0	7 810 092	500 000	4 000 000	3 310 092
Bureau des temps - Times2Aadpt	3 481 334	-3 481 334	0	0	0	0
Plan climat	2 250 000	0	2 250 000	0	1 125 000	1 125 000
Gérer les réseaux d'énergie	5 325 000	3 000 000	8 325 000	0	6 270 000	2 055 000

TOTAL	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
	45 791 508	-491 752	45 299 755	12 770 346	16 395 000	16 134 409

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture

Climat, Transition Ecologique et Energie - Recettes

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Photovoltaïque RI-AP	634 191	0	634 191	634 191	0	0
Contrat d'objectif énergies renouvelables - COT EnR - RI	7 810 092	0	7 810 092	0	470 000	7 340 092
Bureau des temps - Times2Aadpt Recettes	3 481 334	-3 481 334	0	0	0	0

TOTAL	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
	11 925 617	-3 481 334	8 444 283	634 191	470 000	7 340 092

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture

Agriculture et espaces naturels - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Phase travaux - Plan bleu	50 569 587	0	50 569 586	43 209 153	3 161 000	4 199 434
Projets Foncier du prog 625	1 058 604	0	1 058 604	652 582	200 000	206 022
Phase préalable - Plan bleu	800 000	130 000	930 000	0	370 000	560 000
Val de lys - 2018 - DI	2 840 718	-1 012	2 839 706	2 839 706	0	0 BS
Phase travaux - ENM	10 095 192	0	10 095 192	6 633 100	978 000	2 484 092
Près du Hem 2019	2 887 795	-904	2 886 890	2 886 890	0	0
Pavé Napoléon - plan chauve souris	247 224	0	247 224	247 224	0	0
Projets Foncier prog 626	3 912 810	0	3 912 810	1 461 413	463 500	1 987 897
Phase préalable - ENM	550 000	1 079 500	1 629 500	0	642 000	987 500
Phase préalable - Plateau de Fléquières	38 500	-10 000	28 500	28 500	0	0
Phase préalable - Site des Pyramides	1 706 000	0	1 706 000	338 640	0	1 367 360
ENM - Gros travaux d'investissement	11 040 000	0	11 040 000	2 758 083	3 534 266	4 747 651
ENM Entretien réparations	9 125 200	0	9 125 200	0	3 604 516	5 520 684
Reconfiguration Canal de Roubaix	1 016 620	666 380	1 683 000	157 896	830 334	694 770
FdC Agriculture	250 000	0	250 000	60 171	50 000	139 829
Accompagner l'agriculture métropolitaine	1 301 875	0	1 301 875	0	695 875	606 000
Projets agricoles - Etudes		250 000	250 000	0	220 000	30 000
Projets agricoles - travaux		945 058	945 058	0	100 000	845 058
TOTAL	97 440 125	3 059 021	100 499 146	61 273 359	14 849 491	24 376 296

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Espaces publics - Voirie - Vidéosurveillance

Voiries - Qualité des espaces publics

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Partage et qualité de l'espace public - DI	286 441 845	0	286 441 845	140 940 591	42 436 421	103 064 834
LINO	76 760 980	795 266	77 556 246	38 590 366	10 045 000	28 920 880
Liaison Tourcoing Wattrelos - DI	4 799 768	0	4 799 768	4 420 336	50 000	329 432
Accompagner les projets d'intérêt métropolitain - DI	2 251 359	0	2 251 359	2 233 659	0	17 700
Lille- Restauration pavés vieux lille	1 192 557	0	1 192 557	1 183 772	0	8 785
Croix Roubaix - Fer à cheval	4 116 427	0	4 116 427	4 030 267	0	86 160
Lille - Secteur des urbanistes	1 900 886	0	1 900 886	1 900 883	0	3
Lille - Rue P Mauroy	2 921 599	0	2 921 599	2 914 022	0	7 577
CPER/PDMI	8 452 400	-6 573 450	1 878 950	1 878 950	0	0

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Espaces publics - Voirie - Vidéosurveillance

Voiries - Qualité des espaces publics

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Lomme-Lille-Sequedin-Bd du Marais - Dépenses Investissement	3 075 000	0	3 075 000	33 620	0	3 041 380
RM 700 - Mise en 2x2 voies - DI	15 500 000	0	15 500 000	947 707	0	14 552 293
RD - Echangeur de Babylone - DI	2 042 637	0	2 042 637	1 996 690	0	45 947
Lompret - Chemin de la Phalecque - DI	2 819 396	0	2 819 396	670 632	1 900 000	248 764
Contournement EPSM	4 230 000	0	4 230 000	113 445	50 000	4 066 555
Maintenir la voirie et les ouvrages publics - DI	291 099 562	0	291 099 562	207 298 850	29 860 257	53 940 455
Exploiter l'espace public et ses équipements - DI	67 885 042	0	67 885 042	44 279 600	9 340 000	14 265 441
Accompagnement des projets communaux - DI	3 952 891	0	3 952 891	3 829 085	0	123 806
Pistes cyclables et accessibilité	180 267 660	0	180 267 660	108 307 103	35 840 338	36 120 220
Qualité espaces publics		300 000	300 000	0	235 000	65 000

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
TOTAL VOIRIES - QUALITE DES ESPACES PUBLICS	959 710 011	-5 478 183	954 231 828	565 569 580	129 757 016	258 905 232

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Transports-Mobilité-Accessibilité-Prévention-Sécurité

Mobilités, transports publics- Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Grosses réparations	143 897 984	0	143 897 984	66 965 020	29 178 000	47 754 964
Opérations d'amélioration.	13 295 396	0	13 295 396	9 338 935	343 000	3 613 461
Renouvellement tramway	155 158 306	8 271 512	163 429 818	39 029 276	61 703 626	62 696 916
Phase préalable Metro ligne 1 et 2	200 736 226	0	200 736 226	4 066 589	348 900	196 320 736
Renvouvellement matériel roulant metro Ligne 1	220 673 122	0	220 673 122	0	94 786 285	125 886 836
Renouvellement des bus	110 677 258	0	110 677 258	66 130 512	1 680 000	42 866 746
Bus à énergie propre	28 560 000	0	28 560 000	222 641	84 459	28 252 900
Bus à hydrogène - Aménagement du site	1 950 000	0	1 950 000	0	0	1 950 000
Aménagements de voirie liés aux transports	9 992 430	0	9 992 430	4 752 433	1 435 000	3 804 997
Liane 5	16 134 649	0	16 134 649	14 131 058	412 000	1 591 591
PEM et Parcs Relais	32 968 955	654 711	33 623 666	21 895 666	6 554 000	5 174 000
Doublement des rames et quais	179 710 246	12 777 917	192 488 163	118 073 455	48 536 665	25 878 043
Contrôle d'Accès Stations Métro	18 670 939	0	18 670 939	18 670 939	0	0

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
SDIT - Phase préalable Tramway	74 848 564	0	74 848 564	12 147 788	16 089 285	46 611 491
SDIT - Phase préalable - BHNS	16 053 417	1 549 323	17 602 740	1 954 108	3 344 674	12 303 959
SDIT - Missions transverses - Etudes	17 329 911	0	17 329 911	6 677 503	3 347 093	7 305 315
OPEN PAYMENT - AP	0	0	0	0	0	0
Phase préalable - RER Métropolitain	987 500	91 875	1 079 375	780 000	299 375	0
Réparations lourdes des parcs de stationnement - DI	1 687 722	825	1 688 547	1 266 007	155 000	267 540
Parcs au sol - Dépenses d'investissement	9 810 037	0	9 810 037	4 212 639	1 028 250	4 569 148
Réparations lourdes des parcs de stationnement -DI	5 681 583	1 591 558	7 273 141	2 946 120	2 982 000	1 345 021
Projets Foncier - Voies Vertes	859 556	0	859 557	58 530	52 567	748 460
Phase préalable - voies vertes		700 000	700 000	0	200 000	500 000
Phase travaux - voies vertes	29 150 335	0	29 150 336	21 180 247	1 329 500	6 640 588

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
TOTAL	1 288 834 136	25 637 722	1 314 471 858	414 499 466	273 889 679	626 082 713

Transports-Mobilité-Accessibilité-Prévention-Sécurité

Mobilités, transports publics- Recettes

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
Doublement des rames et quais - Recettes Investissement	42 766 905	-4 682 899	38 084 006	24 913 031	985 101	12 185 874
Contrôle d'accès métro	127 428	0	127 428	127 428	0	0

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
TOTAL	42 894 333	-4 682 899	38 211 434	25 040 459	985 101	12 185 874

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Dév Eco-Emploi-Recherche-Insertion-Parcs d'activités-Aménagt Numérique

Economie et emploi, recherche, enseignement supérieur - Dépense

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Filières stratégiques - subvention	4 416 201	1 726 692	6 142 893	3 842 893	1 650 000	650 000
Fonds d'amorçage	7 900 000	0	7 900 000	4 500 000	1 000 000	2 400 000
Recherche et enseignement supérieur	35 819 905	0	35 819 905	18 735 098	2 910 400	14 174 407
CPER - subvention - DI	19 770 345	0	19 770 345	11 446 427	3 000 000	5 323 918
Aides aux entreprises - subvention	17 255 019	0	17 255 019	4 405 649	3 300 000	9 549 370
Aides aux commerces - subvention	2 770 015	0	2 770 015	676 197	405 000	1 688 818

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
TOTAL	87 931 484	1 726 692	89 658 176	43 606 264	12 265 400	33 786 513

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Dév Eco-Emploi-Recherche-Insertion-Parcs d'activités-Aménagt Numérique

Parcs d'activités et Immobilier d'entreprises-Urbanisme commercial-Aménagement Economique - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Dépenses d'investissement récurrentes	1 397 746	1 583 769	2 981 516	591 516	1 721 000	669 000
Euratechnologies - Patrimoine	4 910 534	2 804 638	7 715 172	2 239 329	3 171 479	2 304 364
Ruches - DI	3 385 245	0	3 385 246	1 252 922	0	2 132 324
Ruches - Restructurations lourdes	1 050 000	0	1 050 000	50 000	50 000	950 000
Autres zones 1000 Hectares - Dépenses Investissement - AIE	4 123 011	0	4 123 011	1 541 470	1 034 720	1 546 821
La Lainière - DI - AIE	690 112	-2 000	688 112	688 112	0	0
Blanchemaille AP	52 459 959	5 086 240	57 546 199	27 686 199	17 700 000	12 160 000
Tourcoing Caulliez - DI	81 883	-55 571	26 311	26 311	0	0
Immobilier d'entreprise - Dépenses d'investissement - Budget général	356 994	0	356 994	356 994	0	0
Nouvelle offre immo - sub - Dépenses d'Investissement	202 000	-2 000	200 000	200 000	0	0
Gestion des parcs d'activités - Dépenses d'investissement	15 116 531	0	15 116 532	10 193 601	2 382 000	2 540 931
Projet - Parc d'activités - Phase 2	15 250 000	0	15 250 000	1 564 396	1 500 000	12 185 604
Illies - Salomé - Dépenses d'investissement	3 982 846	1 464	3 984 310	3 254 310	130 000	600 000

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Autres zones d'activité - Dépenses d'investissement - Budget général	6 292 914	0	6 292 914	3 552 648	1 569 200	1 171 066
Réserves foncières éco - Budget général	2 500 000	0	2 500 000	408 651	200 000	1 891 349
Eurasanté - Budget général -Dépenses Investissement	4 090 628	0	4 090 629	1 732 115	220 000	2 138 514
La lainière DI AP	10 868 320	0	10 868 321	10 727 806	0	140 515
Halluin Front de Lys - BG - DI	1 775 200	0	1 775 200	45 883	0	1 729 317
Nouveaux parcs d'activités - DI	2 012 346	0	2 012 346	224 550	200 000	1 587 796
Euralimentaire - Dépenses Investissement	2 825 562	0	2 825 562	212 765	440 000	2 172 797
Houplines 2 - Dépenses d'Investissement	900 000	-900 000	0	0	0	0
Haute Borne - DI	31 305	0	31 305	31 305	0	0
Porte métropolitaine	6 875 000	0	6 875 000	144 000	500 000	6 231 000
Zone de l'union - Dépenses d'investissement	41 080 144	0	41 080 144	22 888 975	1 891 780	16 299 389

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
TOTAL	182 258 280	8 516 541	190 774 822	89 613 856	32 710 179	68 450 787

Dév Eco-Emploi-Recherche-Insertion-Parcs d'activités-Aménagt Numérique

Parcs d'activités et Immobilier d'entreprises-Urbanisme commercial-Aménagement Economique - Recettes

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Autres zones d'activité - Recettes d'investissement	6 386 244	3 329 358	9 715 601	3 301 211	578 029	5 836 361

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
TOTAL	6 386 244	3 329 358	9 715 601	3 301 211	578 029	5 836 361

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse

Attractivité et Rayonnement de la Métropole; Relations internationales et européennes- Eurométropole - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
Ecole Européenne	12 500 000	0	12 500 000	12 500 000	0	0

TOTAL	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
TOTAL	12 500 000	0	12 500 000	12 500 000	0	0

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse

Culture et Tourisme - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
LAM - oeuvres d'art	3 244 790	0	3 244 790	2 044 590	400 000	800 200
LAM Dépenses d'investissement	17 864 228	7 408 167	25 272 395	7 197 830	12 541 543	5 533 022
LAM Entretien	600 000	0	600 000	0	300 000	300 000
Condition Publique - phase 1	4 475 000	730 458	5 205 458	326 395	1 900 000	2 979 063
Lecture publique	72 080	0	72 080	41 911	0	30 169
Soutien aux équipements culturels - subvention	13 541 114	0	13 541 114	7 492 651	737 240	5 311 223
FdC Patrimoine et architectural	15 000 000	0	15 000 000	5 800 672	3 020 053	6 179 276
FdC Culture 2021 - 2026	11 800 000	11 000 000	22 800 000	8 704 550	2 379 272	11 716 177

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
TOTAL	66 597 212	19 138 625	85 735 837	31 608 599	21 278 108	32 849 130

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse

Jeunesse et sport - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
PPP Stade Pierre MAUROY - Dépenses investissement	71 733 863	8 439 277	80 173 140	37 976 750	8 439 278	33 757 112
FdC Piscines 2021-2026	15 241 855	0	15 241 855	3 349 411	6 626 209	5 266 235
Fonds de concours équipements sportifs - DI - subvention	8 996 960	0	8 996 960	7 526 059	0	1 470 902
Piscine Olympique AP	64 645 000	0	64 645 000	1 356 000	0	63 289 000
Mettre en oeuvre le Plan piscine 2 AMO	5 000 000	0	5 000 000	844 310	709 425	3 446 265
Plan piscine 2 Lille Fives Cail phase préalable	3 011 000	0	3 011 000	1 585 103	1 000 000	425 897
Plan piscine 2 Lille Fives Cail Travaux	23 240 850	0	23 240 850	0	5 113 083	18 127 767
Plan Piscine 2 Etudes		2 898 045	2 898 045	1 688 620	1 209 425	0
Plan Piscine 2 Roncq		14 542 518	14 542 518	0	3 107 286	11 435 232
Plan Piscine 2 Wattrelos		14 131 158	14 131 158	0	585 744	13 545 414
FdC Sports 2021 - 2026	30 000 000	0	30 000 000	15 620 307	10 170 760	4 208 933
Stadium - Réparations lourdes	22 709 608	0	22 709 608	7 512 250	1 905 000	13 292 358
Stadium complexe annexe	5 057 552	0	5 057 552	4 786 008	0	271 543
Phase préalable rénovation du stadium	4 014 539	0	4 014 539	823 520	100 000	3 091 018
Stadium Stade d'honneur	10 392 985	0	10 392 985	10 392 985	0	0
Complexe sportif Ennetières en Weppes	3 702 000	398 000	4 100 000	3 390 000	710 000	0
TOTAL	267 746 212	40 408 998	308 155 210	96 851 323	39 676 210	171 627 677

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière

Aménagement (hors Parcs d'activité) et ville renouvelée (hors géographie prioritaire) - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Projets Foncier Renouveler la ville hors ANRU(407)	7 836 345	0	7 836 345	1 339 551	5 000	6 491 794
Villeneuve d'Ascq ville nouvelle renouvelée	4 697 870	868 364	5 566 234	1 228 194	1 875 000	2 463 040
Armentières Houplines - DI	12 427 146	68 503	12 495 649	3 926 649	3 275 000	5 294 000
Fives Cail Babcock - Concession	57 204 132	0	57 204 132	23 249 456	7 738 669	26 216 007
Villeneuve d'Ascq centre ville shell - DI	22 692 806	0	22 692 807	12 786 699	4 905 500	5 000 608
Centre ville de Wattrelos - Dépenses Investissement	4 984 001	0	4 984 001	4 984 001	0	0
Centre Ville de Tourcoing - Investissement	3 720 000	0	3 720 000	3 720 000	0	0
Projets Foncier de Mettre en oeuvre les grands projets (610)	7 850 965	0	7 850 964	6 609 229	0	1 241 735
Accompagnement Euralille à la Deule	160 447	2 568 503	2 728 950	0	545 790	2 183 160
Euralille à la Deule concession	140 841 097	0	140 841 097	0	29 355 000	111 486 097
Lille Saint Sauveur concession		13 950 296	13 950 296	0	1 743 787	12 206 509
Phase préalable - Loos Lille - Secteur CHR	699 167	117 817	816 984	457 984	155 000	204 000
Phase préalable - Grands projets d'aménagement	60 000	0	60 000	60 000	0	0
Phase travaux - Renouveler la ville	23 991 345	0	23 991 345	11 582 289	3 903 385	8 505 671

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Ville Renouvelée - Autres projets - 2018	2 765 160	0	2 765 160	2 366 000	398 160	1 000
Loos Clémenceau - DI	3 946 323	-455 658	3 490 665	3 490 665	0	0
Projets Foncier prog 614	7 482 425	0	7 482 425	3 322 541	590 933	3 568 951
Zones mixtes - Dépenses Investissement	754 012	0	754 012	123 923	60 000	570 089
Projets Foncier d'aménagement des zones mixtes	3 000	0	3 000	0	0	3 000
Phase travaux - Zones d'habitat	17 107 592	637 645	17 745 237	12 198 122	2 964 800	2 582 315
Phase préalable - Zones d'habitat	6 821 886	0	6 821 886	3 935 161	2 492 253	394 472
Projets Foncier prog 620	12 629 641	0	12 629 641	3 836 984	525 000	8 267 657
Rives de la Haute Deûle - Dépenses d'Investissement	25 320 992	5 720 605	31 041 597	14 627 597	3 171 000	13 243 000
Fonds de concours Ecoles	3 179 876	0	3 179 876	3 094 349	0	85 526
FdC Ecole 2021 - 2026	14 928 625	0	14 928 625	5 838 490	2 000 000	7 090 135

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
TOTAL	382 104 853	23 476 074	405 580 928	122 777 885	65 704 277	217 098 766

Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière

Aménagement (hors Parcs d'activité) et ville renouvelée (hors géographie prioritaire) - Recettes

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
Gds projets d'aménagement - RI	13 605 054	0	13 605 054	6 331 591	613 607	6 659 856

TOTAL	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
TOTAL	13 605 054	0	13 605 054	6 331 591	613 607	6 659 856

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière

Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
PLU 2	3 140 739	0	3 140 739	1 538 846	290 000	1 311 893
Etudes DAMO	1 000 000	0	1 000 000	0	500 000	500 000

TOTAL	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
	4 140 739	0	4 140 739	1 538 846	790 000	1 811 893

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière

Gens du voyage -Aménagement et gestion des aires d'accueil - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Aires d'accueil village insertion	1 627 194	0	1 627 194	138 162	350 000	1 139 032
Aire d'accueil - programmation 2018	4 297 884	1 165 189	5 463 073	1 778 496	3 110 000	574 577
Aires d'accueil - Programmation 2019	5 167 889	0	5 167 889	1 883 095	185 062	3 099 732
Réhabilitation des aires d'accueil -Dépenses Investissement	3 209 814	0	3 209 814	1 474 587	290 000	1 445 227
Aires d'accueil Gens du Voyage gros entretien	1 870 000	1 265 000	3 135 000	0	1 055 000	2 080 000

TOTAL	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
	16 172 781	2 430 189	18 602 969	5 274 340	4 990 062	8 338 568

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière

Logement et Habitat - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs réalisations	Proposé au vote Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Programmation 2009-2020 offre nouvelle logements sociaux (comprenant 12 AP de programmation annuel)	40 717 127	7 797 647	48 514 774	33 794 098	3 641 234	11 079 441
LMH - Investissement	50 851 722	0	50 851 722	25 702 532	5 300 000	19 849 190
Programmation 2021 offre nouvelle logements sociaux	7 442 013	4 363 476	11 805 489	3 557 159	0	8 248 330
Programmation 2022 offre nouvelle logements sociaux	6 502 612	7 007 234	13 509 846	371 100	1 788 556	11 350 190
Programmation 2023 offre nouvelle logements sociaux	2 798 486	8 465 004	11 263 490	49 968	1 228 706	9 984 816
Programmation 2024 offre nouvelle logements sociaux	2 732 753	7 267 247	10 000 000	0	0	10 000 000
Programmation 2025 offre nouvelle logements sociaux		11 000 002	11 000 002	0	0	11 000 002
Intermédiation foncière - Dépenses Investissement	46 130 340	0	46 130 340	31 619 497	5 035 100	9 475 743
RHI - Concession	7 942 343	4 267 755	12 210 098	3 810 098	1 100 000	7 300 000
RHI - Travaux		1 179 643	1 179 643		600 000	579 643
Programme de rénovation urbaine - Dépenses Investissement	9 579 828	0	9 579 828	4 137 818	1 425 549	4 016 461
Réhabilitation du parc privé - Dépenses d'investissement	77 230 409	1 792 006	79 022 415	38 870 006	10 602 023	29 550 386
Réhab. parc privé - Aide aux travaux MEL - programmation 2025		4 950 000	4 950 000	0	1 903 177	3 046 823
Réhabilitation du parc social - Dépenses Investissement	46 818 454	17 540 955	64 359 409	32 005 254	10 854 304	21 499 851

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs réalisations	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Programmation 2024 Réhabilitation du parc social		5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000
Programmation 2025 Réhabilitation du parc social		13 000 001	13 000 001	0	0	13 000 001
Courées travaux - Dépenses Investissement	4 995 167	0	4 995 167	1 968 694	774 000	2 252 473
PMRQAD	9 132 826	0	9 132 826	6 621 416	280 000	2 231 410
ANAH Programmation 2021 - DI	18 185 039	-990 615	17 194 424	14 334 756	1 395 943	1 463 725
ANAH Programmation 2022 - DI	23 569 590	-4 996 700	18 572 890	13 870 642	2 072 009	2 630 239
ANAH Programmation 2023 - DI	13 535 102	8 898	13 544 000	8 111 434	1 810 855	3 621 711
ANAH Programmation 2024 - DI	14 340 000	12 986 572	27 326 572	4 826 572	10 000 000	12 500 000
ANAH Programmation 2025 - DI		31 500 000	31 500 000	0	4 498 193	27 001 807
Politiques de solidarité - subvention - Dépenses d'investissement	13 692 052	0	13 692 051	8 722 797	1 579 420	3 389 834
Programmation 2024 Hébergement		2 000 000	2 000 000	0	500 000	1 500 000
Programmation 2025 Hébergement		950 000	950 000	0	0	950 000
AP CROUS	11 954 096	0	11 954 096	11 954 096	0	0
Contrat local des solidarités - DI		945 000	945 000	0	445 000	500 000
TOTAL	408 149 958	136 034 126	544 184 084	244 327 939	66 834 069	233 022 075

0

Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière

Logement et Habitat - Recettes

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Intermédiation foncière - Recettes d'investissement	7 411 996	0	7 411 996	4 909 667	352 250	2 150 079
ANAH - Programmation 2021 - RI	16 445 976	-6 728 941	9 717 035	9 717 035	0	0
ANAH Programmation 2022 - RI	22 955 599	-17 399 908	5 555 691	5 555 691	0	0
ANAH Programmation 2023 - RI	11 262 493	80 202 667	91 465 160	17 207 996	19 777 000	54 480 164
ANAH Programmation 2024 - RI	14 340 000	-12 940 000	1 400 000	1 400 000	0	0
Aides déléguées de l'Etat	34 649 954	49 276 878	83 926 832	18 528 262	8 596 226	56 802 344
Politique de solidarité -Subvention -Recettes investissement	4 073 820	0	4 073 820	1 607 450	883 550	1 582 820

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs réalisations	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
TOTAL	111 139 838	92 410 695	203 550 533	58 926 100	29 609 026	113 432 587

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière

Politique de la ville (Géographie prioritaire ANRU), Cohésion sociale et solidarités - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Lambersart pacot vandracq	829 249	0	829 249	26 724	0	802 525
Tourcoing belencontre	286 507	0	286 507	41 507	0	245 000
Villeneuve d'ascq pont de bois	1 734 596	0	1 734 596	1 734 569	0	27
Projets Foncier programme 617	1 817 091	0	1 817 091	1 313 199	0	503 892
Hem Lionderie 3 baudets - Dépenses d'Investissement	7 023 455	4 137 962	11 161 418	3 802 918	1 462 000	5 896 500
Wattrelos les villas - Dépenses d'Investissement	4 264 560	0	4 264 560	666 547	2 776 668	821 345
Wattignies blanc riez - Dépenses d'Investissement	7 612 767	0	7 612 767	523 941	1 090 366	5 998 460
Loos les oliveaux - Concession	18 183 040	7 262 985	25 446 024	4 154 264	3 097 774	18 193 986
Mons Bourgogne - DI	18 360 000	0	18 360 000	1 327 391	2 023 471	15 009 137
Projets Foncier Prog 706	8 236 168	0	8 236 168	1 775 833	163 000	6 297 335
Tourcoing NPRU - Concession		58 400 000	58 400 000	0	1 400 000	57 000 000
Roubaix NPRU Alma - Concession		34 383 790	34 383 790	0	2 400 000	31 983 790
Roubaix NPRU Quartiers anciens - Concession		36 871 655	36 871 655	0	2 000 000	34 871 655
Lille Concorde - Concession		21 234 469	21 234 469	0	3 500 000	17 734 469
Lille Quartiers anciens 2 - Concession		22 273 027	22 273 027	0	2 000 000	20 273 027
TOTAL	68 347 433	184 563 888	252 911 321	15 366 892	21 913 280	215 631 148

Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière

Politique de la ville (Géographie prioritaire ANRU), Cohésion sociale et solidarités - Recettes

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Lille autres projets PRU - Recettes d'investissement	4 600	-700	3 900	3 900	0	0

TOTAL	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
TOTAL	4 600	-700	3 900	3 900	0	0

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Gouvernance-Finances-Eval Pol Publiques-Contrôle de Gestion-Administration-RH

Gestion des Ressources humaines et Administration - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
Acquisitions foncières - Dépenses d'investissement	1 980 680	0	1 980 680	1 326 482	200 000	454 198
Système d'informations	38 118	3 561 882	3 600 000	0	1 800 000	1 800 000
Aménagement UT Ronchin - AP	35 407 838	-430 287	34 977 551	34 977 551	0	0
2014-20 - Fonds de concours vidéo-protection	175 000	-56 365	118 635	118 635	0	0
2020-26 - Fonds de concours - Vidéo protection	2 090 272	0	2 090 272	869 348	500 000	720 924
Budget participatif 2024	1 245 000	0	1 245 000	67 500	1 177 500	0
Budget participatif 2025		1 200 000	1 200 000	0	22 500	1 177 500

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	CP 2026 et +
TOTAL	40 936 908	4 275 230	45 212 139	37 359 517	3 700 000	4 152 622

Gouvernance-Finances-Eval Pol Publiques-Contrôle de Gestion-Administration-RH

Gestion des Ressources humaines et Administration - Recettes

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
Recettes d'investissement AP	21 048 045	0	21 048 046	4 417 498	0	16 630 548

	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
TOTAL	21 048 045	0	21 048 046	4 417 498	0	16 630 548

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Gouvernance-Finances-Eval Pol Publiques-Contrôle de Gestion-Administration-RH

Vie Institutionnelle, Finances, Communication - Dépenses

Intitulé de l'AP	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
Agence France Locale	18 700	0	18 700	3 934	200	14 567

TOTAL	AP votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
TOTAL	18 700	0	18 700	3 934	200	14 567

ANNEXE 1

SITUATION DES AUTORISATIONS D ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse

Jeunesse et sport - Dépenses

Intitulé de l'AE	AE votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
PPP Stade Pierre MAUROY - Dépenses Fonctionnement	144 158 999	5 667 263	149 826 262	62 066 096	16 908 804	70 851 362

TOTAL	AE votée			Ventilation des crédits de paiement		
	AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
TOTAL	144 158 999	5 667 263	149 826 262	62 066 096	16 908 804	70 851 362

Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse

Jeunesse et sport - Recettes

Intitulé de l'AE	AE votée			Ventilation des crédits de paiement		
	Pour mémoire AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs réalisations	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
PPP Stade Pierre MAUROY - Recettes fonctionnement	44 913 657	311 950	45 225 607	10 819 607	6 780 000	27 626 000

TOTAL	AE votée			Ventilation des crédits de paiement		
	Pour mémoire AP votée à la dernière autorisation budgétaire	Modification proposée au vote BP 2025	Total AP cumulé proposé au vote	Crédits de paiement antérieurs	Proposé au vote	CP 2026 et +
					Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2025	
TOTAL	44 913 657	311 950	45 225 607	10 819 607	6 780 000	27 626 000

Séance du vendredi 28 février 2025

DELIBERATION DU CONSEIL

EXONERATION DE VERSEMENT MOBILITE - LES PETITS FRERES DES PAUVRES

Vu la loi n°73-640 du 11 juillet 1973 autorisant certaines communes et établissements publics à instituer le versement destiné aux transports en commun ;

Vu l'article 13 de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ;

Vu les articles L. 2333-64 à L2333-75 du Code Générale des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération de la MEL 20C0102 adoptée le 21 juillet 2020 ;

I. Exposé des motifs

La Métropole Européenne de Lille (MEL) perçoit le Versement Mobilité (VM) sur l'ensemble des 95 communes de son territoire.

Le VM est une recette exclusivement affectée au financement des services de mobilité.

Le VM est dû par tous les employeurs d'au moins onze salariés.

L'article L2333-64 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit tout de même une possibilité d'exonération du VM. Cette dernière s'applique uniquement lorsque trois conditions cumulatives sont remplies. L'employeur éligible doit :

- Être une fondation ou une association reconnue d'utilité publique ;
- Exercer à but non lucratif ;
- Avoir une activité à caractère social.

Par délibération 20C0102 du 21 juillet 2020, la Métropole Européenne de Lille a décidé de définir, à partir de la jurisprudence, un cadre d'analyse de ces trois critères légaux permettant de déclarer une association éligible à l'exonération.

Les 3 conditions cumulatives ont ainsi été précisées :

- être reconnue d'utilité publique ou avoir un lien juridique, administratif ou financier avec une association ou fondation reconnue d'utilité publique ;

- être une association à but non lucratif, selon les critères utilisés par l'administration fiscale (instruction 4H-5-06 du 18 décembre 2006) ;
- exercer une activité à caractère social, apprécié selon un faisceau d'indices détaillés par la jurisprudence.

L'association Les Petits Frères Des Pauvres, pour son établissement sis 24 Rue Jean Moulin, 59800 LILLE (SIRET 775 680 259 000 48), est actuellement exonérée du versement mobilité.

Au regard des éléments justificatifs transmis par l'association Les Petits Frères des Pauvres il est constaté que l'établissement respecte toujours les conditions cumulatives ouvrant droit à l'exonération de versement mobilité.

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) De confirmer l'exonération du Versement mobilité pour l'Association Les Petits Frères des Pauvres, pour son établissement sis 24 Rue Jean Moulin, 59800 LILLE (SIRET 775 680 259 000 48).

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Séance du vendredi 28 février 2025

DELIBERATION DU CONSEIL

**PARTENARIAT AVEC UNE PLATEFORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'ACTEURS DU TERRITOIRE METROPOLITAIN -
AVENANT N°1**

Vu la délibération n°24-C-0146 du 28 juin 2024 portant sur le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt dans la perspective d'un partenariat avec une plateforme de financement participatif pour l'accompagnement de projets d'acteurs du territoire métropolitain

I. Exposé des motifs

Par délibération sus-visée, la MEL a autorisé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour constituer un partenariat avec une plateforme de financement participatif et la signature de la convention avec l'opérateur sélectionné.

L'appel à manifestation d'intérêt, lancé en juillet 2024, a abouti à la signature de la convention de partenariat avec Kiss Kiss Bank Bank & Co, opérateur sélectionné.

En novembre 2024, Kiss Kiss Bank Bank & Co a cédé une partie de ses activités à la plateforme Ulule, dont les missions relatives au financement participatif.

Cette cession implique la nécessité d'acter le transfert du contrat par la prise d'un avenant.

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) D'approuver l'avenant de transfert du contrat au profit de la plateforme Ulule et d'autoriser sa signature.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Avenant à la Convention de
partenariat entre
la Métropole Européenne de Lille, KissKissBankBank & Co et Ulule

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Métropole Européenne de Lille (la MEL), Établissement Public de Coopération Intercommunale, Sise 2 Boulevard des Cites unies - CS 70043 - 59040 LILLE CEDEX, Représentée par Damien CASTELAIN, Président dument habilité à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée « **la MEL** »

ET

KissKissBankBank & Co société par actions simplifiée au capital 21 104 542, dont le siège social est situé au 34 rue de Paradis 75010 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro PARIS 512 211 004, immatriculée pour son activité d'Intermédiaire en Financement Participatif (IFP) à l'ORIAS sous le numéro 14007218, représentée par Mouna AOUN., Présidente, dument habilité à l'effet des présentes

Ci-après dénommée « **KissKissBankBank** »

ET

Ulule, société par actions simplifiée au capital de 293 478 euros, dont le siège social est situé au 10 rue de Penthièvre 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 794 710 830, immatriculée pour son activité d'Intermédiaire en Financement Participatif (IFP) à l'ORIAS sous le numéro 13000677, représentée par Arnaud BURGOT, Directeur Général, dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée « **Ulule** »

Ci-après dénommées individuellement une « **Partie** » ou collectivement les « **Parties** »

PREAMBULE

Ulule a pour activité l'exploitation, l'édition, la commercialisation, en qualité d'intermédiaire en financement participatif (IFP), du site internet de financement participatif, www.ulule.com (ci-après, la "Plateforme" ou le "Site") visant à mettre en relation des porteurs de projets et des contributeurs au sein du grand public.

Le 1^{er} décembre 2024, Ulule a acquis auprès de KissKissBankBank & Co le fonds de commerce de l'activité de financement participatif KissKissBankBank, ainsi que l'ensemble des salariés rattachés à cette activité.

La société KissKissBankBank and co n'est donc plus en mesure de réaliser les opérations prévues dans le cadre de la convention signée avec la MEL le 30 septembre 2024.

Les parties se sont donc rapprochées afin de pouvoir transférer à Ulule les droits et obligations de KissKissBankBank and co au titre de la convention signée avec la MEL le 30 septembre 2024.

ARTICLE 1 – TRANSFERT DE LA CONVENTION

1.1 Objet

Le présent avenant a pour objet d'organiser le transfert à ULULE de l'ensemble des droits et obligations de KissKissBankBank & Co au titre de la convention signée avec la MEL le 30 septembre 2024 (ci-après "la Convention Initiale"), suite à l'acquisition par ULULE du fonds de commerce de l'activité de financement participatif KissKissBankBank.

1.2 Effet du transfert

À compter de la signature du présent avenant par l'ensemble des Parties :

- ULULE se substitue à KissKissBankBank & Co dans tous ses droits et obligations au titre de la Convention Initiale
- KissKissBankBank & Co est libérée de l'ensemble de ses obligations au titre de la Convention Initiale
- Le site internet Ulule remplace le site internet KissKissBankBank pour tout ce qui concerne la réalisation des opérations en ligne prévues au titre de la Convention Initiale.

Les autres éléments de la Convention Initiale restent inchangés.

1.3 Engagement des parties

Les Parties s'engagent à exécuter le présent avenant de bonne foi et à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services prévus dans la Convention Initiale.

Fait à Lille en 3 exemplaires, et signe le

2025 entre les Parties,

Pour KissKissBankBank	Pour la MEL	Pour ULULE
La Présidente	Le Vice-Président délégué Finances	Le Directeur général
Mouna AOUN	Dominique BAERT	Arnaud BURGOT